هكذا من الأصل

Le Monde

Télévision Radio Multimédia
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16037 – 7 F | DIMANCHE 18 - LUNDI 19 AOÛT 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La célébration de Clovis favorise l'activisme des intégristes

LA CÉLÉBRATION, en septembre, du 1500e anniversaire du baptême de Clovis à Reims, qui devrait être l'occasion d'une visite du pape en Champagne, mais aussi en Vendée et en Touraine, favorise l'activisme de la frange traditionaliste des catholiques français. Néanmoins, en dehors de quelques exceptions *– le maire de* Montfermeil (Seine-Saint-Denis) Pierre Bernard (République et libertés) ou Christine Boutin, député UDF-FD des Yvelines –, le discours intégriste ne trouve que peu de relais chez les parlementaires, même si les députés de droite sont sensibles à la défense des valeurs conservatrices, notamment dans le domaine de la famille ou de la santé. En Vendée, la tentation de Philippe de Villiers de *« récupérer »* à son profit la visite du pape a suscité une polémique avec l'évêché.

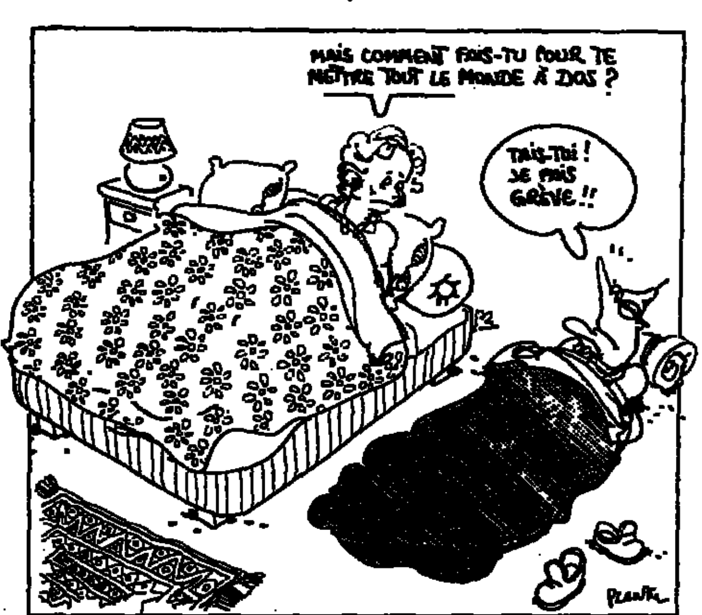
Lire page 5

Le pouvoir refuse toute concession aux sans-papiers de Saint-Bernard

Les trois cents Africains s'attendent à une expulsion imminente

LES TROIS CENTS Africains sans papiers, qui occupent depuis le 28 juin l'église Saint-Bernard, à Paris, estimaient imminente, samedi matin 17 août, l'*intervention* des forces de police. Dès l'aube, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant l'église afin d'empêcher une expulsion par la *force*, et les *manifestations* de soutien devaient se poursuivre tout le week-end. Plusieurs personnalités, dont Mgr Gaillot, l'actrice Emmanuelle Béart, le professeur Schwartzenberg et Alain Krivine, ont passé la nuit de vendredi à samedi dans l'église.

Le gouvernement, par la voix du premier ministre et du ministre de l'intérieur, a en effet réaffirmé qu'il ne céderait pas. *« Il n'y aura pas de régularisation »*, a indiqué Jean-Louis Debré, le 16 août sur TF 1. *« Ce n'est pas parce qu'on est dans l'illégalité, même un certain temps, que l'on est au-dessus des lois »*, a-t-il ajouté. Dans un entretien au quotidien *Sud-Ouest* du 17 août, Alain Juppé estime que son gouvernement est allé dans ce conflit *« à l'extrême limite de ce que permet la loi »*. *« Mon devoir est de ne pas envoyer un signal fort dans les pays d'immigration selon lequel la France a recommencé à régulariser des étrangers en situation irrégulière »*, ajoute M. Juppé. Les appels à une reprise des négociations se multiplient pourtant, venant de l'Eglise, des associations et des partis d'opposition.



Lire page 6 et notre éditorial page 8

La trêve s'installe dans Grozny « libérée »

Le général Lebed défie Boris Eltsine

ONZE JOURS après le début de l'offensive des indépendantistes, la trêve semblait s'être installée, samedi 17 août, dans la capitale tchétchène. Les soldats russes se terrent, affamés, pris au piège dans la ville que les rebelles ont « libérée », nous rapporte notre envoyé spécial à Grozny, Jean-Baptiste Naudet. La population fête les soldats indépendantistes, qui sillonnent la ville dévastée dans des jeeps, en klaxonnant, le drapeau tchétchène au vent.

Malgré l'entrée dans le jeu du général Alexandre Lebed, la méfiance reste entière envers Moscou chez les combattants tchétchènes, résolus à ne pas lâcher prise tant que les troupes russes n'auront pas quitté le pays. *« Je n'ai confiance en aucun Russe, ils ne tiennent pas leur parole »*, déclare au *Monde* Chamyl Bassaiev, auteur de la prise d'otages de Boudennovsk, en juin 1995, et qui a dirigé la dernière opération à Grozny. Les Tchétchènes devaient cependant annoncer samedi un cessez-le-feu unilatéral sur l'ensemble du territoire de la République caucasienne.

A Moscou, le général Lebed, secrétaire du Conseil de sécurité, chargé récemment du dossier tchétchène avec des pouvoirs renforcés, a réclamé vendredi le limogeage du ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, responsable à ses yeux du désastre de la politique russe en Tchétchénie. Le général Koulikov, considéré comme un « faucon » du Kremlin, a aussitôt écrit personnellement au président Eltsine pour lui demander de trancher. Il a accusé M. Lebed d'être habité par *« une soif maniaque de pouvoir »*.

Une réunion du collège du ministère de l'intérieur devait se tenir samedi après-midi à Moscou. Le général Koulikov devait y participer tandis que le secrétaire du Conseil de sécurité avait choisi d'y envoyer un représentant.

Le président russe pour sa part ne travaille que quelques heures *par jour, selon son porte-parole,* et *« cherche un lieu de vacances proche de Moscou où il pourra s'occuper de sa santé »*.

Lire page 2

Le Crédit lyonnais sous l'œil du parquet

Le ministre de la justice a transmis au parquet le dossier préparé par son collègue des finances contre les anciens dirigeants du Crédit lyonnais. p. 16

Apaisements à Chypre

Alors que les obsèques des deux Chypriotes grecs tués par les forces turques ont eu lieu dans le calme, le chef de la diplomatie chypriote, Alecos Michaélidès, commente pour *Le Monde* sa volonté de relancer le processus de négociation. p. 3

Emeutes en Jordanie

Après la hausse du prix du pain, quatre villes du sud du pays ont été le théâtre de violences. Le roi Hussein a accusé des *« partis ayant des affiliations à l'étranger »* d'être responsables de ces émeutes. p. 4

Succès au Japon pour la VPC

Le consommateur japonais a découvert la vente par correspondance. Les Américains se taillent la part du lion parmi les vépécistes étrangers. p. 9

Nouvelles vagues

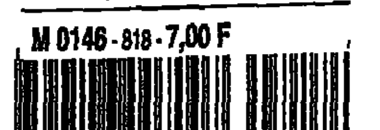
Portrait de Misa-san, vingt-six ans, militante japonaise, qui veut *« casser la logique de l'économie de marché »*. p. 7

Histoires de produits

Aujourd'hui : la chemise Lacoste. p. 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0146 - 818 - 7,00 F



Les Français raffolent des crèmes glacées, été comme hiver

EN JUIN, la consommation de crèmes glacées a fait un bond fulgurant : les ventes réalisées en supermarché ont augmenté de 34 % par rapport au mois de juin 1995, ce qui situe la hausse globale du marché pour cette période à 27,7 %. Mais, en regard des Américains, qui engloutissent 22 litres de glaces chaque année, les Français font malgré tout pâle figure : ils n'en dégustent que 6 litres. Leurs efforts méritent toutefois d'être soulignés : leur consommation a doublé depuis le début des années 80. Elle a atteint les 200 millions de litres en 1995, selon une étude Secodip. Fait nouveau : traditionnellement largement liée à la météo; la consommation de crèmes glacées progresse aussi aujourd'hui à la mauvaise saison. Il s'est dégusté autant de glaces au cours de l'hiver 1995-1996 que tout au long de l'été 1985 ! Les professionnels parlent d'un marché qui *« tend à se désaisonnaliser »*, même si les deux tiers des ventes se réalisent toujours entre mai et septembre.

Une étude du Credoc (Centre de recherche et de documentation sur les conditions de vie) montre que ce phénomène doit beaucoup à l'équipement des foyers en congélateurs. Les deux courbes vont de pair. La génération des 25-39 ans, la plus sensible aux plaisirs de la tranche napolitaine, a été en *grande partie élevée dans le confort du froid* à domicile. *« Très réceptive aux techniques de conservation alimentaire »*, elle n'éprouve, au contraire de ses aînés, aucune méfiance vis-à-vis des surgelés, donc des desserts glacés.

Les gourmands sont gourmets. Ils apprécient d'avoir le choix. Sous l'impulsion du glacier américain Häagen Dazs, les détaillants proposent de nouveaux parfums, sans cesse renouvelés. Les nouvelles crèmes glacées sont plus sophistiquées : *plus épaisses,* plus riches, plus originales aussi avec leurs « inclusions » (ajouts de noix ou de biscuits chocolatés), leurs sauces et autres coulis.

Quid des discours prohibant le gras, le sucré, les colorants et les conservateurs, qu'on rabâchait dans les années 80 et qui s'appliquent à merveille à la glace ? *« Aujourd'hui, on se dit qu'une bonne alimentation est une alimentation variée,* analyse Patrick Babayou, chercheur au Credoc. *Le goût est une valeur en hausse.* » Cette quête du goût s'accompagne d'un désir d'authenticité, de terroir, même factices, mais perçus comme *des synonymes de qualité.*

Le petit dernier du marché, Ben et Jerry's, a visiblement compris tout cela. Le fabricant se targue de faire une glace *« au lait frais du Vermont »*, à base d'*« ingrédients nobles et sains »*. Les noms donnés aux recettes cultivent le mystère (qu'y a-t-il dans un pot de « Choc Chip Cookie Dough » ?), et, une fois détaillées, attisent la curiosité des fins palais. Ainsi la « Rainforest Crunch » recèle-t-elle des *« noix de Cajou du Brésil provenant de la forêt tropicale »*. Dans ces conditions, au diable les soucis de kilos superflus ! *« Les gens ne sont pas hostiles à se faire plaisir,* estime Pierre-Edouard Noël, chez Gervais. *La glace est un doux péché que l'on assume très bien. »*

Aude Dassonville

Trois férias dans le Sud-Ouest

TROIS FÉRIAS majeures ont lieu jusqu'au 18 août à Béziers, Bayonne et Dax. Une occasion de s'illustrer pour le torero d'Alicante, José Mari Manzanares, face à des taureaux de Mari Carmen Camacho. Denis Loré, Miguel Rodriguez et Juan Carlos Garcia *auront à faire à des Miura*, deux semaines après la mort de l'éleveur qui a donné son nom à cette race de combattants inégalés. Sur fond de déclin de l'*afición*, ces corridas du Sud-Ouest ont en commun le choix attentif des taureaux, la présence des mêmes vedettes en exercice, le sérieux du public et, accessoirement, la qualité de la musique.

Lire page 11

Racisme persistant en Amérique latine

POUR LA SECONDE FOIS en deux ans, le dirigeant social-démocrate José Francisco Peña Gomez s'est vu barrer l'accès à la présidence de la République Dominicaine. En 1994 déjà, cet ancien maire de Saint-Domingue, très populaire dans les milieux défavorisés, avait été frustré de sa victoire par le président Balaguer, réélu pour un septième mandat avec à peine 1 % d'écart, au terme d'un *scrutin entaché de fraudes.*

Cette fois encore, tout aura été fait pour couper court aux ambitions présidentielles de M. Peña Gomez. Alors qu'il était arrivé largement en tête avec 46 % des voix au premier tour, c'est finalement son rival de droite, Leonel Fernandez, qui a pris de justesse, vendredi 16 août, la succession du vieux caudillo conservateur Joaquin Balaguer.

L'acharnement des adversaires de M. Peña Gomez relève autant de règlements de comptes personnels que de l'exploitation de préjugés raciaux latents. Avocat noir de cinquante-neuf ans, José Francisco Peña Gomez a longtemps été le lieutenant du président de gauche Juan Bosch, avant de rompre avec lui en 1973 et de reprendre en mains le Parti révolutionnaire dominicain (PRD), principale formation d'opposition. Ayant fait adhérer son parti à l'Internationale socialiste (IS), dont il est l'un des vice-présidents, il a fini par représenter un sérieux danger pour le régime du président Balaguer. *Aussi ses ennemis ont-ils tenté de* le discréditer en faisant courir le bruit qu'il aurait des origines haïtiennes, un soupçon rédhibitoire en République Dominicaine.

Dans une société dont 70 % des habitants ont des ascendances africaines, rarement campagne électorale aura connu autant de dérives à connotation raciste. Avant les élections, des arrestations en masse ont été opérées parmi les coupeurs de canne d'origine haïtienne soupçonnés d'être irrégulièrement inscrits sur les listes électorales, et nombre d'entre eux ont été sommairement *déportés vers la République* voisine. Selon l'organisation de défense des droits de l'homme America's Watch, plus de cinq cent mille Dominicains, d'ascendance haïtienne, auraient été empêchés de voter.

Jean-Claude Buhrer

Lire la suite page 8

La nouvelle donne du Paris-SG



PATRICK MBOMA

À L'ISSUE de la deuxième journée, Lens, Auxerre, Bastia et le Paris-SG sont en tête du championnat de France de football de première division. Le succès des Parisiens sur Caen (2-0) a été long à venir, Patrick Mboma ouvrant la marque à cinq minutes de la fin. Cet attaquant est l'un des jeunes formés au club sur lesquels le PSG veut s'appuyer cette saison.

Lire page 11

TCHÉTCHÉNIE Les indépendantistes tchétchènes devaient annoncer officiellement, samedi 17 août, un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire de la République caucasienne. Cette annonce fait suite à la trêve convenue mercredi lors des négociations entre le gouvernement russe et les forces tchétchènes ouvertes à l'initiative du général Lebed. ● A GROZNY, la situation est relativement calme mais deux soldats russes ont été tués et quatre autres blessés, vendredi soir, lors d'un accrochage avec les rebelles. ● LE GÉNÉRAL LEBED a réclamé le limogeage du puissant ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, responsable à ses yeux des erreurs de la politique de Moscou en Tchétchénie. Ce dernier, considéré comme un « faucon » du Kremlin, a écrit personnellement au président Boris Eltsine pour lui demander de décider de son sort.

Alexandre Lebed réclame le départ du ministre russe de l'intérieur

Une démission qui pourrait renforcer ses pouvoirs, alors que les indépendantistes tchétchènes devaient annoncer, samedi 17 août, un cessez-le-feu unilatéral sur l'ensemble de la république caucasienne

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Censé dévoiler, vendredi 16 août à son retour de Tchétchénie, *« les noms des responsables des derniers événements de Grozny »*, le général Alexandre Lebed a lancé un ultimatum à Boris Eltsine exigeant la démission de l'actuel ministre russe de l'intérieur, Anatoli Koulikov, qui avait été, la veille, confirmé à son poste dans le nouveau gouvernement. *« On ne peut loger à deux dans la même tanière, ce sera Koulikov ou Lebed »* a martelé le général Lebed, le teint pâle et les traits tirés.

Tout en sommant le chef de l'Etat russe de *« faire un choix »*, Alexandre Lebed s'est dit prêt à *« tenir tête »* en expliquant qu'il n'avait pas l'intention de démissionner, même si Boris Eltsine n'acceptait pas sa proposition. Fidèle à son habitude, il n'a pas mâché ses mots à l'intention du général Koulikov, accusé, non seulement de ne pas avoir *« rempli sa mission »* mais d'avoir cherché à faire *« déborder le conflit »* sur les républiques voisines d'Ingouchie et du Daghestan.

La réponse ne s'est pas fait attendre. Stupéfait par *« le manque de savoir-vivre et l'obscénité des propos »* d'Alexandre Lebed, le général Koulikov a, séance tenante, envoyé un rapport à Boris Eltsine en lui demandant de *« trancher »*. *« Les événements de Grozny*, explique-t-il dans sa missive, *ne relèvent pas de la responsabilité du MVD* (ministère de l'intérieur) *ils sont la conséquence de la faiblesse du pouvoir »*. Quant à Boris Eltsine, il *« travaille deux à trois heures par jour au Kremlin »* selon son porte-parole, Sergueï Iastrjembski, et serait actuellement à la recherche d'une résidence de vacances où il pourrait *« surveiller sa santé »*.

En lançant son offensive, le général Lebed vient de mettre le doigt sur les aspects contradictoires de sa mission de paix en Tchétchénie. En s'attaquant à Anatoli Koulikov, il rappelle que la direction des opérations sur le terrain avait été, dès février 1995, confiée par le président au ministre de l'intérieur. Lorsque Boris Eltsine signa, mercredi, le décret donnant des pouvoirs accrus au Conseil de sécurité et à Alexandre Lebed, le général Koulikov, avait aussitôt indiqué qu'il refusait de se soumettre à l'ancien parachutiste.

Partisan de la guerre à outrance, le général Koulikov est opposé à toutes négociations, prétexte selon lui au *« regroupement des forces séparatistes »*.

Enfin, soucieux de conserver le soutien de son électorat – les militaires essentiellement – Alexandre Lebed veut défendre l'honneur de l'armée, laquelle, plus que le ministère de l'intérieur, a essuyé de lourdes pertes en vingt mois de guerre, sans compter le coup porté à son prestige. Comparant l'intervention des troupes en Tchétchénie à la guerre menée par le pouvoir soviétique en Afghanistan, le général, après avoir rencontré, jeudi, le chef indépendantiste, Zelimkhan Iandarbiev, s'est dit prêt à faire cesser la guerre *« en vingt, vingt-cinq minutes »*, suscitant les rires francs de son auditoire. *« Le pays est sous la menace d'une explosion sociale à cause de la guerre en Tchétchénie »* a expliqué Alexandre Lebed.

> « On ne peut loger à deux dans la même tanière, ce sera lui ou moi »

De nombreuses zones d'ombres subsistent dans les propos du général Lebed. Son plan *« radical »* sur la Tchétchénie n'a toujours pas été dévoilé. Avant d'être appelé à aux affaires par le Kremlin, il s'était démarqué en prononçant pour la tenue d'un *« référendum sur l'indépendance de la Tchétchénie »*. Mais rien n'a filtré, vendredi, à l'occasion de sa conférence de presse, ou trop peu. *« Ce qui se passe aux check-points en Tchétchénie et un véritable crime »* a-t-il dénoncé sans en dire plus.

Reconnaissant *« n'avoir pas obtenu grand-chose »* lors de sa discussion avec Zelimkhan Iandarbiev, il s'est toutefois dit prêt à poursuivre le processus de négociation, lequel *« prendra du temps »*. Les télévisions avaient retransmis, vendredi soir, des images de la rencontre entre les deux hommes et leurs délégations. On y voyait la table de négociations couverte de bouteilles de soda – le général Lebed comme les indépendantistes étant connus pour leur peu de goût pour les alcools – et l'atmosphère semblait chaleureuse.

Mais malgré l'annonce par les indépendantistes d'un prochain cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire tchétchène, l'espoir est faible de voir la crise se résoudre pacifiquement. Des voix se font encore entendre à Moscou qui réclament une escalade du conflit. *« On ne pourra gagner cette guerre qu'en annihilant dans sa totalité la population mâle de Tchétchénie »* confiait, vendredi, au quotidien anglophone *Moscow Times*, Andrei Piontkovski, un « expert » du centre des études stratégiques de Moscou : *« Notre seule supériorité sur les Tchétchènes, c'est l'aviation, mais en bombardant les villages on tue 100 innocents et ensuite 10 à 15 jeunes hommes sont prêts à prendre les armes contre nous »*.

Plus modéré, Alexandre Konovalov, de l'Institut des Etats-Unis et du Canada expliquait ainsi les raisons de la déroute des forces fédérales en Tchétchénie : *« Quant un soldat réalise qu'il défend les intérêts pécuniers de quelqu'un au sommet, il se met à penser qu'il doit lui aussi gagner de l'argent dans cette guerre, alors il vend ce qu'il a : ses armes, son carburant. »*

Marie Jégo

Anatoli Koulikov : le champion des « opérations de police »

MASSIF, le cheveu ras, les traits épais et les yeux cachés par d'épaisses lunettes fumées, le général Anatoli Koulikov, champion du *« nettoyage de toute la Tchétchénie »*, n'est pas un tendre. Il fut projeté sur la scène tchétchène en février 1995, lorsque le Kremlin, après deux mois de combats, décida de transférer la direction des opérations sur place aux forces du ministère de l'intérieur (MVD). Vice-ministre de l'intérieur, il est alors propulsé commandant de l'ensemble des forces sur le terrain, chargé des *« opérations de police et du maintien de l'ordre constitutionnel »*.


PORTRAIT

Le ministère de la défense, après avoir essuyé de lourdes pertes lors de la prise de Grozny, en janvier et février 1995, se montrait de plus en plus sceptique à l'égard d'une opération que certains officiers de haut rang trouvaient contraire à la nouvelle doctrine militaire russe et à la Constitution, lesquelles ne prévoient pas l'intervention de l'armée sur la scène intérieure. *« L'offensive militaire lancée le 11 décembre 1994 est pour l'essentiel terminée »*, annonçait le Conseil de sécurité en janvier 1995. Mais, à peine investi, Anatoli Koulikov prophétisa : *« Nous avançons lentement mais inexorablement. »*

Né en 1946 dans la région de Stavropol, le territoire administratif voisin de la Tchétchénie, Anatoli Koulikov termine l'Académie de l'état-major général en 1990. Deux ans plus tard, il est vice-ministre de l'intérieur et se rallie à Boris Eltsine lors du soulèvement des parlementaires, en octobre 1993.

La guerre en Tchétchénie lui vaut une rapide ascension. En juin 1995, c'est lui qui remplace Viktor Erine, le ministre de l'intérieur limogé après un raid des indépendantistes sur la ville de Boudennovsk (sud de la Russie) qui contraint le Kremlin à négocier. Koulikov, lui, n'a aucune intention de négocier. Il avait commencé à former une milice tchétchène de quinze mille hommes chargée de *« lutter contre la criminalité »* qui, explique-t-il aujourd'hui, avait *« donné de bons résultats »*. *« Le président Eltsine avait donné son accord mais le financement n'a pas suivi »*, a-t-il déploré, vendredi soir, peu après avoir été nommément mis en cause par le général Lebed. *« Par trois fois*, se défend-il, *j'ai demandé l'instauration de l'état d'urgence, en vain. »*

Mais les ambitions du général Koulikov ne se limitent pas au seul théâtre des opérations en Tchétchénie. Afin de remédier au manque chronique de moyens dont souffrent ses troupes – *« l'état de nos troupes est le même qu'en 1917 »* –, il avait, en février 1995, épouvanté les « libéraux » du gouvernement russe en proposant la renationalisation des banques et le recours massif aux réserves or du pays pour financer les opérations en Tchétchénie.

« Il n'y a pas de secret, la crise économique que nous vivons ne peut pas ne pas se répercuter sur l'état matériel des troupes », avait-il dit, dimanche dernier, dans une intervention à la Chambre basse du Parlement. A cette occasion, l'inflexible général avait pourtant admis que *« le choix d'une solution de force ne donnera aucun résultat »*.

M. J.

Le 6 août, des indépendantistes portaient des uniformes russes...

L'OFFENSIVE des indépendantistes tchétchènes sur Grozny, le 6 août, était connue *« de tout le monde, trois jours au moins avant qu'elle ait lieu »*, a déclaré Alexandre Lebed, le secrétaire du Conseil de sécurité, au terme de son deuxième voyage dans la république caucasienne, vendredi 16 août. Ce fait a été corroboré le même jour par l'adjoint du général Koulikov, Stanislav Kavoun. Au cours d'une conférence de presse, celui-ci a expliqué que l'armée – tout comme le ministère de l'intérieur et les services de sécurité (FSB, ex-KGB) – n'ignoraient pas que des *« provocations se préparaient »* dans les grandes villes de la Tchétchénie : *« Grozny, Argoun et Goudermes »*. En conséquence, des *« mesures préventives »* avaient été adoptées : renforcement des troupes du ministère de l'intérieur (7 000 hommes à Grozny) et *« fournitures de munitions et de réserves alimentaires »* aux divers points de contrôle.

« Le 6 août à l'aube, des détachements de troupes du ministère de l'intérieur dépêchées en renfort sur Grozny tombèrent nez à nez » avec les indépendantistes, soit deux groupes de *« 400 à 600 hommes chacun »*, raconte Stanislav Kavoun. *« Nous avons alors subi nos plus lourdes pertes »*, a reconnu le général, avouant que les *« séparatistes doudaleviens »* s'étaient, lors de cette opération, emparés de dix-huit pièces d'artillerie, blindés et autres.

Le 8 août, le ministère de l'intérieur, qui a la haute main sur Grozny, appela les troupes du ministère de la défense à la rescousse, sans résultats. Impossible en effet, d'après Stanislav Kavoun, de *« transformer la ville en forteresse »* car il aurait fallu pour cela disposer de *« 150 000 hommes »* a-t-il confié avec regret. D'après lui, seulement *« trente-trois points d'entrée »* dans la ville (sur 130) étaient contrôlés par la partie russe.

Si le raid des indépendantistes sur Grozny, vécu comme une véritable humiliation par le commandement, suscite aujourd'hui des prises de bec entre les divers responsables militaires russes, de nombreux témoignages confirment la totale désorganisation des forces sur le terrain. Ainsi dans un reportage publié, jeudi 15 août, par le quotidien *Komsomolskaïa Pravda*, un jeune appelé des forces du ministère de l'intérieur, blessé et aujourd'hui soigné dans un hôpital de Rostov-sur-le-Don, explique comment son unité avait reçu l'ordre, le 5 août, c'est-à-dire la veille du raid, d'abandonner le poste de contrôle à une entrée de la capitale tchétchène.

« Le 6 août, les séparatistes sont allés droit à la gare. Après s'en être emparés, ils y ont trouvé un wagon entier d'uniformes et de munitions », racontait, vendredi, Stanislav Terekhov à la chaîne de télévision indépendante NTV. *« Le fait que les séparatistes portaient des tenues du ministère de l'intérieur a considérablement compliqué le travail »*, a-t-il expliqué.

La confusion est également totale concernant le bilan des combats. Alexandre Lebed a fait état, vendredi à Moscou, de *« 247 morts, 1 020 blessés et 142 disparus dont on peut considérer que 90 % ont été tués »* dans les rangs russes entre le 6 et le 15 août. Quelques heures auparavant, le général Kavoun avait, quant à lui, annoncé *« 265 tués »*.

M. J.

Dans les rues de Grozny, les « Boieviki » roulent en Jeep, drapeau tchétchène au vent

GROZNY
de notre envoyé spécial

Il règne dans la capitale tchétchène une étrange atmosphère. Une épaisse fumée noire se dégage de la raffinerie en feu. De temps à autre, malgré le cessez-le-feu, retentissent des rafales d'armes automatiques, l'explosion sourde d'un obus de mortier. Et partout, dans les ruines encore fumantes des grands immeubles calcinés, dans les rues aux maisons criblées de balles, on entend un cri de victoire et de joie : *« Allah ou Akbar »* Allah est grand, Dieu est très grand : il a permis à la petite Tchétchénie de tenir tête à l'immense Russie. Et, malgré les victimes civiles – des centaines peut-être –, beaucoup ont le sourire à Grozny.

Depuis plus de dix jours, les combattants indépendantistes ont pris le contrôle de la ville, assiégeant les forces russes dans leurs bunkers, leurs postes de contrôle. Les habitants leur expriment leur sympathie. Profitant de la trêve pour se réapprovisionner, des femmes, des enfants, des anciens saluent les guerriers en levant le poing, en criant la grandeur d'Allah qui a permis ce miracle. Grozny est « libérée » des forces russes. Armés de kalachnikovs et d'armes antichars, les *Boieviki* (les combattants) sont partout. Ils sillonnent la ville dévastée dans des Jeep, en klaxonnant, le drapeau tchétchène au vent. Ils ont installé des barrages sur les routes d'accès. Combattants et civils échangent des blagues ; les indépendantistes ne sont pas en terrain conquis, ils sont ici chez eux, ils se sont installés dans les rues, dans les cours des immeubles, on les a hébergés dans les maisons, dans les appartements, dans l'ordre et dans la bonne humeur.

L'ESPOIR

« Nous contrôlons notre République », explique en souriant Alek Tsagaiev, un soldat tchétchène qui tient un barrage à l'une des entrées sud de la capitale. *« Les Russes disaient que nous n'étions que quelques dizaines de bandits qui couraient dans les montagnes. Et voilà, nous leur avons pris les trois plus grandes villes de notre République »*, s'amuse Alek, trente-trois ans, l'arme automatique en bandoulière, un chapeau noir ceint d'un bandeau vert – couleur de l'islam et de la Tchétchénie –, sur la tête.

A Grozny, les soldats russes se terrent derrière leurs sacs de sable, les blocs de béton. Ils tirent sur tout ce qui bouge ou finissent par se rendre, affamés. *« Les leurs ne leur ont rien donné à manger depuis dix jours »*, commente un combattant de quinze ans. Dans un ancien dispensaire, des *Boieviki* montrent une vingtaine de soldats russes prisonniers. Aucun d'eux ne semble avoir été maltraité, mais certains ont les larmes de l'humiliation dans les yeux.

Dans la ville, des indépendantistes pilotant de vieux camions soviétiques comme s'il s'agissait de formules 1, distribuent de la nourriture à la population civile. La plupart des routes habituelles sont coupées par les combats, la voie ferrée sert de chemin de secours. De la gare, théâtre de violents combats, des femmes en robe de chambre ramènent de l'eau. Deux hommes portent un blessé ; une vieille dame tire un frigo sur un chariot. Aza Salajieva, institutrice de cinquante-cinq ans, profite de l'accalmie pour *« aller voir si ses parents sont vivants »*. Elle espère que le général Lebed va régler ce conflit, *« car l'espoir est la dernière chose à mourir »*. *« Nous voulions construire notre nation et voilà qu'ils nous tuent. Tous mes fils, mes neveux, seront des combattants tant que je vivrai*, jure-t-elle. *La question*, reprend Aza, *doit se résoudre à Moscou, c'est l'armée russe qui doit partir et non nos combattants. »*

Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas l'intention de bouger. *« On reste, nous ne voulons pas repartir, nous nous battrons jusqu'au dernier soldat russe qui voudra rester en Tchétchénie »*, assure Khamat Gamaiev, un combattant. Si le Kremlin compte sur les promesses et la promotion du général Lebed, un adversaire de la guerre, pour que les combattants tchétchènes lâchent prise à Grozny, il risque d'être déçu. *« Je n'ai confiance en aucun Russe, ils ne tiennent pas leur parole, un accord avec eux ne vaut que le poids du papier »*, dit Chamyl Bassaiev, le chef des opérations à Grozny.

LA FLEUR À LA KALACHNIKOV

Auteur de la tragique prise d'otages de Boudennovsk, au sud de la Russie en juin 1995, et devenu un véritable héros national, Chamyl Bassaiev a été blessé au pied par une balle dans les combats de Grozny. Il reconnaît trente-cinq tués et quatre-vingts blessés parmi ses combattants, mais estime les pertes russes à plusieurs centaines d'hommes. *« La Russie s'est humiliée elle-même, elle ne peut même pas nourrir ses soldats, certains ont même dû manger des chiens errants*, dit-il. *On se bat plus facilement en ville que dans les villages. »*

Certes les Russes peuvent essayer de reprendre Grozny, estime-t-il, mais ils devront le payer très cher : *« Ils peuvent mettre six mois et perdre dix mille hommes ou bombarder et détruire complètement la ville pour la reprendre en un mois et nous partirons aussi rapidement que nous sommes venus après avoir tué autant de soldats russes que possible. »*

En charge des opérations, Aslambek, adjoint de Chamyl Bassaiev, espère que les *« débiles »* qui commandent en Russie auront compris le message. *« Nous leur avons montré que c'est le peuple entier qui combat »*, explique-t-il devant une gigantesque carte d'état-major, où de petits drapeaux marquent l'emplacement des troupes russes assiégées à Grozny

Au sud de la République, Mikhaïl, membre des forces spéciales russes, contrôle mollement la route. Il a mis une fleur dans le canon de sa kalachnikov. *« L'armée russe doit partir d'ici, les Tchétchènes peuvent faire l'ordre eux-mêmes »*, dit-il. *« Leurs parents sont tués dans les bombardements et ils prennent les armes »*, ajoute un de ses collègues.

Les Tchétchènes vont rentrer leurs vaches, d'autres vêtus de noir se rassemblent pour enterrer les morts. Chacun a un oeil fixé sur le ciel. Les hélicoptères et les avions de combat qui tirent sur les voitures de réfugiés et bombardent à l'aveugle les villages ont suspendu leur ronde mortelle. Maintenant, ce sont les milliers de soldats russes pris au piège à Grozny qui sont en train de payer le prix du sang tchétchène.

Jean-Baptiste Naudet

Un appel des Européens en faveur des civils

L'Union européenne a appelé, vendredi 16 août, à des efforts supplémentaires pour venir en aide aux populations civiles en Tchétchénie. Dans une déclaration, la présidence irlandaise de l'UE souligne que celle-ci *« continue d'être sérieusement préoccupée par la situation en Tchétchénie »*, tout en notant *« que les deux parties ont conclu un cessez-le-feu qui semble en général respecté »*. *« L'Union*, poursuit le texte, *reste tout particulièrement concernée par le sort de la population civile. Elle considère que, s'il y a une certaine amélioration de la situation sur le terrain, davantage doit encore être fait. »*

Les Quinze demandent que les mesures nécessaires soient prises par les deux parties pour permettre aux organisations humanitaires d'effectuer leur travail. *« L'Union européenne*, peut-on lire dans le communiqué, *réaffirme sa ferme conviction que la situation en Tchétchénie ne peut être résolue par des moyens militaires et qu'une solution ne peut-être trouvée que par la négociation »*. – (AFP.)

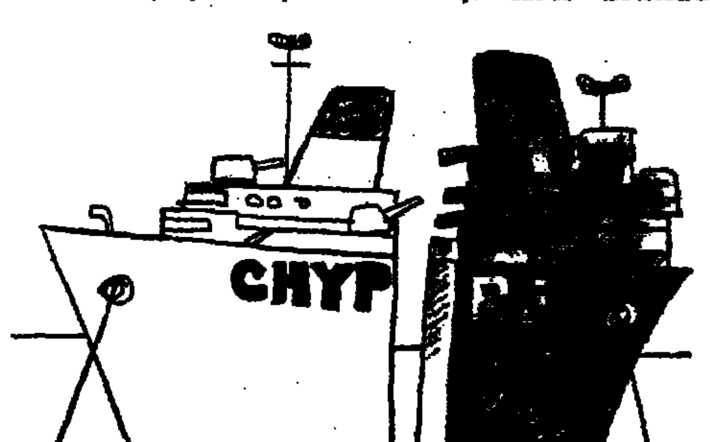
« Le statu quo à Chypre est dangereux », estime le ministre chypriote des affaires étrangères

M. Michaélidès réclame un rôle « plus efficace » des Nations unies

Les autorités chypriotes grecques espèrent un retour au calme après l'enterrement, vendredi 16 août, du deuxième manifestant tué par la police turque ces derniers jours sur la ligne séparant la République de Chypre de la zone occupée par la Turquie. Le chef de la diplomatie de Nicosie estime que le mandat des « casques bleus » doit être revu et réclame un engagement réel des Américains et des Européens.

NICOSIE
de notre envoyée spéciale

« Ce à quoi nous avons assisté ces derniers jours est un signe évident de la nécessité d'accroître nos efforts pour trouver une solution au problème de Chypre. » Chef de la diplomatie chypriote, Alecos Michaélidès veut croire à l'apaisement des esprits et, dit-il, *« plus vite nous sortirons de cette tension, mieux cela sera »*. Le calme qui a prévalu, vendredi 16 août, à l'issue de l'enterrement de Solomos Solomou, le jeune homme tué par des policiers turcs, laisse d'ailleurs à penser que la situation va se détendre, et les autorités chypriotes faisaient de cette nouvelle cérémonie de deuil un test quant au futur immédiat. *« Mais,* ajoute M. Michaélidès, *le* statu quo *est dangereux. Aller de l'avant dans le processus de négociation est la seule voie possible. Je ne pense pas qu'attendre soit une bonne politique. »*



Les offres de reprise des négociations intercommunautaires faites, jeudi à Lefkosa, par le ministre des affaires étrangères turc, Mme Ciller, et par le chef de la République autoproclamée de Chypre du Nord, Rauf Denktash, laissent toutefois sceptique M. Michaélidès. D'autant plus, affirme-t-il, que les paroles de Tansu Ciller, qui avait affirmé *« être prête à briser les mains de ceux qui s'en prenaient au drapeau turc »*, *« ne sont pas dignes d'un ancien premier ministre »*. *« Est-ce notre rôle d'enflammer la situation ? »*, s'interroge-t-il. De toute façon, affirme-t-il, *« avant une réunion entre M. Cléridès* [président de la République de Chypre] *et M. Denktash, il faut que soit établie une base commune de discussion. Il est nécessaire d'établir un processus de consultation pour cerner les questions clés et que chacun de nous puisse donner son opinion »*, poursuit M. Michaélidès. *« Organiser une rencontre au sommet sans un minimum de chances de succès ne servirait à rien, au contraire »*

Pour mener à bien ce processus, M. Michaélidès en appelle tout à la fois à l'ONU, *« l'institution reconnue mais qui a été incapable d'apporter une solution depuis vingt-deux ans »*, aux Etats-Unis, *« qui ont montré un intérêt dans les questions de sécurité et qui ont de bonnes relations avec les militaires turcs »*, et à l'Union européenne, *« qui a la capacité de proposer des solutions pour l'aspect interne du problème »*. *« Sans réel engagement et sans présence active des Etats-Unis et de l'Union européenne, les Nations unies, seules, ne peuvent pas résoudre le problème »*, ajoute M. Michaélidès. Tout en *« appréciant »* la nomination par la présidence européenne d'un émissaire chargé de suivre la question chypriote, le ministre *« regrette que celui-ci ne soit pas délégué par le conseil lui-même, ce qui lui donnerait plus de soutien politique et soulignerait l'engagement à agir des quinze nations européennes »*.

Dans *« l'immédiat »*, et pour éviter le renouvellement d'incidents comme ceux que vient de connaître Chypre, M. Michaélidès voudrait d'abord *« voir les Nations unies réétudier le statut de la zone tampon »*. De largeur variable, celle-ci, placée sous la responsabilité de mille deux cents « casques bleus », court presque tout le long des 180 kilomètres de la *« ligne verte »* qui coupe depuis l'invasion turque de 1974 l'île de Chypre d'est en ouest. *« Personne ne doit pénétrer dans cette zone »*, reconnaît M. Michaélidès. *« Certes,* dit-il, *quelques-uns* [des Chypriotes grecs] *l'ont fait, mais cela donne-t-il le droit aux Turcs de tirer ? » « Personne ne devrait avoir le droit d'ouvrir le feu dans cette zone ; or ce n'est pas la première fois que cela se produit »*, ajoute-t-il, en citant le cas d'un jeune conscrit chypriote grec tué, en juin, alors que, pour Nicosie, il voulait simplement parler à son homologue chypriote turc, de l'autre côté de la zone tampon. *« Les Nations unies doivent regarder cette affaire de très près et voir comment ils peuvent exercer leur rôle de contrôle plus efficacement »*, dit encore M. Michaélidès, qui souhaite aussi que *« l'ONU s'interroge sur la qualité du mandat des « casques bleus », qui ne sont pas armés »*.

« Nous ne voulons pas d'affrontement, conclut M. Michaélidès, *et nous ferons tout pour calmer les choses. Mais, parce que la situation est maintenant tendue, nous attendons de la communauté internationale qu'elle intensifie ses efforts pour trouver une solution et qu'elle prenne conscience de l'urgence »*.

Françoise Chipaux

■ **L'Union européenne** a condamné, vendredi 16 août, *« les meurtres brutaux »* de deux Chypriotes grecs. *« L'UE déplore vivement les actes de violence commis récemment à Chypre ainsi que le recours disproportionné à la violence de la part des forces de sécurité* [chypriotes turques] *dans le nord du pays en réponse à l'entrée non autorisée dans la zone tampon »*, a déclaré la présidence irlandaise dans un communiqué diffusé à Bruxelles.

■ **Trois cents manifestants hostiles à la Turquie** s'en sont pris, vendredi 16 août dans la soirée, au consulat turc de Komotini, une ville du nord-est de la Grèce. Certains ont cassé des vitrines de commerces appartenant à des Turcs de souche et les vitres d'une mosquée. – *(AFP.)*

La Belgique en proie aux rapts d'adolescents

Deux jeunes filles ont été libérées par la police, qui n'écarte pas l'hypothèse d'un réseau de pédophiles

BRUXELLES
de notre correspondant

Enlevées l'une près de Tournai le 28 mai, l'autre à Bertrix (Wallonie) le 9 août, deux adolescentes de quatorze ans ont été retrouvées séquestrées dans une maison de Marcinelle, près de Charleroi, jeudi 15 août. Leurs ravisseurs, un couple avec enfants, avaient été discrètement arrêtés l'avant-veille. Au moins deux autres personnes apparemment liées à cette affaire ont été interpellées. Traumatisée par huit meurtres ou disparitions de jeunes ces derniers temps, la Belgique se prend à espérer que ces énigmes vont être élucidées. Tout en restant prudents, les enquêteurs n'excluent pas l'hypothèse d'un réseau de pédophiles criminels, avec ramifications à l'étranger.

Trahi par le numéro de la camionnette dont un témoin avait observé la présence près de l'endroit où disparut Laetitia Delhez, le 9 août, Marc Dutroux, quarante ans, a fini par craquer à l'issue d'un long interrogatoire sur lequel la presse belge avait accepté de faire le silence pour ne pas gêner l'enquête. *« Je vais vous donner deux filles »*, lâcha-t-il. Avec Sabine Dardenne, qu'elle ne connaissait pas jusqu'à leur épreuve commune, Laetitia a été retrouvée séquestrée dans une cave dont l'entrée était si bien dissimulée que les policiers ne l'avaient pas vue lors d'une première perquisition. Un peu gêné par ce fait, le procureur du roi a expliqué que la maison était silencieuse parce que Dutroux avait menacé ses victimes si elles criaient. Evoquant les sévices et les pressions morales exercées sur Sabine et Laetitia, un psychologue requis pour leur examen a indiqué que Dutroux leur disait que leurs parents refusaient de *« payer une rançon »* pour les retrouver.

Ce personnage est un récidiviste arrêté en 1986 pour des faits analogues, condamné en 1989 à treize ans de prison et libéré au bout de trois ans pour bonne conduite. Le parquet avait formulé un avis défavorable, mais le ministre de la justice était passé outre, comme la loi le permet.

INDIGNATION

Cette loi sur les libérations conditionnelles indigne la population, et un débat est d'ores et déjà ouvert, pas seulement parmi les nombreuses personnes qui ont tenté de faire un mauvais sort à Dutroux lors d'un nouvel interrogatoire, vendredi. Un expert a souligné que le fait qu'un détenu se montre docile pendant son incarcération ne signifie pas qu'il soit moins pervers qu'un autre détenu plus remuant, au contraire. En principe, un « tuteur » surveille le comportement des libérés par anticipation. L'affaire Dutroux montre que, faute de moyens, cela est largement théorique.

Sans ressources bien définies, Dutroux vivait avec une ancienne institutrice, également condamnée pour sévices sur mineurs. En plus de leur domicile « familial », ils possédaient en Wallonie plusieurs maisons qui intriguent les enquêteurs. En juin 1995, deux fillettes, Julie et Mélissa, ont aussi été enlevées près de leurs domiciles respectifs dans la région de Liège. Leurs photos ont été diffusées sur des milliers d'affiches dans tout le pays, sans que les recherches aboutissent. Fondée par les parents de deux jeunes assassinés en 1992, une association Marc et Corine a mobilisé l'opinion pour que la lumière soit faite sur ces affaires et quelques autres.

Jean de la Guérivière

Solomos Solomou enterré en héros, mais dans le calme

PARALIMNI
(à l'est de Nicosie)
de notre envoyée spéciale

« Héros, héros, tu es mort pour Chypre, pour la patrie. » Il fait nuit noire dans le petit cimetière de Paralimni où plusieurs milliers de personnes ont accompagné à pied le long des rues la dépouille mortelle de Solomos Solomou, vingt-six ans, tué mercredi par les forces de sécurité chypriotes-turques alors qu'il voulait arracher un drapeau turc. La foule entonne pour la deuxième fois l'hymne national et ses amis font le V de la victoire alors que plusieurs de ses proches s'effondrent en pleurant.

Enveloppé du drapeau grec, aussi symbole de l'Eglise orthodoxe grecque, le corps du jeune homme a été directement mis en terre à la façon des martyrs et au son de marches funèbres jouées par une fanfare de la police. Sa tombe jouxte celle, encore couverte de fleurs, de son cousin, battu à mort, dimanche, par des manifestants et des soldats chypriotes-turcs et turcs.

Le recueillement et l'émotion ont, dans cette foule majoritairement vêtue de noir, remplacé la colère et la volonté exprimée par le père de la victime de ne pas *« profiter »* de la mort de son fils pour créer de nouveaux incidents est respectée. Tout a été fait pour éviter de nouvaux affrontements et même le président de la République, Glafcos Cléridès, a renoncé à venir, se faisant représenter par un ministre. L'archévêque grec-orthodoxe de Chypre, Chrysostomos, a lui aussi tenté de calmer les esprits, contrairement à ses habitudes et au prêche enflammé qu'il avait fait mercredi dernier aux obsèques du premier manifestant. *« Vous avez aidé vos dirigeants à montrer au monde entier l'injustice infligée à Chypre. Votre but a été atteint. Evitez toute nouvelle action afin de leur donner le temps de faire leur travail »*, a dit Mgr Chrysostomos, dont l'homélie a été interrompue à plusieurs reprises par des applaudissements nourris. Mercredi dernier, Mgr Chrysostomos avait affirmé que *« l'hellénisme n'a pas peur de la mort, lorsqu'il s'agit de la liberté »*.

PRÉCAUTIONS TARDIVES

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que le cercueil de Solomos Solomou, porté par des jeunes gens en noir et recouvert du drapeau grec, avait fait son entrée dans l'église Saint-Georges, beaucoup trop petite pour contenir la foule, dont beaucoup de personnalités politiques chypriotes-grecques et grecques. Le premier ministre grec, Costas Simitis, qui avait mercredi, jour du drame, annoncé sa participation à ces funérailles, s'était lui aussi fait représenter par un secrétaire d'Etat. *« La Grèce ne veut pas donner l'impression que nous sommes au bord de la guerre,* affirme en guise d'explication un officiel chypriote ; *la visite ce samedi à Nicosie de M. Simitis, la première depuis sa nomination, pour une brève réunion de travail, est avant tout un geste de solidarité vis-à-vis de Chypre. »*

Les autorités chypriotes avaient cette fois déployé d'importantes forces de l'ordre pour empêcher *« coûte que coûte »*, ce qui n'était pas le cas lors des deux précédentes manifestations, d'éventuels manifestants de s'approcher de la zone occupée par les Turcs à Dhérynia. Un premier cordon de la police anti-émeutes casquée et armée de matraques avait été mis en place à quelque trois cents mètres du dernier barrage chypriote grec. Il était appuyé derrière par un deuxième cordon de policiers qui avaient placé leurs jeeps en enfilade pour barrer la route et les champs alentours. Une tranchée protégée par un rideau de barbelés avait aussi été creusée, alors que l'armée avait édifié un haut rempart de terre sur la route menant au premier barrage de l'ONU.

Ces précautions tardives ont permis que cette nouvelle cérémonie de deuil se déroule sans encombre et les responsables de la police n'ont même pas eu trop de mal à convaincre, tard dans la soirée, une cinquantaine de jeunes de renoncer à leur projet de déposer une gerbe près du lieu où a été tué Solomos Solomou. Après avoir chanté des chants patriotiques, ceux-ci ont confié leur gerbe à un officier qui l'a déposée à la limite de la zone-tampon gardée par les soldats de l'ONU qui avaient aussi été mis en état d'alerte.

Encore sous le choc d'une semaine tragique comme ils n'en avaient pas connue depuis l'invasion de 1974, les Chypriotes grecs n'aspirent plus qu'au calme. Mais ce drame laissera des traces et la crainte de voir aujourd'hui se développer à Chypre des groupes extrémistes violents est réelle.

F. C.

Italie ou Allemagne : deux voies possibles pour rejuger l'ancien SS Erich Priebke

ROME
de notre correspondant

L'ancien capitaine SS Erich Priebke pourrait être rejugé en Allemagne ou en Italie pour sa participation au massacre de trois cent trente-cinq otages italiens aux fosses Ardéatines, près de Rome, en mars 1994.

Après la consternation générale suscitée par le verdict du tribunal militaire italien, qui avait reconnu, le 1er août, à l'ancien officier allemand de quatre-vingt-trois ans des circonstances atténuantes et l'avait pratiquement acquitté, l'espoir renaît donc de voir un procès qui le jugerait à nouveau de manière moins contestable.

Malgré l'extrême complexité judiciaire de ce cas, deux procédures, l'une internationale, l'autre italienne, suivent déjà leur cours. Le dossier de demande d'extradition du parquet de Dortmund, dont l'annonce avait permis au garde des sceaux italien, Giovanni Maria Flick, de faire réincarcérer Priebke huit heures après sa libération par le tribunal militaire, est parvenu à son ministère, lundi 12 août. Il doit être traduit de l'allemand en italien, puis transmis à la cour d'appel qui rendra sa décision. Tout cela peut se réaliser dans les quarante jours de détention préventive de Priebke autorisés par la loi, autrement dit, avant le 11 septembre.

VICE DE FORME

Selon des juristes, la convention d'extradition du Conseil de l'Europe de 1957 rend possible l'extradition, même si l'ex-nazi était jugé pour les mêmes faits – le massacre des fosses Ardéatines – en Allemagne. Le fait que son jugement en Italie ne soit pas définitif en raison des différents recours pendants ou annoncés autorise l'Allemagne à demander à le rejuger.

L'Argentine, qui avait extradé Erich Priebke en novembre 1995 en Italie, doit cependant donner son accord formel pour sa réextradition vers l'Allemagne et non plus affirmer, comme elle l'avait fait début août, *« ne plus rien avoir à faire »* avec lui.

Parallèlement à la voie de l'extradition en Allemagne, le parquet militaire italien et les familles des victimes se démènent pour faire casser le procès pour vice de forme, au motif que le président du tribunal s'était exprimé avant le début du procès en prédisant son issue. Ainsi le tribunal serait récusé, et un nouveau procès pourrait s'ouvrir.

Piebke pourrait, par ailleurs, être impliqué dans une autre exaction commise dans la nuit du 3 au 4 juin 1944 à La Storta, village à la sortie nord de Rome sur la Via Cassia. Cette accusation, qui n'est pas prouvée, provient d'un autre ex-officier SS et collègue de Priebke, Karl Hass, aux arrêts domiciliaires en Italie, et dont l'Allemagne demande aussi l'extradition pour sa participation aux représailles des fosses Ardéatines.

Hass a affirmé que Priebke était présent à La Sorta, quand quatorze prisonniers politiques, dont le syndicaliste Bruno Buozzi, ont été fusillés. Ce jour-là les Alliés atteignaient Rome et les Allemands se repliaient vers le nord. Priebke a soutenu qu'il était revenu à Rome le 4 juin et ne pouvait être à La Storta.

L'ancien ambassadeur de France à Rome et dirigeant socialiste, Gilles Martinet, qui a épousé la fille de Bruno Buozzi, a déposé une plainte au parquet de Rome. Une enquête préliminaire de la justice militaire est ouverte. Gilles Martinet réclame une confrontation Priebke-Hass. Si Priebke était impliqué dans l'exécution sommaire de La Storta, il pourrait difficilement fonder sa défense comme il l'a fait à son procès, sur son obligation d'obéir aux ordres de supérieurs.– *(Intérim.)*

Au Mexique, le dossier sur l'assassinat de Luis Colosio s'enlise

L'ACQUITTEMENT récent d'un des assassins présumés de Luis Colosio, candidat, en 1994, à la présidence mexicaine (*Le Monde* du 9 août), soulève l'embarras à Mexico où les partis politiques s'affrontent sur la suite à donner au dossier. Considéré comme le dauphin du président sortant, Carlos Salina, Luis Donaldo Colosio, candidat à la présidence du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis soixante-sept ans, avait été assassiné en mars 1994, quatre mois avant le scrutin, au cours d'un meeting dans la ville frontalière de Tijuana.

L'auteur effectif de l'assassinat, Mario Aburto, avait été immédiatement arrêté, puis condamné à quarante-cinq ans de prison. Quelque temps plus tard, un autre suspect, qui exerçait un rôle mineur dans le service de sécurité de la victime, Othon Cortès, était impliqué à son tour. Mais le 7 août dernier, après être resté dix-neuf mois en prison, il a été acquitté *« faute de preuves suffisantes »*, décision judiciaire qui a incité le président mexicain, Ernesto Zedillo, à écarter du dossier le procureur spécial chargé de l'enquête, Pablo Chapa.

ENQUÊTE SUSPENDUE

Depuis, et en l'absence de magistrat pour la conduire, l'enquête est suspendue. Les quatre partis politiques représentés au Parlement, chargés de lui trouver un successeur, ne parviennent pas à se mettre d'accord. L'un d'entre eux, le Parti de la révolution démocratique (PRD, centre gauche), vient même d'annoncer qu'il refusait de participer à la commission chargée de sa nomination. La presse mexicaine relève de son côté que les candidats éventuels pour reprendre cette enquête, politiquement extrêmement délicate, ne sont de toute façon pas légion, et affirme que les rares personnes pressenties ont déjà refusé.

L'assassinat de Luis Colosio et les mystères qui l'entourent encore – les mobiles de l'assassin n'ont jamais été clairement éclaircis – ont, en effet, suscité de nombreuses rumeurs éclaboussant l'ancien président Salinas, aujourd'hui retiré en Irlande – pour se maintenir au pouvoir, ce dernier aurait fait exécuter celui qui avait toutes les chances de lui succéder – ou, à l'inverse, ses adversaires, soupçonnés d'avoir commandité l'assassinat pour prendre le contrôle du Parti révolutionnaire institutionnel et de l'Etat.

Depuis deux ans, l'affaire est passée entre les mains de trois juges et de trois procureurs spéciaux, qui ont chacun avancé leur hypothèse, allant de l'acte d'un déséquilibré jusqu'au complot d'Etat. Devant cette enquête qui n'aboutit pas, l'opposition accuse le pouvoir de chercher à *« enterrer »* l'affaire. – *(AFP.)*

Les Somaliens déçus que la mort du général Aïdid n'ait pas débouché sur des pourparlers de paix

La faction du chef de guerre a repris le combat contre les partisans d'Ali Mahdi

La mort, survenue le 1er août à Mogadiscio des suites de blessures au combat, du général Mohamed Farah Aïdid, chef d'un des principaux clans en lutte en Somalie, n'a pas débouché sur des pourparlers de paix, comme l'espéraient les habitants de ce pays déchiré depuis cinq ans. Hussein Farah Aïdid, fils du défunt, aussitôt nommé *« président »*, a été pris *« en main »* par les durs de sa faction.

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

La déception des Somaliens est à la mesure de l'espoir qu'avait suscité chez eux la mort du général Mohamed Farah Aïdid, le 1er août à Mogadiscio, des suites de blessures. Pendant quelques jours, les habitants de ce pays en guerre ont cru à l'ouverture possible de pourparlers entre factions. Mais la nomination du fils préféré du défunt, Hussein Farah Aïdid, à la « présidence » leur a rappelé que les éminences grises de la faction Aïdid qui encadrent l'héritier entendaient reprendre à leur compte l'intransigeance du général, considéré par beaucoup comme *« le principal obstacle à la paix en Somalie »*.

Après quelques discours et une conférence de presse marqués par des réflexions qui s'écartaient de la *« ligne du général »*, Hussein Aïdid semble, désormais, prudemment tenu à l'écart des médias par un entourage qui, dit-on à Mogadiscio, souhaiterait d'abord lui apprendre à s'exprimer en public.

RUPTURE DU CESSEZ-LE-FEU

Retour donc au *statu quo* politique. Sur le terrain, les combats ont repris huit jours après la déclaration unilatérale de cessez-le-feu faite par le principal rival du camp Aïdid, Ali Mahdi.

Ce dernier, qui contrôle les quartiers nord de la capitale, avait été désigné *« président par intérim »*, en 1991, par une conférence de plusieurs factions, à laquelle le général Aïdid ne participait pas. Dans son bureau, situé au quatrième étage du bâtiment quasi intact des services de sécurité de l'ancien président Syaad Barré, Ali Mahdi a beau jeu d'exprimer sa *« profonde déception »*, huit jours après avoir lancé une nouvelle offre de négociation. *« Nous sommes toujours disposés au dialogue,* ajoute-t-il, *mais Hussein Aïdid ne peut y prendre part qu'en tant que chef de faction et non comme président de la Somalie. »*

A Mogadiscio sud, de l'autre côté de la ligne de démarcation, le ministre des affaires étrangères de la faction Aïdid, Jama Mohamed Ghalib, répète qu'il n'y a pas lieu de convoquer une conférence de paix *« puisque celle-ci a déjà eu lieu »* – une référence à celle qu'avait organisée le général Aïdid et à l'issue de laquelle ses partisans l'avaient désigné, en juin 1995, *« président par intérim de la Somalie »*. Les Somaliens sont, à nouveau, dans l'attente d'une improbable paix.

Depuis la chute du régime Syaad Barré, début 1991, la Somalie, privée d'Etat, n'évoque qu'une prolifération de luttes politico-claniques, ou de drames humanitaires. Splendide capitale il y a cinq ans, Mogadiscio n'est plus qu'une ville rongée par la misère et traversée par une « ligne verte » au tracé tribal, un no man's land écumé par des bandes de jeunes *moryanes* (brigands), et où survivent encore dans des quartiers en ruines et dévorés de végétation, des familles qui ne savent où habiter.

En récupérant l'arsenal abandonné par l'armée de Syaad Barré et, plus tard, en détournant l'aide humanitaire déversée par milliers de tonnes pendant la grande famine de 1992, les chefs de faction ont guerroyé pendant deux ans à la tête de milices qui dévastaient les campagnes.

MENACES SUR LES ONG

C'est pour endiguer une catastrophe qui n'avait rien de naturel – 300 000 personnes victimes de la guerre et de la famine entre 1991 et 1993 – que la communauté internationale, Etats-Unis en tête, avait lancé, en décembre 1992, une intervention humanitaire massive, protégée des pillages de miliciens par 30 000 soldats étrangers. L'Opération des Nations unies en Somalie (Onusom), de mars 1993 à mars 1995, a coûté plus de 2 milliards de dollars à la communanuté internationale. Si elle fut une réussite humanitaire, elle a été un lourd échec politique.

Furieux de ne pas être reconnu par l'ONU comme l'homme politique clé de la Somalie, Aïdid déclara la guerre aux contingents étrangers, dont 99 hommes ont été tués : 24 « casques bleus » pakistanais le 5 octobre 1993, et 18 marines le 3 octobre suivant. Après quoi l'armée américaine se retira en mars 1994, suivie, un an plus tard, par les « casques bleus » de l'Onusom, auxquels emboîtèrent le pas la plupart des organisations humanitaires, qui craignaient pour leur sécurité.

La guérilla reprit, à moindre échelle, toutefois, car les munitions s'épuisaient et l'aide humanitaire se tarissait, réduisant les moyens d'action des chefs de guerre. En 1995, le général Aïdid, qui perdit l'appui de l'Ethiopie mais gagna celui de la Libye, tenta de nouveau d'étendre son territoire, visant notamment quelques ports et aéroports, la riche vallée de la rivière Shebelle et le sud-ouest du pays.

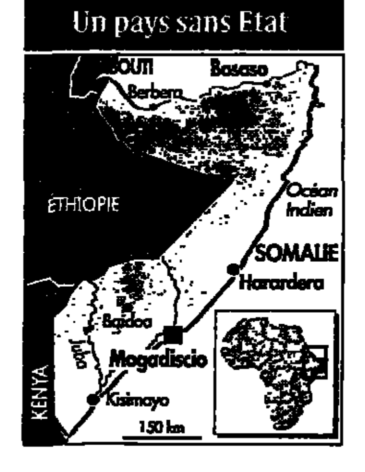
Aujourd'hui, dans les régions troublées par la guerre, les agences caritatives éprouvent les même difficultés qu'en 1992 : elles ne peuvent accéder aux populations affamées que par l'intermédaire de chefs de guerre menaçants et cupides. En un an, le Programme alimentaire mondial (PAM) a fermé neuf de ses onze délégations régionales en Somalie, découragé par les menaces, le racket ou simplement l'insécurité.

« Compte tenu des résultats de l'Onusom par rapport à son coût, les donateurs estiment malheureusement que leur argent peut être mieux utilisé ailleurs », explique Stefania Pace, représentante du Comité international pour le développement des peuples (CISP), une ONG italienne présente depuis plus de dix ans en Somalie. *« Et les ONG ne sont plus prêtes à prendre de risques comme en 1992-1993 »*, ajoute-t-elle.

Les affrontements menacent surtout les villes et places stratégiques qui suscitent des convoitises, comme Mogadiscio, dont le port – contrôlé par le clan Aïdid mais sous les canons d'Ali Mahdi – est inutilisé depuis un an, de même que la piste de l'aéroport international occupée par plusieurs factions rivales. Là, les besoins humanitaires sont permanents. *« Nous voyons souvent revenir sur Mogadiscio – où ils espèrent trouver plus aisément de quoi se nourrir – des déplacés de 1992, qui sont repartis, rassurés, dans leurs villages à l'époque de l'Onusom, avant de fuir une nouvelle vague d'insécurité »*, constate Mohamed Alasow, responsable de l'Unicef, qui gère plusieurs centres nutritionnels.

Les Somaliens épris de paix voudraient espérer que la mort du général Aïdid – de loin le meilleur stratège de son époque – affaiblira ses partisans, qui pourraient alors accepter de négocier un partage du pouvoir. Mais les combats de ces derniers jours montrent que les fidèles de feu le général savent toujours imposer la loi de leurs fusils.

Jean Hélène



L'économie informelle de la pénurie

Dans onze des dix-huit régions de la Somalie, l'Union européenne estime que la paix et la sécurité sont satisfaisantes, et elle y finance des projets de réhabilitation, signe qu'une certaine stabilité lui paraît acquise. Le Comité international pour le développement des peuples, une ONG italienne, a, par exemple, pu reconstruire l'hôpital de Harardera et ouvrir une école non-coranique fréquentée depuis quatre mois par quatre cent cinquante élèves. Plus au nord, le port de Bosaso, qui n'est pas paralysé par des luttes de clans, enrichit tout le nord-est du pays.

Totalement informelle, l'économie somalienne tourne au ralenti depuis le départ des Nations unies : sucre, carburant, objets manufacturés, importés de Dubaï ou de Mombasa, en échange des exportations de bétail, de produits de la mer ou de peaux. La masse monétaire, elle, n'a pas varié, aucune autorité n'ayant le pouvoir de faire tourner la planche à billets ; mais le shilling somalien a perdu la moitié de sa valeur après le départ de l'Onusom.

Les Jordaniens se révoltent contre la hausse du prix du pain

Quatre villes du Sud ont été secouées par les émeutes. Le roi Hussein dénonce des « partis ayant des affiliations à l'étranger »

LE ROI HUSSEIN a accusé, samedi 17 août, des *« partis ayant des affiliations à l'étranger »* d'être responsables d'émeutes qui avaient secoué, la veille, quatre villes du sud du royaume, et dont l'objectif était de protester contre une récente augmentation du prix du pain. Le souverain a affirmé dans un discours que les responsables de ces troubles *« n'appartiennent en aucune manière au Front de l'action islamique »*.

Mettant en garde contre *« un mauvais usage de la démocratie »*, le roi a prévenu qu'il avait *« donné par précaution des instructions* [aux forces de sécurité] *pour frapper d'une main de fer tout fauteur de trouble »*. Il a fait un éloge appuyé des forces de sécurité et de l'armée *« protecteurs du pays, sa voix et son fouet »*.

Le ministre de l'information, Marouan Mouacher, qui a minimisé l'étendue des troubles, a mis en cause un *« groupe gauchiste »* – allusion probable aux partis proches des organisations palestiniennes radicales ou du Baas au pouvoir en Syrie et en Irak.

Les émeutes avaient commencé après la prière du vendredi à Karak, située à cent soixante kilomètres au sud de la capitale. Elles se sont étendues aux villes de Mazar, Tafileh et Maan, plus au sud. Trois personnes ont été blessées à Karak, dont un officier de police, selon des sources hospitalières ; mais un responsable jordanien a démenti qu'il y ait eu des blessés civils.

UNE BANQUE INCENDIÉE

Selon un habitant, les émeutes ont commencé lorsque la foule a vu une personne battue par des policiers. Des voitures ont été incendiées et une succursale de banque a été détruite par le feu. Une coopérative gouvernementale a été pillée et incendiée.

Mardi 13 août, le gouvernement avait plus que doublé le prix du kilo de pain ordinaire, tandis que celui du pain de qualité supérieure passait de 0,085 à 0,22 dinar (de 0,65 à 1,7 franc), dans le cadre d'une réduction des subventions aux produits alimentaires, conformément au plan de redressement économique convenu avec le Fonds monétaire international. Le pain est la nourriture de base des plus défavorisés, dans un pays dont la population attend toujours les dividendes du traité de paix signé en 1994 avec Israël.

Le Parlement n'a pas réussi à faire revenir le gouvernement sur sa décision. Sa session extraordinaire a été suspendue par décret du roi. – *(AFP, Reuter.)*

Pol Pot serait toujours vivant selon son ancien bras droit

PHNOM PENH. Le chef des Khmers rouges, Pol Pot, est toujours vivant, a laissé entendre Ieng Sary, ancien numéro deux des Khmers rouges, dans un communiqué diffusé, vendredi 16 août, par la radio cambodgienne. Il a indiqué que *« les soldats et le peuple »* des divisions khmers rouges 415 et 450 lui avaient demandé de prendre leur tête pour refuser les ordres des chefs rebelles Pol Pot, Ta Mok et Son Sen. Ces deux divisions, ainsi que deux autres divisions khmers rouges refusant l'autorité du commandement central khmer rouge, ont conclu, jeudi 15 août, un cessez-le-feu avec l'armée gouvernementale. Le communiqué ne précise pas si Pol Pot a été vu en personne, ou si des ordres ont été donnés en son nom. Sa mort avait été annoncée, en juin, par des sources des services de renseignement, mais n'avait pas été confirmée par des sources indépendantes. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU SUD : malgré un nouvel assaut donné,** vendredi 16 août, à l'Université de Séoul, la police n'a pas réussi à briser la résistance de trois mille six cents étudiants qui y manifestaient pour le troisième jour consécutif en faveur de la réunification avec la Corée du Nord communiste. Plus d'une centaine d'étudiants ont été interpellés, ce qui porte à huit cents le nombre des interpellations au cours des trois derniers jours. – *(Reuter.)*

■ **VIETNAM : le passage d'un typhon a fait sept cents disparus,** mercredi 14 août, sur une flotille de bateaux de pêche au large des côtes de la province de Thanh Hoa, au nord-est du Vietnam. Dix-neuf cadavres ont été repêchés près des trente navires qui ont été détruits, et près de cent autres embarcations n'ont pas été retrouvées. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : dans le cadre d'une campagne d'« épuration »,** le procureur général de la République, Antonio Lozano, a annoncé la destitution de 737 des 4400 agents, officiers et sous-officiers de la Police judiciaire fédérale, institution réputée pour sa corruption. D'autres mises à l'écart devraient suivre. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : un journaliste algérien réfugié en France** mais dépourvu de papiers, Rachid Ikhenousene, a été interpellé, mercredi 15 août, à Paris d'où il risque d'être expulsé vers l'Algérie, indique l'organisation Reporters sans frontières (RSF). Ancien rédacteur en chef-adjoint du journal francophone *Liberté*, il a comparu le 16 août devant la justice puis a été placé en rétention administrative. Arrivé en France en juillet 1993, il avait demandé l'asile politique, mais sa demande a été définitivement rejetée en janvier dernier, selon RSF.

PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : Amnesty international,** a fait état, vendredi 16 août, d'*« au moins »* huit décès, vraisemblablement sous la torture, de Palestiniens détenus par les forces de sécurité palestiniennes. *« Une condamnation publique de la torture doit être faite au nom de l'Autorité palestinienne par le président Arafat »*, a estimé Amnesty international dans un communiqué. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : le Conseil de sécurité de l'ONU** a voté, vendredi 16 août, le principe d'un embargo aérien contre le Soudan, pour son refus de livrer des militants islamistes soupçonnés d'avoir tenté d'assassiner le président égyptien, Hosni Moubarak, à Addis Abéba, en juin 1995. La date d'entrée en vigueur de l'embargo sera décidée d'ici à trois mois. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **TAÏWAN-CHINE : un projet du groupe Formosa Plastics,** qui prévoyait d'investir 3 milliards de dollars dans la construction d'une centrale électrique en Chine, a été suspendu jusqu'au 26 août, a annoncé la commission gouvernementale de l'investissement. La décision fait suite à un appel du président taïwanais Lee Teng-hui à réduire les investissements sur le continent – pour, estime-t-on, les accroître sur l'île.

■ **ONU : le secrétaire général de l'Organisation des nations unies,** Boutros Boutros-Ghali, va proposer pour l'organisation un budget de 2,4 milliards de dollars pour les années 1998-1999, en réduction de 178,9 millions par rapport à celui de 1996-1997. – *(AFP.)*

A Djibouti, cinq opposants au dauphin du président Hassan Gouled sont condamnés à l'inéligibilité et à la prison

DJIBOUTI

de notre envoyé spécial

Les cinq personnalités djiboutiennes incarcérées à la prison de Gabode, depuis le 7 août, pour avoir offensé le chef de l'Etat ont été condamnées à six mois de prison ferme et cinq ans d'inéligibilité ou de privation de droits civiques, a-t-on appris, vendredi 17 août. Parmi eux figurent l'ancien chef de la diplomatie djiboutienne et ex-secrétaire général du Rassemblement populaire pour le progrès (RPP, parti au pouvoir), Moumin Bahdon Farah, l'ex-directeur de cabinet du président de la République, Ismaël Guedi Hared (qui a occupé cette fonction dix-neuf années), et l'ancien ministre de la défense, Ahmed Boulaleh Barreh.

Considérées par la défense comme *« arbitraires »*, ces condamnations s'inscrivent dans le cadre de la lutte pour la succession qui s'intensifie au sein du RPP au fur et à mesure que la santé de l'octogénaire président Hassan Gouled Aptidon se dégrade. Soigné en France pendant trois mois, de décembre 1995 à mars 1996, ce dernier s'est à nouveau récemment rendu en Arabie saoudite pour d'autres examens médicaux.

Les rivalités entre prétendants se sont étalées au grand jour dès janvier, après que le chef de l'Etat eut clairement indiqué qui était son dauphin en octroyant, par décret, l'essentiel des pouvoirs à son neveu, Ismaël Omar Guelleh, son fidèle chef de cabinet chargé de la sécurité. Celui-ci a, désormais, la haute main sur l'essentiel de la puissance publique (police, justice, information...), mais non de l'économie (cependant contrôlée par un de ses proches) et de l'administration.

En mars, cette passation de pouvoir avant l'heure a été suivie, après le retour à Djibouti du chef de l'Etat, par l'éviction du gouvernement de Moumin Bahdon Farah, le plus dangereux rival d'Ismaël Omar Guelleh, du fait de son influence au sein du parti au pouvoir et dans les milieux politiques (il a été ministre pendant dix-sept ans).

« PROCÉDÉS ARBITRAIRES »

Moumin Bahdon avait répliqué en créant en avril, avec Ismaël Guedi Hared, un groupe d'opposition de treize députés à l'Assemblée nationale (dont la totalité des soixante-deux membres appartiennent au RPP, l'ex-parti unique, depuis les élections multipartistes de 1993) : le Groupe pour la démocratie et la République (RPP-GDR).

Aussitôt exclus du parti par le chef de l'Etat, les cinq ont accusé, le 25 mai dans un communiqué, le président Gouled de *« régner par la terreur et la force, tout en bafouant notre Constitution et les institutions républicaines »*. Cette prise de position a offert un prétexte idéal à Ismaël Omar Guelleh pour neutraliser ses adversaires en les poursuivant en justice pour offense au chef de l'Etat, après avoir fait lever de manière expéditive leur immunité par le bureau de l'Assemblée, le 12 juin.

INFLUENCE FRANCO-AMÉRICAINE

Le jour de la condamnation des prévenus, le 7 août, un important dispositif policier quadrillait les abords du tribunal afin d'éviter des manifestations en faveur de Moumin Bahdon, dont la popularité semble inquiéter le palais présidentiel. L'avocat français de Moumin Bahdon, Me Arnaud de Montebourg, estime que le pouvoir a usé de *« procédés arbitraires »* pour condamner ce qui n'est qu'un délit d'opinion. Il a porté l'affaire devant la commission de juristes de l'ONU à Genève. Il s'étonne, en outre, de la *« complicité »* de la France qui *« aide le pouvoir djiboutien à habiller juridiquement des décisions scélérates »*.

Cette affaire a aussi révélé une lutte d'influences, jusque-là feutrée, entre la France et les Etats-Unis, les deux puissances militaires de la région (Paris entretient 3 700 hommes sur l'ex-territoire français des Afars et des Issas, et Washington a des relations étroites avec l'Erythrée et l'Ethiopie). L'ambassadeur américain à Djibouti, Martin Chesches, affiche son soutien à Moumin Bahdon au procès duquel il a dépêché un observateur. La France semble, au contraire, avoir pris le parti du neveu du président Gouled, *« qui a une longueur d'avance »*.

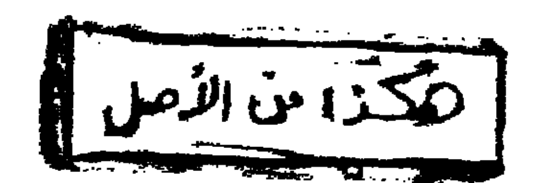
S'estimant impopulaire au sein du clan des Issas (qui domine la vie politique depuis l'indépendance en 1977), Ismaël Omar Guelleh s'est efforcé de forger une alliance avec les Afars, l'autre ethnie majeure de Djibouti – non seulement avec les fidèles Afars du chef de l'Etat, comme le premier ministre Barkat Gourad, mais aussi avec d'ex-rebelles du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD), dont deux dirigeants ont intégré le gouvernement suite à l'accord de paix de 1994.

Il semble que dans les milieux afars, qui s'estiment marginalisés par le président Gouled, beaucoup soient à présent favorables à une alliance avec son neveu – qu'ils considéraient pourtant, il y a peu, comme leur *« bête noire »* –, pour faire pièce à l'opposition issa, irritée quant à elle de la domination du sous-clan issa des Mamassanes (celui du président Gouled).

Quoi qu'il en soit, la manœuvre autoritaire d'Ismaël Omar Guelleh pour écarter de la course à la présidence Moumin Bahdon (empêché de se présenter à toute élection pour cinq ans), augure mal, sinon de la stabilité, du moins de la démocratisation de la République de Djibouti.

J. H.





ORDRE MORAL Les catholiques traditionalistes *ne sont* pas parvenus à étendre leur influence parmi les élus de la majorité. En revanche, députés et sénateurs sont de plus en plus nombreux à se retrouver dans certaines valeurs conservatrices, dès lors qu'il s'agit de la famille ou de la santé. ● PIERRE BERNARD, député (République et Liberté) de Seine-Saint-Denis et suppléant d'Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, fait figure de missionnaire intégriste au Palais-Bourbon. ● EN VENDÉE, Philippe de Villiers, fondateur du Mouvement pour la France, a suscité l'irritation de l'évêque de son diocèse en tentant de « récupérer » la prochaine visite du pape dans son département. ● DES VIERGES « *pèlerines* » qui achèvent un tour de France agacent l'épiscopat.

La célébration de Clovis encourage l'activisme des catholiques intégristes

La frange traditionaliste de l'Eglise exploite la prochaine commémoration du baptême du roi franc à Reims, à laquelle le pape devrait assister. Si l'influence politique reste limitée, les valeurs conservatrices n'en progressent pas moins parmi les élus de la majorité

FACE à un problème politique délicat, Christine Boutin, député (UDF-FD) des Yvelines, a une méthode infaillible : elle consulte la Bible. *« J'y trouve toujours la réponse »*, assure-t-elle. A l'Assemblée nationale, elle ne dissimule rien de ses convictions catholiques, tendance ultra-traditionaliste. *« Je crois être considérée comme une catholique de choc par mes collègues »*, se flatte-t-elle, avant de reconnaître sans détour : *« Mon engagement catholique est le fondement même de mon action politique »*.

Ils sont peu nombreux, sur les bancs du Parlement, à afficher de telles convictions. Alors qu'aux Etats-Unis, le *credo* des très conservateurs membres de la Coalition chrétienne imprègne la campagne républicaine, les catholiques français les plus conservateurs, voire intégristes, trouvent plus aisément des relais politiques au Front national, notamment dans les rangs du mouvement Chrétienté-Solidarité de Bernard Antony, ou encore auprès du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers.

Quelques thèmes, cependant, mobilisent immanquablement les « âmes pieuses » du Palais-Bourbon. C'est, comme aux Etats-Unis, le cas de l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Toujours épaulées par des associations qui se consacrent à ce combat, elles ne perdent pas une occasion pour tenter d'introduire un coin dans le dispositif de la loi Veil. Leur dernière tentative date de mars. Profitant d'un rituel projet de loi portant diverses mesures d'ordre social, Jean-Louis Beaumont (UDF, Val-de-Marne), s'était associé à Mme Boutin pour demander que les associations de *« défense du droit à la vie »* puissent se porter partie civile en cas de *« provocations à l'avortement »*. En clair, il s'agissait de museler le planning familial en attaquant en justice ses campagnes d'information.

Dans le secret des travaux de la commission des affaires sociales, les deux élus avaient trouvé assez de renforts pour faire adopter la mesure. En séance publique, pourtant, seul un autre député, Pierre Bernard (République et Liberté, Seine-Saint-Denis), avait soutenu leur initiative. *« Le seul axe de ma pensée, qui guide toutes mes actions mêmes politiques, (...) est celui qui conduit vers Dieu »*, a écrit M. Bernard, maire de Montfermeil, dans son journal municipal.

UNE ATTITUDE ISOLÉE

La discussion des lois sur la bioéthique avait également mobilisé les catholiques traditionalistes. Le rapporteur des textes à l'Assemblée Jean-François Mattéi (UDF, Bouches-du-Rhône), se souvient encore des *« agressions verbales »* et de la *« tentative d'invasion »* de son domicile dont il avait été victime de la part des *« intégristes »*. Dans l'enceinte du Palais-Bourbon, leurs thèses avaient ensuite trouvé leurs relais habituels. M. Beaumont et Mme Boutin, rejoints par Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), avaient, en vain, tenté de s'opposer à la discussion, tandis que quelques sénateurs, d'accord avec Bernard Laurent (UC, Aube) et Charles Jolibois (RI, Maine-et-Loire), avaient essayé de remettre en cause la loi Veil. *« Chacun peut légitimement avoir ses convictions. Mais lorsqu'on veut les faire prévaloir sur les lois de la République, on n'est plus dans le rôle de représentant du peuple »*, analyse M. Mattéi.

En fait, cette attitude reste isolée. *« Contrairement aux Etats-Unis, les traditionalistes n'ont jamais réussi à fonder la notion de majorité morale en France, pays où la tradition laïque est forte »*, explique Henri Madelin, rédacteur en chef de la revue *Études*. Il estime cependant que pourrait se développer, à l'avenir, *« une sorte de charismatisme politique véhiculant un discours bien-pensant »*. *« Nous vivons dans un monde tellement changeant que le besoin de certitude conduit à s'accrocher à des dogmes »*, confirme l'universitaire François Bédarida, qui ajoute : *« Sans se reconnaître dans l'extrême droite, beaucoup de gens sont inquiets. C'est un terrain favorable à une reprise en main. »*

Si les ultras restent marginaux, l'influence du catholicisme conservateur se fait sentir au-delà de ce noyau dur. Au gré des sujets abordés, notamment lorsqu'il s'agit de famille ou de lutte contre le sida, peuvent se retrouver, à leurs côtés, des cercles plus ou moins étendus de parlementaires sensibles à ce courant de pensée. *« On ne peut pas identifier à l'Assemblée nationale un groupe constitué de défenseurs des traditionalistes. C'est à géométrie variable »*, observe M. Mattéi. Ce camaïeu se retrouve d'ailleurs au sein du « groupe de spiritualité » – qui regroupe les parlementaires d'inspiration chrétienne –, aujourd'hui animé par un RPR, Bruno Bourg-Broc (Marne), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale. Son activité consiste principalement à organiser des soirées de prière et de réflexion, des retraites ou des pèlerinages. En juin, la dernière réunion, en présence de Mgr Gérard Defois, archevêque de Reims, s'intitulait *« Pourquoi Clovis aujourd'hui »*. Et environ cent vingt membres du groupe de spiritualité s'apprêtent à se rendre à Reims, le 22 septembre, pour la venue de Jean-Paul II.

Lieu de quelques batailles menées au nom du traditionalisme, l'Assemblée nationale est, au total, bien loin de trouver grâce aux yeux de Philippe Laguérie, l'abbé de l'église intégriste de Saint-Nicolas-du-Chardonnet : ironisant sur *« tous ces pieux députés qui vont à la messe et en font étalage »*, il constate *« leur peur viscérale de se désolidariser du consensus politique »*.

Cécile Chambraud et Jean-Baptiste de Montvalon

Les « poussées d'adrénaline » d'Eric Raoult

***« Quand Pierre Bernard intervient à l'Assemblée, j'ai des poussées d'adrénaline »*, affirme aujourd'hui Eric Raoult, ministre de la ville et de l'intégration. Tout en estimant que c'est *« quelqu'un qui vit son engagement et a des côtés attachants »*, le ministre a choisi de couper les ponts après avoir constaté la présence de son suppléant aux obsèques de Paul Touvier : *« Si j'avais le choix entre être battu et avoir Pierre Bernard comme suppléant, je choisirais la première solution »*. La première anicroche date d'avant le second tour des élections législatives de 1993, M. Bernard ayant appelé à voter pour le candidat FN dans une autre circonscription de Seine-Saint-Denis. *« Je savais à quoi je m'engageais en le prenant comme suppléant »*, avait toutefois reconnu M. Raoult (*Le Monde* daté 28-29 mars 1993).**

L'itinéraire singulier de Pierre Bernard, missionnaire intégriste au Palais-Bourbon

ÉTIQUETÉ « divers droite » depuis son succès municipal dans le bastion communiste de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), en 1983, Pierre Bernard, qui reste fidèle à Philippe de Villiers tout en épousant les thèses du FN, fait figure de missionnaire intégriste égaré au Palais-Bourbon, où il siège en tant que député de Seine-Saint-Denis depuis la nomination d'Eric Raoult au gouvernement, en mai 1995.

Cet ancien officier de la « coloniale », dont le dernier fait d'armes a été sa présence remarquée aux obsèques de l'ancien milicien Paul Touvier, a une conception toute particulière de la séparation de l'Église et de l'Etat. Ainsi, le 10 juin, sur papier à en-tête de l'Assemblée, il invite les élus de Seine-Saint-Denis à son domicile pour *« une soirée de méditations et de prières autour d'une des 108 Vierges pèlerines (...) »* [lire ci-contre] : *« Ce sera pour nous l'occasion de demander à Marie son intercession pour notre circonscription, pour notre département et pour notre pays. »*

Intitulé *La Gerbe* – à l'instar d'un journal fondé en juillet 1940 par Alphonse de Chateaubriant, fervent admirateur d'Hitler –, le bulletin municipal est truffé de références intégristes. Le maire-éditorialiste qui, selon un conseiller municipal d'opposition, conclut *« systématiquement »* toutes les réunions du conseil par un vibrant *« Que Dieu vous garde ! »*, ne manque pas une occasion d'y rappeler ses ouailles à l'ordre de la chrétienté. En mars 1991, il relate à ses administrés sa *« trop courte retraite de trois jours »* au monastère intégriste Sainte-Madeleine du Barroux (Vaucluse), base arrière des extrémistes catholiques et citadelle du FN (*Le Monde* du 13 août).

Quant à la présence de M. Bernard aux obsèques de Touvier, elle n'a rien de fortuit. En mai 1994, cet ami de Me Jacques Trémolet de Villers – ancien avocat de Paul Touvier et actuellement chargé des dossiers juridiques de Montfermeil –, favorable à l'abrogation de la loi Gayssot sur le négationnisme, expliquait dans *La Gerbe* : *« Un tribunal vient de condamner très sévèrement Paul Touvier, presque octogénaire, gracié par le président Pompidou, coupable, il est vrai, d'avoir fait tuer sept juifs au lieu de trente comme il en avait reçu l'ordre. »*

Intégriste en religion, Pierre Bernard l'est également en politique. A Montfermeil, il commence par débaptiser une rue Allende, diffuse dans les écoles un *« manuel d'éducation civique et morale »* édité par la Fédération internationale pour la défense des valeurs fondamentales. Le maire commence à faire parler de lui en 1985, lorsqu'il tente d'interdire l'accès des écoles primaires de la cité des Bosquets aux immigrés. Quatre ans plus tard, il se rabat sur les écoles maternelles. Le 10 janvier 1990, le conseil municipal entérine une décision visant à couper les fournitures, la cantine et l'entretien (excepté le chauffage) destinés à ces écoles. Deux fois condamné pour *« discrimination raciale »* en 1988 et 1991, il a ensuite été relaxé pour des raisons de forme, le 21 mars, par le tribunal correctionnel de Paris, qui avait à se prononcer sur sa décision du 10 janvier 1990.

UNE NOUVELLE TRIBUNE

Réélu en 1989, il se rapproche de Philippe de Villiers, jusqu'à organiser chaque année un mini Puy-du-Fou dans sa ville. En novembre 1989, il crée France Debout, association d'élus soucieux de *« se battre (...) vis-à-vis d'une politique d'immigration sans contrôle (...), démente »*. Un an plus tard, il accorde un entretien à Claude Cornilleau, alors président du Parti nationaliste français et européen (PNFE), dans l'organe officiel de ce groupuscule néonazi, *Tribune nationaliste*. En mars 1993, choisi comme suppléant par Eric Raoult, candidat RPR au renouvellement de son mandat législatif dans la douzième circonscription de Seine-Saint-Denis, il appelle à voter pour le candidat du FN, Franck Timmermans, dans la deuxième circonscription. Le ticket Raoult-Bernard est élu avec près de 70 % des voix au second tour.

En février 1994, le maire de Montfermeil adresse à tous les parlementaires une étude qui recense les naissances d'enfants étrangers en situation irrégulière survenues à l'hôpital intercommunal de sa ville.

Mai 1995 : Eric Raoult entre au gouvernement. Pierre Bernard lui succède à l'Assemblée. Après une assez confortable réélection à la mairie de Montfermeil un mois plus tard, malgré la présence cette fois, d'une liste du FN, l'ancien officier va profiter à plein de cette nouvelle tribune.

Ainsi, à propos de l'avortement, le 26 juillet 1995 : « [Il convient] *d'éviter la généralisation du scénario suivant : lui : « Tu me plais » ; elle : « Prends-moi » ; quelques semaines plus tard, elle : « Zut, tu m'as fait un gosse » ; lui : « Fais-le sauter, c'est remboursé par la sécu. »*

J.-B. de M.

Quand Philippe de Villiers « se prend pour l'évêque »...

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

La visite prévue du pape, le 19 septembre à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), à 8 kilomètres du Puy du Fou, pour un peu plus de deux heures seulement, ne sera qu'une simple visite de dévotion personnelle au tombeau de saint Louis-Marie Grignon de Montfort (1673-1716). Mais depuis l'annonce, en janvier, de cette visite de Jean-Paul II, les tensions n'ont pas manqué entre l'évêché de Luçon et Philippe de Villiers. Aujourd'hui, celui-ci doit cependant se rendre à l'évidence : il n'aura pas la « grand-messe » qu'il appelait de ses voeux.

Décembre 1991. Philippe de Villiers s'adresse aux Puyfolais : *« Je vous avais dit, l'an dernier, que cette visite exceptionnelle était possible. Cette fois-ci, je vous dis que c'est probable. »* Chacun, alors, comprend que le créateur du Puy du Fou espère une visite de Jean-Paul II, en 1993 ou 1994, à l'occasion du bicentenaire des guerres de Vendée. Aujourd'hui encore, l'évêque de Luçon, Mgr François Garnier, affirme ne pas comprendre ce qui nourrissait alors ces espoirs. L'évêché est aussi *« incapable de dire de quoi il a été question »* lors de la rencontre à Rome, au printemps, entre M. de Villiers et le pape. Les affrontements entre Mgr Garnier et le président du Mouvement pour la France (MPF) ont rarement été directs. Le Père François-Xavier Loizeau, vicaire épiscopal, reconnaît cependant qu'en juillet, *« les deux hommes ont eu un moment de franche explication »*. M. de Villiers froisse pour la première fois la susceptibilité de Mgr Garnier, peu avant que celui-ci soit sacré évêque, en 1990, lorsque le président du conseil général, qui redoute la nomination d'un évêque « progressiste », cherche à cerner la personnalité du futur prélat. Ce dernier l'apprend vite, n'apprécie pas et le fait savoir. La commémoration, en 1993, de l'insurrection vendéenne donne lieu à une stricte séparation des rôles. L'évêché organise son propre colloque et va jusqu'à prévenir : *« Les célébrations religieuses (...) ne glorifieront pas la lutte ni le soulèvement comme tels et, a fortiori, n'épouseront aucune cause politique. »*

La tension est ravivée le 16 janvier lorsque Alouette FM, la radio dirigée par Bertrand de Villiers, le frère de Philippe, annonce comme un scoop la venue du pape. L'évêché apprécie peu. Dès lors, débute une partie de « bras de fer ». Objectif des villiéristes : contraindre l'évêque à ouvrir la visite du pape à tous les Vendéens. Une Association pour l'accueil du pape en Vendée naît en mai, animée par des chrétiens du Bocage. Ces « catholiques de base » demandent *« au moins une bénédiction papale »*. Robert Bousseau, leur président, explique : *« Il y a deux cents ans, nous nous sommes battus pour garder notre foi. Aujourd'hui, on peut la montrer au Saint-Père et on nous le refuse. »* Et de faire circuler des pétitions qui ne recueillent qu'un millier de signatures.

Dans le même temps, Mgr Garnier apprend la harangue de Philippe de Villiers à des élus bocains : *« Il nous faut faire venir 50 000 Vendéens à Saint-Laurent-sur-Sèvre. »* Ces propos s'ajoutent à ceux de son lieutenant, le député MPF Bruno Retailleau, qui lui a succédé dans son ancienne circonscription de Montaigu, et lance : *« Il serait dommage que le pape soit reçu dans un désert. »*

CALMER LE JEU

François-Xavier Loizeau, le bras droit du prélat, fait aujourd'hui remarquer avec un zeste d'ironie : *« Il y aura, entre les religieux, les habitants et les scolaires qu'il est prévu de réunir à Saint-Laurent-sur-Sèvre, à peu près 10 000 personnes autour du pape. Ce désert est bien rempli. »*

Mgr Garnier a lui-même rappelé le droit du pape à *« se recueillir sur le tombeau de saint Grignion de Montfort et à dialoguer avec ceux qui se sont consacrés à la vie religieuse »*. Par le canal efficace des paroisses, il a fortement incité ses fidèles à se rendre, le 20 septembre, à Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), pour le rassemblement des chrétiens de l'ouest de la France.

A l'évêché, on prend acte maintenant, avec soulagement, *« de la volonté de M. de Villiers de calmer le jeu »*. Celui-ci vient, en accordant un entretien à l'hebdomadaire catholique *L'Écho de l'Ouest*, de signer ce qui ressemble à un armistice. Il y affirme *« ne pas vouloir interférer »* avec la décision épiscopale et ne pas vouloir empiéter sur le domaine religieux. Il y a peu encore, lorsque la tension était vive, on expliquait sans charité dans l'entourage de Mgr Garnier que *« M. de Villiers, quelquefois, se prend pour l'évêque »*...

Gaspard Norrito

M. Le Chevallier « consacre » Toulon au Sacré-Cœur

C'est un communiqué laconique, daté du 6 août, et signé du maire Front national Jean-Marie Le Chevallier, qui a annoncé l'événement : *« La Ville de Toulon a été consacrée au Sacré-Cœur au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le dimanche 4 août à l'issue de la messe célébrée en l'église Saint-François-de-Paule par le chanoine Proton, curé de la cathédrale. »* Selon M. Le Chevallier, la cérémonie se serait déroulée en présence des membres de la majorité du conseil municipal. Mais l'amiral Nachin, premier adjoint, s'étonnait de cette manifestation trois jours après son déroulement. Cette initiative est également peu appréciée par l'évêché, pour qui elle doit être *« considérée comme un acte privé »*. Mgr Joseph Madec, évêque de Toulon, avait décliné l'invitation du maire d'assister à l'office. – *(Corresp.)*

Les Vierges qui font tourner les têtes

PARTIES du Puy il y a un an, les « Vierges pèlerines » vont rentrer au port à Baillet-en-France (Val-d'Oise). Polytechnicien de vingt-neuf ans, Olivier Bonnassies fait les comptes : 108 statues de la Vierge remorquées par 108 Peugeot « 106 » ; 2 millions de kilomètres à travers la France ; 35 000 veillées de prières ou nuits d'adoration ; plus d'un million et demi de fidèles touchés et un nombre inestimable de « conversions » et de « miracles ». Des témoins ont eu des « visions ». Des vocations religieuses se sont subitement révélées. Atteinte d'un cancer des os, une malade aurait été guérie dans l'Allier. Dans les Vosges, un vieux prêtre immobilisé s'est remis à marcher...

Fort de ce succès, la confrérie Notre-Dame de France, présidée par Me Fricoteaux, notaire à Saint-Denis, s'apprête à mettre le cap sur Reims, où elle entend honorer comme il convient la visite du pape. Le 15 septembre, après avoir salué les 108 Vierges rassemblées à Baillet-en-France, sous leur auvent bleu et dans leur cortège de pétales, d'étoiles et d'oriflammes, quelques milliers de ces *« fous de Marie »* prendront la route de la Champagne, où le 22 septembre, ils déposeront, aux pieds du pape, *« une pluie de consécrations »*, personnelles, de la France à la Vierge, etc.

Rien n'est trop beau pour Marie. Me Fricoteaux a convaincu ses confrères d'accueillir à l'hôtel des Notaires à Paris, du 28 septembre au 3 octobre, quarante et une reproductions à la feuille d'or des icônes de la Vierge parmi les plus belles au monde. Le 9 octobre, la confrérie se rendra à Rome. Elle y sera reçue au premier rang lors de l'audience générale du pape et un « tour du monde » des Vierges, prévu jusqu'en 2000, prendra le départ. Près d'une centaine de pays *sont déjà engagés. Notre-*Dame du Danemark rendra visite à Notre-Dame d'Espagne, et inversement.

Autant dire que cette opération, qui faisait sourire il y a un an, fait désormais grincer. Un document « confidentiel » du conseil permanent de l'épiscopat vient d'être publié, qui affirme sans détour que ces initiatives mariales sont *« purement privées »*, que le *« harcèlement »* sur les prêtres et les fidèles n'est pas acceptable, que les collectes de fonds *« sans contrôle ecclésial »* (4 millions de budget pour 1996) sont *« plus que discutables »*.

Avant de publier un texte d'apaisement, Mgr Gérard Defois, archevêque de Reims, a lui-même publiquement déploré la *« publicité tapageuse »* donnée à la « marche » sur sa ville, qui relève de *« l'agressivité commerciale plus que de la piété mariale »*. Ce faisant, la cacophonie est bel et bien au sommet de la hiérarchie. Trois évêques du Nord ont interdit les « Vierges pèlerines » sur leur territoire. Une vingtaine ont publié des mises en garde. Ce qui n'empêchera pas plusieurs d'entre eux de se joindre à la « marche » sur Reims.

Henri Tincq

IMMIGRATION Samedi 17 août à l'aube, environ trois cents personnes manifestaient leur solidarité aux Africains sans papiers réfugiés dans l'église Saint-Bernard (XVIIIe arrondissement), alors que dix d'entre eux entamaient leur quarante-quatrième jour de jeûne. ● LA CRAINTE d'une intervention des forces de l'ordre demeure d'autant plus vive que le premier ministre et le ministre de l'intérieur ont réitéré leur refus de procéder à des régularisations. ● UNE ÉTUDE réalisée par les Africains eux-mêmes montre qu'une majorité d'entre eux répondent à des critères que le ministère de l'intérieur a déjà pris en compte à l'occasion des régularisations intervenues le 26 juin. ● AU SÉNÉGAL, dans le village de Darakhara, l'émigration vise à permettre la survie économique du village. Les chefs de village choisissent les candidats au départ. *(Lire aussi notre éditorial page 8.)*

Les sans-papiers de Saint-Bernard redoutent une expulsion imminente

Alain Juppé et Jean-Louis Debré ont réaffirmé leur intention de ne pas céder. Samedi à l'aube, après une nuit de veille dans l'église, les Africains et plusieurs centaines de manifestants se préparaient à empêcher une intervention des forces de police

CE QUI AURAIT PU être une grande veillée d'armes fut une sympathique pagaille. La foule était là, fort nombreuse pour un « pont » du 15 août, une foule mêlée d'incorrigibles idéalistes, d'habitués des « manifs », de voisins et d'Africains solidaires. Ils sont venus par centaines, parfois de fort loin, soutenir les sans-papiers réfugiés, depuis le 28 juin, dans l'église Saint-Bernard, et s'opposer par leur présence à une expulsion imminente. Les « personnalités » ont aussi répondu à l'appel des professeurs Léon Schwartzenberg et Albert Jacquard, de même que la presse et de nombreuses organisations humanitaires. Mais trop de bonne volonté tue la bonne volonté. Si les occupants de l'église parviennent à conserver leur calme et leur dignité, ce n'est hélas pas le cas de tous leurs zélateurs. Ce vendredi soir 16 août, une poignée de mouches du coche bien-pensantes, s'improvisant service d'ordre, bloque l'accès de l'église et, affolée par l'affluence, multiplie les incidents, faisant monter la tension tout au long de la nuit.

Dès 19 heures, la nervosité est déjà perceptible. Après Danielle Mitterrand, Jack Lang est venu soutenir les sans-papiers. Il promet, entre deux bousculades, de joindre Jacques Chirac pour *« essayer de débloquer la machine »* et déplore le *« manque d'humanité »* du gouvernement. Emmanuelle Béart, tout de noir vêtue, lui succède, presque incognito. Il faut l'intervention conjointe de *« Léon »* (Schwartzenberg) et de *« Monseigneur »* (Gaillot) pour lui permettre de pénétrer dans l'église. Là, le calme. Assis sur des matelas colorés, des femmes et des hommes attendent parmi des nuées d'enfants. Peu de cris, pas de rires. L'heure est grave et la solennité du lieu respectée. Une jeune Malienne drapée dans un voile vert attend d'un jour à l'autre la naissance de son second enfant. Zaida la Marocaine, voisine et amie, la couve d'un regard inquiet : *« S'ils interviennent brutalement, ça va déclencher l'accouchement »*, dit-elle.

Dehors des cris éclatent. Quelques sans-logis veulent entrer dans l'édifice. Refoulés brutalement par le « service d'ordre », ils protestent violemment. Les occupants de Saint-Bernard tentent en vain de calmer leurs partisans, qui désormais repoussent sans ménagement tout le monde, sympathisants et donateurs compris. La nervosité croît encore avec l'intervention de Jean-Louis Debré au journal de 20 heures. C'est peu dire qu'elle déçoit. Mgr Gaillot et Léon Schwartzenberg sont catastrophés : *« Quelle sale journée ! »* D'autres expriment plus crûment leurs sentiments : *« Debré, s'il dit qu'il appliquera la loi, il l'appliquera, con comme il est ! Je suis prêt à parier mon RMI qu'ils vont intervenir ce week-end »*, dit un militant de Droits devant !

« ILS ARRIVENT »

Les « personnalités », grossies entre autres d'Alain Krivine, de Jean-François Bizot et de Marina Vlady, se retirent dans la sacristie pour délibérer de la suite à donner à l'action. Dehors, un nouvel incident exaspère les troupes : un automobiliste insiste pour traverser la place, et, bloqué par la foule, déclenche sa sirène d'alarme. Au même moment, un hélicoptère du SAMU survole l'église. *« Ils arrivent ! »* La foule a frémi. Deux policiers en civil, garés dans une voiture banalisée, interviennent pour éviter l'incident. La foule se calme. Mais c'est déjà la sortie des « artistes ». Malgré les protestations d'Ariane Mnouchkine, qui *« ne la sent pas »*, les personnalités ont décidé une action symbolique. Elles s'enchaînent avec des menottes à des sans-papiers en brandissant des drapeaux tricolores. Las, la foule et l'énervement aidant, on ne les voit guère.

« Nous allons rester là et demain, si la police vient, nous nous enchaînerons chacun à un sans-papier. Nous leur donnerons nos cartes d'identité », explique Albert Jacquard. *« Il sera M. Jacquard et, lorsqu'on demandera* "qui est M. Camara ? ", *je dirai* "c'est moi, je n'ai pas de papiers, envoyez-moi à Bamako". » Autour, la foule a compris et sourit. *« On s'amuse mais c'est terrible,* reprend le généticien. *On glisse vers le* 1984 *d'Orwell. C'est ça l'ordre d'abord. »* Très vite, la gravité a repris le pas sur l'excitation. Les sans-papiers sont inquiets et ne le cachent pas. La foule, c'est bien, le spectacle aussi ; mais, à court terme, leur problème reste entier. *« On ne sait pas à combien ils vont débarquer, à quelle heure et dans quel état d'esprit ils feront l'expulsion »*, dit Madjiguéne, une de leurs délégués.

A 5 heures du matin, samedi, ultime alerte. On aurait repéré des cars de CRS place Pigalle et porte de la Villette. Les cloches de l'église sonnent, rameutant tous les voisins. Les grilles de l'édifice, où plusieurs « personnalités » ont dormi avec les sans-papiers, sont cadenassées. La foule, encore nombreuse, se tasse devant. *« On a une nouvelle tactique : les barricades derrière. Nous on en prendra plein la gueule... »*, ironise un vieux soixante-huitard. La tension est à son comble. Puis... rien. *« Quatre gars ont réveillé trois cents personnes »*, grogne Léon Schwartzenberg.

A 6 h 30, Ababakar Diop, porte-parole des sans-papiers, lève le camp. On a enfin trouvé un mégaphone. *« Nous ne sommes pas des extrémistes. Nous demandons un dialogue direct avec Jacques Chirac ou Alain Juppé,* dit-il. *Nous vous remercions, mais il faut rester vigilants. Nous demandons que tous ceux qui le peuvent viennent ici le soir et le matin pour défendre l'idée de la France que nous avions en y arrivant. »* La foule se disperse sous les applaudissements. Un cri : *« Victoire, victoire ! »*

Véronique Maurus

Premiers troubles chez les grévistes de la faim

L'état de santé des dix grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard se dégrade lentement. Dans la soirée du vendredi 16 août, on indiquait, de source médicale bien informée, qu'au quarante-troisième jour de jeûne la majorité de ces grévistes apparaissaient de plus en plus fatigués. Tous ont aujourd'hui perdu plus de 15 % de leur poids initial. *« Deux des dix grévistes s'opposent depuis peu à la surveillance médicale qui leur est proposée,* a-t-on confié au *Monde. Cela peut correspondre à l'installation d'un syndrome dépressif. »*

Les bilans qui ont pu être pratiqués le 12 août dernier, après l'hospitalisation effectuée sous la contrainte, ont permis de noter l'apparition d'une série de troubles biologiques. Il s'agit d'anomalies des facteurs de la coagulation sanguine et de troubles dans la concentration sanguine en potassium. *« La situation est tendue mais n'impose pas, pour l'heure, une réanimation médicale »*, résume un spécialiste.

Le gouvernement maintient une attitude de fermeté

INVITÉ du journal télévisé de 20 heures sur TF 1, vendredi 16 août, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a réitéré les propos de fermeté qu'il avait tenus le matin même dans le quotidien *Ouest-France*, précisant une nouvelle fois qu'*« il n'y aura pas de régularisation »*. *« Ce n'est pas parce qu'on est dans l'illégalité, même un certain temps, que l'on est au-dessus des lois »*, a-t-il déclaré à l'intention des sans-papiers de l'église Saint-Bernard : *« La loi fixe des conditions. Si du jour au lendemain nous abandonnions ses critères, et que n'importe qui pouvait venir chez nous, ce serait la porte ouverte à un certain nombre d'abus et d'arbitraires. (...) Ce n'est pas une poignée de personnes qui peuvent remettre en cause les lois votées par les députés et les sénateurs, qui sont l'expression de la volonté nationale. »* *« Je ne peux pas violer les lois,* a repris le ministre. *Je ne peux pas dire : aujourd'hui la République n'a plus de fondement. Car à ce moment-là, c'est partir dans un cycle où c'est le règne du plus fort, de l'arbitraire. Et ça, je ne le veux pas. »* Il a fait savoir aux Africains que le gouvernement était *« prêt à voir, si vous voulez avec vous, comment vous faire rentrer dans les meilleures conditions »*.

Jean-Louis Debré est soutenu par le premier ministre, Alain Juppé, qui, dans une interview accordée au quotidien *Sud-Ouest* du samedi 17 août, précise que son gouvernement est allé dans ce conflit *« à l'extrême limite de ce que permet la loi »*. *« Mon devoir (...) est de ne pas envoyer un signal fort dans les pays d'immigration selon lequel la France a recommencé à régulariser des étrangers en situation irrégulière. Ce serait irresponsable (...) car nous n'avons pas les moyens de les accueillir »*, ajoute Alain Juppé.

Les deux hommes sont intervenus alors que les manifestations de soutien aux sans-papiers se multiplient. Dans un entretien accordé au journal *La Croix* daté du 17 août, Mgr Joseph Duval, président de la conférence des évêques de France, rappelle que la position de l'Eglise catholique *« est claire »*. *« Nous comprenons une politique visant à limiter l'immigration. Mais nous prêchons le respect des personnes et des familles. Et c'est ce qui est en cause dans le problème des sans-papiers »*, a-t-il affirmé. Danielle Mitterrand s'est rendue, vendredi 16 août, à l'église Saint-Bernard. *« L'humanité est bafouée ici,* s'est-elle émue, *et la menace se confirme pour ceux qui sont là et pour tant d'autres qui subiront des lois qui doivent être modifiées. »*

Sortant du silence qu'il avait jusque-là observé, le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, a indiqué, vendredi dans un communiqué, que *« le gouvernement en général, et le ministre de l'intérieur en particulier, s'honoreraient en revenant à des modes de solution des conflits (...) dignes d'un gouvernement responsable dans une démocratie »*. M. Jospin demande au gouvernement de *« reprendre contact avec le collège des médiateurs afin de pouvoir régler ce problème, en négociant au cas par cas »*.

La plupart des dossiers recoupent des critères de régularisation déjà appliqués par le ministère

QUELLE est la situation précise des 300 Africains sans papiers réfugiés dans l'église Saint-Bernard ? En lutte depuis le 18 mars, date à laquelle ils avaient occupé l'église Saint-Ambroise pour obtenir leur régularisation, la plupart ont vu leur dossier examiné par les associations, le collège des médiateurs, l'administration. Mais il demeure difficile, aujourd'hui encore, de s'accorder sur leur nombre exact, leur situation administrative, leur nationalité.

D'après Ababacar Diop, délégué des sans-papiers, ils étaient 314 adultes au début du mouvement. Rapidement, il s'est avéré que 24 personnes possédaient des titres de séjour. Restaient donc 290 adultes et une soixantaine d'enfants. 277 dossiers ont pu être constitués, dont 205 ont été examinés par la préfecture de police de Paris entre mai et juin. Le 26 juin, le ministère annonçait 48 régularisations : 20 concernent les sans-papiers de Saint-Bernard. Aujourd'hui, il resterait donc 270 personnes qui réclament leur régularisation. La plupart sont de nationalité malienne, mais l'on trouve aussi des Mauritaniens, des Guinéens, des Sénégalais, des Centrafricains et des Zaïrois ainsi qu'une poignée d'Haïtiens, d'Algériens, de Marocains et de Tunisiens.

Une étude de la situation administrative des sans-papiers a été réalisée par les Africains eux-mêmes. Elle demeure partielle : 227 dossiers y sont analysés. Les médiateurs et associations de soutien s'accordent à la considérer comme document de référence. L'analyse a été effectuée sur la base des dix critères de régularisation proposés, le 29 avril, par le collège des médiateurs. Parmi ces 227 dossiers, se trouvent :

● **15 parents étrangers d'enfants français.** Malgré la régularisation annoncée par le ministère de l'intérieur, le 26 juin, et la circulaire établie en juillet, ces quinze personnes n'ont pas obtenu de titre de séjour.

● **9 conjoints et enfants d'un étranger en situation régulière.** Parmi eux, on trouve sept parents étrangers d'enfants nés en France et trois déboutés du droit d'asile entrés en France avant 1993.

● **64 parents étrangers d'enfants nés en France** après le changement du code de la nationalité et désormais étrangers. Sur les 64 adultes, seuls 50 ont fourni leur date d'entrée en France : 24 d'entre eux sont entrés entre 1985 et 1989, les 26 autres entre 1990 et 1995. Parmi ces 64 adultes, on compte 2 mères célibataires. 51 enfants présents dans l'église Saint-Bernard sont nés après 1993.

● **1 étranger dont le retour interromprait le traitement médical d'une maladie physique ou mentale.** D'autres adultes répondant également à ce critère sont recensés dans d'autres catégories.

● **117 déboutés du droit d'asile.** Ce chiffre, le plus important, est le point faible du mouvement des sans-papiers. Ayant épuisé tous les recours, ces adultes, pour la majorité célibataires et maliens, ne peuvent compter que sur un geste des autorités. Cette forte proportion de déboutés du droit d'asile a conduit les médiateurs à demander que soit pris en compte un critère de *« bonne insertion dans la société française »*. 9 sont entrés en France entre 1980 et 1987, 73 entre 1988 et 1992 et 30 après 1993 (pour 5 d'entre eux, la date d'entrée sur le territoire reste inconnue). La plupart sont célibataires mais *« nombreux sont ceux qui ont un proche parent résidant en France »*.

■ **Autres** : à défaut, 2 personnes ont été recensées dans les critères *« proche parent résidant en France »* et *« bonne insertion dans la société française »*. S'y ajoutent 5 personnes non demandeur d'asile dont 3 sont entrées avant le 1er janvier 1993. 15 dossiers *« trop flous »* n'ont pu être analysés.

La somme des différents cas ne correspond pas au nombre de 227 dossiers analysés, certaines personnes répondant à plusieurs critères. Le document établi par les Africains fait également état de situations particulières : ainsi d'un des parents étrangers d'enfant né en France, dont le père est un pensionné de l'armée française. De même, l'un des célibataires déboutés du droit d'asile, aîné d'une famille, est désormais responsable de ses frères et sœurs après le décès, en février, de son père, qui était en situation régulière. Un autre, qui aurait pu bénéficier de la circulaire de régularisation exceptionnelle de 1991, n'a pas, à l'époque, fait la démarche.

Le détail de ces situations appelle deux constats. Les 300 Africains de Saint-Bernard présentent une bonne photographie de la population immigrée en situation irrégulière. Excepté les parents d'enfants français, ils ne sont pas régularisables aux yeux de la loi. Mais la durée de leur séjour en France – la plupart sont entrés en France avant 1990 – rendrait pourtant leur expulsion difficile au regard de critères « humanitaires ». Ce qui fonde la détermination des sans-papiers, c'est l'arbitraire qui aurait présidé à la décision du ministre de l'intérieur de leur octroyer ou non des papiers, le 26 juin. Selon le document qu'ils ont établi, la majorité des dossiers non régularisés de Saint-Bernard recoupent pourtant les critères de régularisation adoptés par le ministère de l'intérieur. A cette date, 48 personnes s'étaient vu octroyer une carte de séjour d'un an renouvelable, au motif qu'ils étaient *« parents d'enfants nés avant le 1er janvier 1994 sur notre territoire et de ce fait automatiquement français »*.

L'analyse des dossiers régularisés se révèle pourtant moins claire que ne le laisse supposer le ministre de l'intérieur. Les sans-papiers de Saint-Bernard soulignent que, sur les 20 régularisés du 26 juin, seules 7 personnes sont parents d'enfant français. 9 conjoints ou enfants d'un étranger en situation régulière ont également été régularisés, ainsi qu'un parent étranger d'enfant né en France, un conjoint ou concubin de Français, un étranger ayant un proche parent résidant en France et un célibataire débouté du droit d'asile entré en France avant 1993. Les sans-papiers de Saint-Bernard estiment, par conséquent, que *« l'administration avait donné raison à six des dix critères de régularisation proposés par le collège des médiateurs »*.

Cécile Prieur

La longue patience des candidats à l'émigration de Darakhara

DARAKHARA (Sénégal)
de notre envoyé spécial

Darakhara, minuscule village sénégalais, ne compte qu'une vingtaine de cases. Perdu quelque part entre Dakar et Saint-Louis, il n'est relié à l'asphalte que par une méchante piste qui court entre des arbustes rachitiques. Ici vivent – ou plutôt survivent –, sous la menace de la sécheresse, un peu moins de trois cents personnes, qui tirent l'essentiel de leurs ressources de la culture de l'arachide et du mil, cultivés sur de minuscules lopins de sable et de terre mélangés. L'eau est une denrée rare ; l'électricité un rêve ; l'utilisation d'un animal de trait une promesse pour des lendemains meilleurs.

Si Darakhara ne meurt pas, c'est grâce à l'argent qu'envoient ses émigrés. Actuellement, ils sont quinze jeunes gens à avoir fait le grand voyage et à travailler en Europe. Naguère, la France était leur destination naturelle. Le durcissement continu des mesures de lutte contre l'immigration a fini par tarir le flux – c'est aussi vrai pour les villages avoisinants. Darakhara n'a plus qu'un seul de ses enfants qui réside dans l'Hexagone. Les autres l'ont quitté, de gré ou de force, et s'en sont allés vers une Italie plus accueillante, ou plus « laxiste » jusqu'à ces derniers mois. *« En France, les frontières sont bloquées,* dit le chef du village avec une pointe de regret. *L'émigré en France est deux fois plus riche que celui qui vit en Italie. »*

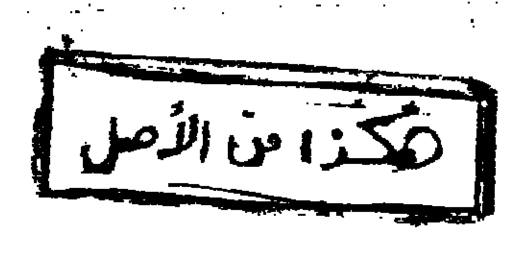
A Darakhara, on n'émigre pas sur un coup de tête ; on émigre une fois reçue de ses aînés la permission de le faire. D'abord celle du chef de famille, puis celle du chef de village, qui tranche entre les candidats selon la situation économique des familles : les plus démunis sont prioritaires. Ceux qui n'ont pas été retenus devront patienter.

Les départs se font au compte-gouttes, car le voyage vers l'Europe coûte cher, de l'ordre de 10 000 francs tous frais compris (passeport, visa, billet d'avion...). Aucune famille n'étant en mesure de réunir une telle somme, toute la communauté se mobilise et apporte son écot. D'où le rôle-clé du chef de village dans la sélection des candidats. Deux seront finalement retenus. Débarqués en Europe, où ils ont toute chance de devoir vivre de la vente de produits artisanaux de pacotille, les émigrés commencent à rembourser le village. De la rapidité qu'ils mettront à le faire dépend l'envoi de deux autres villageois selon le même processus. Actuellement, à Darakhara, ils sont sept à attendre leur tour.

L'émigré envoie aussi de l'argent à sa famille : *« 500 à 1 000 francs par mois,* dit le chef de village. *Ils ne peuvent pas faire davantage. L'argent sert à sa famille à acheter de quoi se nourrir. »* Lorsqu'ils ont trouvé un emploi en Europe, les jeunes exilés hésitent à revenir dans leur village natal, ne serait-ce que le temps des vacances. Le risque de se voir bloqués au retour et expulsés vers leur pays d'origine est trop grand. *« Il y a en a qui sont partis depuis cinq ans. On ne les a pas revus. Leurs femmes les attendent. L'important,* assure le chef de village, *c'est que leurs maris les fassent vivre. »*

Quitter le Sénégal pour l'Europe reste une démarche exceptionnelle : la plupart des jeunes en quête d'un travail se contentent d'émigrer vers Dakar. Actuellement, dans les faubourgs de la capitale, où s'entassent un million et demi d'habitants, une quarantaine sont originaires de Darakhara. C'est là aussi qu'iront s'installer, avec leur famille, ceux qui reviennent d'Europe, économies en poche. *« Ils ne retournent pas dans leur village natal,* reconnaît le chef. *Ils préfèrent acheter une maison dans la capitale, dont ils louent une partie. Mais ils continueront à envoyer un peu d'argent à leurs parents restés à Darakhara. »*

Jean-Pierre Tuquoi



NOUVELLES VAGUES

Nous terminons aujourd'hui la publication de la série de douze portraits de jeunes acteurs de la vie sociale et culturelle dans leur pays

Misa-san, 26 ans, militante et japonaise

Elle devait sagement suivre le parcours fléché qui va de l'université à la banque. Mais le virus des différences et des ailleurs l'a saisie : avec autant de gentillesse que de détermination, elle veut « casser la logique de l'économie de marché » au pays où celle-ci est reine

C'EST une petite boutique comme il y en a beaucoup dans le lacis de ruelles, à l'abri de l'« empire » des *grands magasins* Parco, dans le quartier de Shibuya. Prospérité, frivolité, superficialité : Shibuya, l'un des centres de cette mégalopole « décentrée » qu'est Tokyo – car aucun centre, ici, ne peut vraiment prétendre être le coeur –, est le rendez-vous d'une foule de très jeunes gens. De la jeunesse dorée et friquée aux petits couples sages, main dans la main, en passant par les « ados » en quête d'un but, les lycéennes flânantes et les « zazous » locaux aux cheveux teints, c'est-à-dire éclaircis. Shibuya est le théâtre éternellement recommencé de cette étonnante « défonce » dans l'apparence qui caractérise une partie de la jeunesse nippone.

« *Grassroots* » est écrit en syllabaire japonais au-dessus d'une petite vitrine où sont disposés des produits de l'Asie pauvre, d'Afrique et d'ailleurs, de ce qu'il était convenu d'appeler le « tiers-monde » : thé du Sri Lanka, café des Andes, savons à l'huile d'olive de Syrie, coton du Zimbabwe ou du Pakistan, tissus du Népal. Au total, une centaine d'articles venus de treize pays. Sur les étagères de la minuscule boutique sont disposées des photographies des artisans qui confectionnent ces produits ; sur chacun d'eux, une étiquette explique la provenance et précise le pourcentage qui sera versé à une fondation pour améliorer l'irrigation ou lutter contre le sida.

Les prix sont raisonnables pour le Japon. « *Fair Trade* » est le leitmotiv de Grassroots : en d'autres termes, une transaction honnête pour l'acheteur, le vendeur et le producteur. « *Nous cherchons à casser la logique de l'économie de marché qui conduit à une manipulation des prix par les entreprises importatrices qui versent des salaires de misères aux fabricants et les revendent ici au prix fort* », dit Misa-san Kojima, PDG du magasin. « *Nous nous fournissons directement auprès des producteurs par un réseau d'organisations non gouvernementales.* » La boutique est bercée par une musique planante. Assise sur une caisse derrière un minuscule bureau, Misa-san offre du thé à la camomille à ses clients, leur explique l'origine des produits. Avec son bonnet népalais de laine blanche planté sur le sommet du crâne, ses longs cheveux encadrant un visage énergique où brille un regard direct, elle dégage, derrière une gentillesse prévenante, une forte détermination. « *Aujourd'hui*, dit-elle, *les jeunes Japonais sont moins prisonniers de ce "snobisme de masse" qui les faisait consommer goulûment les grandes marques quel qu'en soit le prix. Ils ont peu à peu découvert une nouvelle valeur : ils veulent des choses originales, peu connues, et de qualité, mais à un prix raisonnable. Les jeunes qui viennent ici ne sont pas intéressés par les marques et s'amusent à lire les explications sur la fabrication des produits.* »

A vingt-six ans, Misa-san a ouvert une première boutique dans le quartier d'Ikebukuro en novembre 1995, puis une seconde en avril à Shibuya. Elle a monté son entreprise avec un capital de 3,2 millions de yens (160 000 francs), dont elle a fourni un tiers. Le reste est venu d'amis et de Grassroots, l'ONG qu'elle a créée et qui réunit une vingtaine de bénévoles. Elle parvient tout juste à amortir ses frais et à payer le personnel, mais elle est contente de ce qu'elle fait. « *Je pense que les Japonais comprendront progressivement que la notion de "fair trade" est aussi importante pour nous que pour le tiers-monde.* »

Il y a quatre ans, Misa-san était une Japonaise comme les autres. Elle avait appris l'anglais à l'université, comme en avaient décidé ses parents, puis elle était entrée à la l'Export-Import Bank (Exim Bank), organisation publique qui gère, entre autres, l'aide gouvernementale nippone aux pays en développement.

Née dans une famille représentative d'une classe moyenne plutôt libérale de pensée, mais attachée à une certaine rigueur de vie, Misa-san paraissait placée sur les rails d'une vie de Japonaise conventionnelle. « *Lorsque j'avais dix-neuf ans, au cours d'un voyage en Europe, j'avais été en contact dans les auberges de jeunesse avec des jeunes qui parcouraient le monde. Comme pour beaucoup de Japonaises de l'époque, le voyage revenait pour moi à consommer, à acheter des produits de luxe. Je découvrais qu'on pouvait voyager autrement, que le voyage c'était autre chose que des marques. A mon retour, j'ai décidé de m'arrêter en Egypte. Et ce fut le choc de ma vie. Je découvrais la pauvreté des slums, mais aussi, en dépit de cette misère, un dynamisme et une soif de vie. Là encore, ce fut une découverte : il y avait des gens qui vivaient autrement. Je prenais conscience aussi d'un visage du tiers- monde que j'ignorais. On nous présente toujours les drames de ces pays : des massacres, des famines, des enfants au gros ventre qui pleurent. C'est une réalité assurément. Mais il n'y a pas que cela, il y a aussi l'énergie vitale de ces peuples. Il suffit d'écouter les musiques africaines pour le comprendre. C'est cette autre réalité du tiers-monde que je voudrais faire connaître.* »

A son retour au Japon, la tête fourmillant de ces découvertes, Misa-san était partagée entre ses aspirations à un bonheur ordinaire et le vague sentiment de vacuité de la vie qu'elle se préparait. Elle choisit de travailler à l'Exim Bank en pensant qu'au moins, ainsi, elle garderait le contact avec ces pays qui la fascinaient. « *Je voulais vivre autrement sans savoir comment m'y prendre* », dit-elle. Un jour, son chef lui dit d'assister à une manifestation d'une ONG qui dénonçait la politique de l'Exim Bank en Papouasie - Nouvelle-Guinée pour savoir ce que les militants disaient. « *Je savais que ma banque était contestée comme instrument du "néo-colonialisme" japonais. Mais je fus secouée par les critiques que j'entendais. En même temps, j'étais révoltée : dénoncer était un peu simple.* »

Comme les jeunes de sa génération, Misa-san est peu politisée. Elle vote par « *devoir civique* » plus que par intérêt, et se méfie des idéologies. « *Je devrais m'intéresser à la politique, mais je ne peux pas. Les politiciens m'ennuient à mourir. Je pense que l'on perd du temps à réfléchir, spéculer sur ce que l'on devrait faire ou non. Il faut agir. Si l'on se trompe, on essaie de redresser la barre.* »

C'est ainsi qu'elle a commencé à travailler à temps partiel dans une ONG de Yokohama, Global Village, qui importe directement des produits des pays en développement. Puis elle décida de voler de ses propres ailes et constitua son propre réseau de solidarité. « *Par les ONG, j'étais entrée dans un autre monde que celui où j'avais évolué jusqu'alors. Je respectais toujours mes anciens collègues de l'Exim Bank, mais je prenais conscience que ma hiérarchie de valeurs changeait.* »

Pour Misa-san, la société japonaise contemporaine est à la fois « *oppressive* » à l'égard les jeunes, par les conventions qu'elle impose, et « *indifférente* », « *froide* » dès que l'on s'écarte des voies tracées. « *Si on lâche la rampe, si on ne joue pas le jeu, il n'y a plus rien. Or les jeunes d'aujourd'hui voyagent, étudient à l'étranger, voient qu'il y a d'autres manières de vivre, mais, de retour, ils se heurtent au conformisme ambiant : la seule recette pour être heureux, c'est de suivre un parcours fléché. Or ils aspirent à se consacrer à quelque chose, mais la société ne leur offre aucun objectif, le sens d'un but se dérobe sous leur pied comme du sable. Un désarroi qui crée chez eux une disponibilité dangereuse parfois. Certains sombrent dans la mystique des nouvelles religions. Pour qu'ils ne soient pas tentés par les nouvelles sectes, le gouvernement devrait développer les possibilités de participer à des actions de solidarité. Ce n'est qu'en allant vers l'autre que l'on sort de soi, du cercle de nos tourments intérieurs.* »

Le séisme de Kobe, le 17 janvier 1995, a été révélateur de cette aspiration au bénévolat dans la jeunesse nippone. Par milliers, sac au dos, ils se sont rendus dans la ville endeuillée sans savoir très bien quel service ils pourraient rendre. « *Kobe fut une révélation pour les jeunes Japonais. Dramatique certes, mais fructueuse : ils sont sortis de leur léthargie. Ce drame les a ramenés sur terre. Ils ont découvert le prix de la vie ; la mort à leurs portes. Ils ont découvert qu'avec peu de moyens on pouvait faire quelque chose* », estime Misa-san.

Heureuse ? « *Oui, Je crois. Je me suis mis hors d'atteinte des pressions sociales. Je ne m'en occupe pas. Mais je sais aussi que je suis en marge. Lorsque je revois mes camarades de classe ou de la banque, elles sont différentes de moi. Nos préoccupations ne sont plus les mêmes.* »

SANS doute, la plus grande difficulté que rencontre Misa-san est de faire accepter son mariage. Elle a épousé un Nigérian, Gabriel. « *Nous nous sommes rencontrés vraiment par hasard* », raconte-t-elle en riant. « *Un jour, je devais aller accueillir un Africain à la gare de Yokohama pour le conduire à Global Village. J'en ai vu un et je l'ai abordé. Ce n'était pas le bon ! Mais il était sympa et on s'est revus.* » Il n'est pas facile d'être noir au Japon : les préjugés sont constants. Gabriel est rentré au Nigéria et revient au Japon de temps en temps. La mère de Misa-san, veuve, n'accepte pas ce mariage : « *Elle appartient à la vieille génération qui a connu la guerre et qui nourrit une certaine appréhension à l'égard des étrangers. Surtout, elle craint le qu'en- dira-t-on dans le voisinage.* » Misa-san essaye de lui faire admettre son choix, mais elle pense surtout à aller vivre à Londres avec son mari pour faire des études d'aide sociale en espérant pouvoir travailler au Nigéria pour une organisation internationale. « *Je ne veux pas couper les liens avec le Japon, mais ici j'ai atteint un seuil. Je dois aller voir ailleurs.* »

Qu'aime-t-elle dans son pays ? « *Sans doute un certain respect de l'autre dans les rapports sociaux, ce que vous les étrangers nommez l'"harmonie sociale". Une certaine honnêteté aussi, et le sens de la loyauté dans les relations.* » Puis, après un silence : « *Du moins jusqu'à un certain point : la société japonaise est aussi une société qui peut être très froide, comme les autres sans doute. Je l'ai constaté lors de la mort de mon père, il y a quatre ans. Lorsqu'il était important, on le courtisait, puis, lorsqu'il est tombé malade, les visiteurs se sont faits bien rares.* »

A vingt-six ans, Misa-san sait que la vie donne et reprend, mais qu'elle n'est pas une prison. Elle veut croire que rien n'est joué et qu'il y a toujours des choix et l'enchantement des ailleurs.

Philippe Pons
Dessin : Serguei

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldwy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Racisme persistant en Amérique latine

Suite de la première page

La manœuvre a été parachevée par l'alliance conclue entre les deux tours entre l'ancien caudillo révolutionnaire, Juan Bosch, et son traditionnel rival conservateur, Joaquin Balaguer. Aujourd'hui octogénaires, les deux hommes, qui s'étaient âprement combattus toute leur vie, ont oublié un instant leurs divergences afin de faire obstacle à l'élection de M. Peña Gomez. Ainsi se sont-ils retrouvés côte à côte pour signer un « pacte patriotique » visant à *« éviter que la présidence ne tombe dans des mains qui ne soient pas authentiquement dominicaines »*.

Si besoin était, ces élections témoignent des résistances qu'il reste à surmonter pour se dégager des séquelles du passé. Le constat ne s'applique pas seulement à la République dominicaine mais également à d'autres pays d'Amérique latine. Mosaïque ethnique et culturelle, l'Amérique latine a apparemment mieux réussi à intégrer ses populations et à gérer les antagonismes raciaux que son grand voisin du Nord. Ainsi, un fils d'immigrants japonais, Alberto Fujimori, a-t-il pu accéder à la charge suprême au Pérou, tandis que l'Argentine, avec Carlos Menem, et maintenant l'Equateur, avec Abdala Bucaram, se sont donné des présidents d'origine syro-libanaise. Mais ce qui est valable pour des immigrants parfois de fraîche date l'est beaucoup moins pour les groupes marginalisés que demeurent les autochtones et les Noirs.

LES SIGNES D'UN RÉVEIL

La République dominicaine vient de montrer qu'elle n'était pas encore mûre pour être gouvernée par un président noir. On pourrait dire la même chose de Cuba, dont une partie importante de la population est aussi d'ascendance africaine. Malgré le changement de système politique, les grandes familles blanches ont continué de monopoliser le pouvoir. Les Noirs ont formé le gros des contingents envoyés se battre en Afrique, notamment en Angola, mais ils sont rares aux postes de commandes, que ce soit parmi les membres du bureau politique du Parti communiste ou parmi les ministres du gouvernement.

Au Brésil, dernier pays du continent à avoir aboli l'esclavage en 1888, le mythe de la « démocratie raciale » a fait long feu. Les Afro-Brésiliens se retrouvent au bas de l'échelle sociale, relégués dans les *favelas* et victimes de la discrimination économique. En dehors d'une vedette comme le footballeur Pelé et de quelques exceptions dans le show-business, peu nombreux sont les Noirs occupant des fonctions importantes. Sur les quelque deux cents membres de la conférence épiscopale, les évêques noirs ou mulâtres se comptent sur les doigts de la main. Lors de la campagne électorale, le président Fernando Henrique Cardoso avait lui-même reconnu que *« le problème noir au Brésil est une priorité »*.

En tout cas, les Noirs commencent à revendiquer plus ouvertement leurs droits. A Sao Paulo, des étudiants noirs ont protesté, mardi 13 août, contre le rejet d'un projet qui leur réservait 10 % des places à l'université. Selon eux, à peine 1 % des 50 000 étudiants de la haute école sont noirs. Et sur 6 000 professeurs, 12 seulement sont d'ascendance africaine. Autre signe de ce réveil, certains dirigeants noirs envisagent de lancer la candidature de Pelé à l'élection présidentielle de 1998.

Eternels laissés-pour-compte, les Indiens n'ont guère plus de chance d'accéder aux plus hautes responsabilités. Le Mexique revendique son héritage précortésien et affirme se reconnaître dans le métissage. Mais c'est là encore trop souvent de la rhétorique pour les Indiens, comme est venu le rappeler le soulèvement zapatiste, attirant l'attention sur l'extrême dénuement des autochtones de l'Etat méridional du Chiapas.

Au Guatemala voisin, bien que majoritaires, les descendants des Mayas ont été confinés dans un monde à part par les Ladinos (créoles) qui confisquent les pouvoirs. Dans d'autres pays à majorité ou à forte proportion indigène, comme en Bolivie, au Pérou ou en Equateur, les Indiens sont pratiquement inexistants au gouvernement, au Parlement et dans les hautes sphères de l'armée, de la justice et de l'Eglise.

En Bolivie, pour la première fois, un Indien, Victor Hugo Cardenas, lui-même aymara, occupe depuis 1993 la vice-présidence de la République. S'il s'agit d'un premier pas, il est encore plus symbolique que réel, le poste de vice-président étant d'abord honorifique. Mais le gouvernement bolivien ne comprend toujours aucun Indien et ils ne sont qu'une poignée sur cent trente députés au Parlement. Comme le souligne M. Cardenas, la condescendance à l'égard des Indiens se révèle dans des petits détails de langage : *« Chez nous, les Blancs sont minoritaires mais ils persistent à nous traiter de minorité. »*

Jean-Claude Buhrer

RECTIFICATIF

ROBERT DEBRÉ ET LE CATHOLICISME

Olivier Debré nous demande d'indiquer que son père, Robert Debré, ne s'était pas converti au catholicisme, comme nous l'avons écrit dans notre article sur Michel Debré (*Le Monde* daté 4-5 août). *« Robert Debré, dès l'adolescence, s'est dégagé de la religion israélite,* nous précise-t-il, *mais ne s'est jamais tourné vers aucune autre. Toute sa vie, jusqu'à son dernier souffle, il fut athée, n'acceptant que la vérité scientifique et la pure raison. »*

Le Monde

ÉDITORIAL

M. Debré et l'esprit des lois

LA loi, toute la loi, rien que la loi. C'est en brandissant ces grands principes que le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a réaffirmé, vendredi 16 août, qu'il ne sera procédé à aucune régularisation des Africains sans papiers qui occupent l'église Saint-Bernard, à Paris. Alain Juppé est sur la même ligne lorsqu'il déclare : *« Nous sommes allés jusqu'à l'extrême limite de ce que la loi permet »*. De fait c'est une bonne partie du dispositif législatif sur l'immigration qui est mis en cause dans ce conflit. A leur manière, les Africains de Saint-Bernard illustrent les *difficultés grandissantes à appliquer les textes* de 1993 et 1994 réformant le code de la nationalité et les conditions d'entrée et de séjour des étrangers.

On commence à prendre l'exacte mesure de ces lois, dites lois Pasqua. Depuis l'hiver dernier, les grèves de la faim et les mouvements de protestation se sont multipliés, qui ont souligné le caractère inapplicable – sauf à restreindre le champ des libertés fondamentales – de certaines de leurs dispositions. M. Pasqua, encore ministre de l'intérieur, l'avait lui-même compris sur l'un des points les plus sensibles : le cas des parents étrangers d'enfants français. Devenus d'un coup irréguliers, ils ne peuvent pas être régularisés, mais ils ne peuvent pas non plus être expulsés. La loi, n'en déplaise à M. Debré, a dû sur ce point être *« violée »*. Réinterprétée *à tout le moins, puisque* trois circulaires, l'une de M. Pasqua et deux de M. Debré, ont incité les préfets à régulariser la situation de ces personnes.

Il est bien de la responsabilité d'un gouvernement de rendre possible l'application d'une loi : c'est l'objet des circulaires, dont le contenu échappe au contrôle du Parlement, que de mettre en prise sur la réalité les textes votés par la représentation nationale. Or la réalité, en ce domaine, ne se laisse pas enfermer derrière les verrous posés en 1993 et 1994. D'un coup, des dizaines de milliers de personnes, installées depuis des années en France, ont basculé dans une clandestinité forcée : parents étrangers d'enfants français ; parents étrangers d'enfants nés en France, mais qui ne sont plus français ; conjoints étrangers de Français qui ne peuvent plus obtenir de titre de séjour ; conjoints ou parents d'étrangers « réguliers » qui se voient refuser la procédure du regroupement familial ; déboutés d'un droit d'asile désormais accordé au compte-gouttes.

Prévu pour bloquer les flux migratoires – *« l'immigration zéro »*, promettait alors M. Pasqua –, l'actuel dispositif a en premier lieu déstabilisé des populations entières. La rigueur administrative est en outre venue renforcer la sévérité législative, le zèle préfectoral allant parfois au-delà des textes. Quoi qu'il dise, M. Debré dispose pourtant de quelques « marges » dans l'application des textes. Des préfets l'ont fait ces derniers mois pour régulariser des personnes en grève de la faim, à Toulouse et à Versailles. Ses services l'ont répété, le 26 juin, en régularisant quarante-huit personnes, dont bon nombre n'étaient pas des parents étrangers d'enfants français. Le gouvernement serait avisé d'écouter les appels, venant de l'Eglise, des syndicats et des partis d'opposition à rouvrir une négociation.

AU COURRIER DU « MONDE »

LE DROIT DE RESTER EN FRANCE

Très ému par la lutte des sans-papiers, je ne peux m'empêcher d'exprimer une grande inquiétude, nul doute partagée par nombre de Français. Des hommes font la grève de la faim pour avoir le droit de rester chez nous, alors que l'autorité gouvernementale les somme de quitter notre pays. Pour certains d'entre eux, partir, c'est démanteler leur famille... et, pour d'autres, c'est peut-être la mort.

Tout serait aisément réglé avec *l'obtention d'un permis de séjour*. A-t-on suffisamment réfléchi au poids de la vie d'un être humain comparé au poids ridicule d'une carte de séjour ? L'homme serait-il réduit à quelques documents officiels ?

Je porte un nom célèbre, celui de mon père. Un fils, ce n'est rien, sinon un citoyen, en l'occurrence citoyen d'un pays qui se veut le pays des droits de l'homme, le pays de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité. La détresse ressentie, je veux la hurler comme je la hurlerais si je m'appelais Durand ou Martin. Un parmi des millions, au nom du respect civique et du respect de l'homme, je hurle mon angoisse et supplie le gouvernement d'accorder le droit de séjour à ces hommes et femmes désespérés. Un geste d'humanité, un geste *courageux, voilà ce qu'on espère* passionnément.

Michel Mendès France, Bordeaux

LA PARANOÏA DE M. ALBERTINI

On ne peut laisser sans commentaire l'effarante paranoïa de M. Albertini (*Le Monde* du 9 août) : à l'entendre, *« la même respectabilité légale »* pour les croyants et les incroyants consiste à interdire toute expression publique de cérémonie ou d'opinion chrétiennes, et autoriser toute manifestation antichrétienne. En quoi, par exemple, la commémoration du baptême de Clovis, il y a quinze siècles (!), serait-elle plus offensante que ne l'a été l'énorme tintamarre du bicentenaire d'une révolution intrinsèquement antichrétienne dont les héros, les profiteurs et les victimes sont nos ancêtres proches ?

On n'est justement plus en 1905, ni en Ulster. Il est urgent que ce *monsieur et ses semblables* rattrapent leur temps et comprennent, comme l'a fait l'Eglise depuis longtemps, que *« l'éminente dignité »* des uns et des autres est d'accepter que chacun s'exprime librement et que l'on puisse commémorer tout événement historique sans en revivre les enjeux.

Olivier Meffre, Paris

DU BON USAGE DES COMMÉMORATIONS

Les prises de position de Suzanne Citron et de Paul Garde (*Le Monde* du 28 février et du 7 août) à l'égard de la commémoration du baptême de Clovis m'inspirent les réflexions suivantes :

– toute communauté humaine a besoin de mythes fondateurs à *commémorer régulièrement*. C'est vrai d'une nation comme d'une famille : les réunions familiales commémorent les événements et les liens noués dans le passé, en oubliant, au moins temporairement, les conflits et les sujets qui fâchent. Cela nécessite un choix dans les événements à célébrer et dans l'interprétation qu'on en donne, choix qui exprime l'identité du groupe en question. On l'observe d'ailleurs à l'échelon européen : M. Kohl est invité à Verdun plutôt qu'à Oradour, et lui-même n'impose pas à nos dirigeants une visite du Palatinat, ravagé par les troupes de Louis XIV ;

– les historiens ne sont pas propriétaires exclusifs du passé. Ils doivent s'efforcer de le présenter de la façon la moins inexacte et la plus honnête possible, et d'éviter que les mythes ne deviennent des duperies dangereuses (par exemple, en suggérant que les seuls vrais Français sont les chré*tiens d'origine nordique), et n'ont* pas, ès qualités, à décider de la légitimité et du sens des commémorations. Ces décisions doivent appartenir à la communauté des citoyens, éclairée de préférence par la recherche historique.

Quant à la commémoration en cause, elle ne serait pas critiquable si l'on n'avait pas choisi la date injustifiable de l'anniversaire de la Ire République et si l'on n'y avait pas invité Jean Paul II, qui n'a rien à y faire, Clovis n'ayant aucun lien avec la Pologne et n'ayant pas été baptisé par un pape (alors que la présence des évêques, citoyens français et successeurs de Remi, n'attente pas à la laïcité).

Sous ces réserves, on ne peut refuser à la nation, comme à tout individu ou communauté, la part de la sublimation et du rêve.

Renaud Quillet, Albert (Somme)

L'EFFET CANCÉRIGÈNE DE M. LE PEN

Votre journal a consacré un article, dans le numéro daté 4-5 août, aux propos une fois de plus sidérants de Jean-Marie Le Pen au sujet de l'interpellation des responsables présumés de l'affaire de Carpentras.

M. Le Pen passe le plus clair de son temps à s'exprimer de manière tout à fait inadmissible et ensuite à crier au charron en s'estimant victime de la vindicte de tous ceux qu'il injurie régulièrement à pleins poumons. A en croire votre article, il semblerait que le pouvoir s'émeuve... enfin.

Comment la démocratie peut-elle tolérer semblable comportement ? Comment la démocratie peut-elle ne pas tirer les conclusions de l'effet cancérigène des déclarations de M. Le Pen et de ses lieutenants ?

Ne serait-il pas temps, grand temps, de mettre un terme aux agissements de ceux qui se réclament de la légalité pour la bafouer en permanence et entretenir par là un trouble de l'ordre public ?

Jean Klépal, Castellet (Vaucluse)

NON, M. DE CHARRETTE

M. de Charrette m'énerve. Il ne le fait pas exprès, mais il m'énerve quand il dit que Mgr Claverie *« a consacré sa vie aux liens entre nos deux pays »* (journal de France 2 de 13 heures). Il n'a rien compris de sa vie. Mgr Claverie pouvait reprendre les mots de Christian De Chergé, le prieur des trappistes assassinés : *« Ma vie était donnée à Dieu et à ce pays. »* Il ne s'agit plus de la France ici. Tout est dit du dé*sir de vivre, à cause du Christ, en* fraternité avec un autre peuple, avec le peuple algérien, avec les musulmans. Rester, c'était dire non à la violence et au refus de l'Autre. Nous sommes tous guettés par cette peur. Leur mort rend l'appel à la paix encore plus fort et plus urgent pour les vivants. Que Dieu – et les hommes – l'entende.

Martine Patron, Côte-d'Ivoire

Wei Jingsheng, veilleur de l'âme chinoise *par Hélène Cixous*

IL y a maintenant seize ans que, pour moi, la Chine s'appelle Wei Jingsheng, la Chine future qui nous est promise par la puissance de votre action et le rayonnement de votre rêve, comme l'Afrique du Sud, la vraie, s'appelait Mandela. C'est en effet en 1980 que nous avons découvert (par la chance inouïe de la publication des minutes de votre procès de 1979) la force de votre parole et l'inflexibilité de votre âme, et vous êtes entré à jamais dans mon admiration.

C'est donc lui, ce jeune homme, et maintenant cet homme, me suis-je dit, qui est le veilleur de l'âme d'un si immense pays. Un tout petit homme et aussi grand, assez grand pour envoyer ses mots droits à la face de myriades de sourds.

Depuis vous êtes resté dans ma pensée inquiète. J'avais, comme tout le monde, des nouvelles de votre terrible absence ou de votre réapparition ou des violents enlèvements que vous avez subis, bref de votre martyre, par les journaux, et vous êtes devenu un héros familier, chéri, respecté, un personnage nécessaire au destin humain de l'univers et à ma propre vie intérieure ; et une personne indissociable de mon activité la plus intime qui est d'écrire. Un écrivain ne peut pas écrire, être dans la jouissance de cet acte de liberté, sans se sentir entouré de ceux qui sont privés de ce privilège.

J'écris accompagnée par cette présence, ce proche brutalement éloigné qui est en train de payer avec sa chair pour cela même qui m'est accordé. On leur tranche les années, on leur coupe les villes et la terre, on sépare leur langue des oreilles de l'humanité. On les coud vivants dans un sac de solitude. A la fin vous ne saviez plus bouger les mots dans votre bouche. Cependant vous plaidez non pour vous-mêmes, mais pour le bien commun.

Toujours la joie d'écrire est endeuillée par la conscience du monstrueux destin réservé à ceux qui se sont levés pour défendre cette joie et ce droit contre des gouvernements criminels stupides et terrifiants. J'écris assise à côté de votre emmurement. Et c'est vous qui me protégez.

L'envers ou l'autre ou l'ombre de chacun de mes livres c'est, j'en ai la vision la plus concrète, juste à côté de moi, un Wei Jingsheng qui est dans une cage pour avoir défendu le droit à la liberté d'expression que je suis en ce moment même en train d'exercer. C'est donc à vous, en Chine enfermé dans une cage enfermée dans une triple enceinte, que je dois une part de ma vie et que je dédie le livre que je suis en train d'écrire. Car vous nous donnez à être, à partir de l'absolu dénuement dans lequel vous êtes jeté, vous nous faites don d'avenir, vous nous jurez depuis le silence dans lequel vous êtes précipité que l'espoir n'est pas une désuétude, et vous nous prouvez par l'immensité de votre présence que la voix d'un homme escamoté, invisibilisé, est plus forte que toutes les murailles de tous les empires despotiques.

C'est vous, le plus pauvre, le bâillonné, qui nous affirmez dans nos chemins et qui garantissez la confiance folle dont on a besoin pour lancer des messages. Vous qui lancez un message absolu, fragile, sans support d'édition ni de public, sans même compter qu'il parvienne jamais entier à vos contemporains, vous qui ne saviez pas pendant les quinze années de votre enfouissement que par miracle certains d'entre nous vous avaient entendu, vous qui avez maintenu votre parole devant l'ennemi sans même savoir que vous aviez des amis un peu partout, vous qui étiez confiné au cachot sans savoir, et pour que vous ne le sachiez pas, que votre appel avait franchi les frontières.

Tout a la simplicité éblouissante de l'absolu dans votre engagement. Vous êtes de ceux que nous appelons prophètes : vous ne pouvez pas faire autrement, dites-vous, que de rester avec la Chine et de lui dire la vérité, d'annoncer à ses dirigeants ce qui les attend dans la réalité et dans le temps, et de les inciter avec votre parole singulière, eux qui sont gardés par des millions de soldats, à une sagesse. *« Je ne sais pas faire autre chose »*, dites-vous. Sinon parler à des sourds, parler, croire, rester dans la fidélité. Un chevalier de l'insistance.

D'un côté, je me fais du souci pour vous, j'ai peur pour votre vie, j'ai peur pour votre cœur, j'ai peur que la douleur n'ait raison de votre raison sublime, parce qu'il y a de quoi trembler. Je me fais un souci de mère et de sœur pour le réchaud qu'on vous refuse alors qu'il vous faut tout réduire à cuisson puisque vous avez perdu vos dents dans l'incarcération. J'ai peur qu'il vous arrive malheur et maladie, que vous perdiez vos poumons, vos organes.

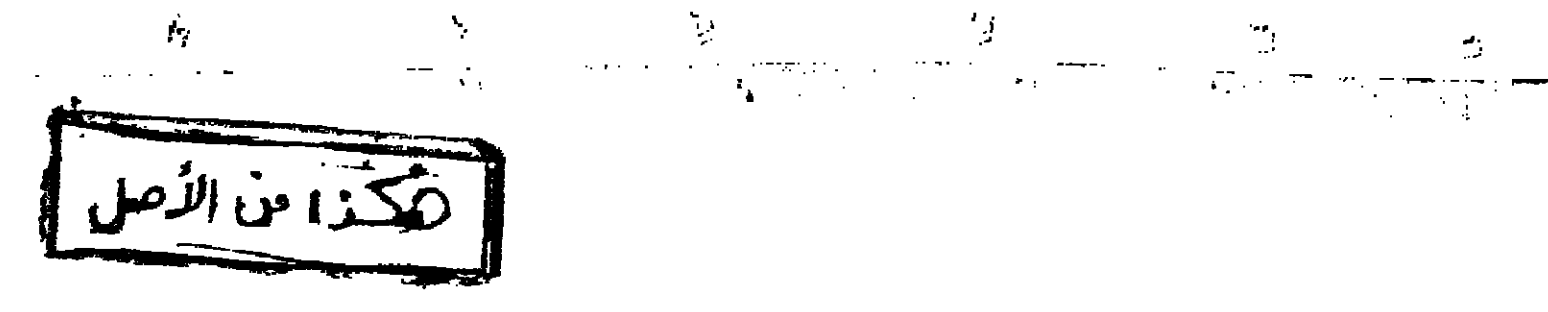
De l'autre côté, je vois que vos bourreaux ne vous ont pas assassiné. Ils vous gardent, mais en vie. Cela ne peut être que parce qu'ils ont besoin de vous. Et pas seulement comme monnaie d'échange pour les Jeux olympiques ou pour quelque infamante négociation commerciale. S'ils ne vous ont pas déjà anéanti, ceux qui vous ont transformé en voix sans corps, c'est sûrement aussi parce qu'il y a dans la sombre arrière-pensée de leur pensée une fente par laquelle votre voix peut passer. En cachette ils écoutent. Ils vont avoir besoin de vous, plus tard, peut-être bientôt.

Qui sait, peut-être même sont-ils en train d'espérer derrière la pensée qu'un jour, quand vous aurez gagné, vous leur pardonnerez. Je ne crois pas, bien sûr, à une conversion des cœurs. Je crois à un retournement de leur esprit calculateur en votre faveur politique. Ils savent que vous allez gagner, car votre cause est celle de la survie humaine. Ils savent qu'ils maintiennent leur propre avenir en détention. Vous êtes l'air pour votre pays et vous êtes demain.

Pourvu que vous teniez. *Il faut* que vous teniez pendant que lentement le monde insuffisant et craintif se retourne vers vous. Il faut que nous tenions à vous et que nous nous obstinions à user les barreaux qui sont plantés dans les têtes de vos persécuteurs. Il faut vouloir le jour où le libre citoyen chinois Wei Jingsheng aura cessé d'être seulement l'image vénérable dans le fond de notre espoir, et marchera comme un homme ordinaire-extraordinaire parmi nos existences soulagées. Ce jour désiré, nous le réclamons avec colère à la Chine officielle : Assez maintenant !, assez ! Ouvrez !

Il faut qu'il vienne maintenant, le jour de Wei Jingsheng !

***Hélène Cixous** est écrivain.*





DISTRIBUTION Le consommateur japonais, qui a longtemps été la grande dupe de la croissance économique nationale en payant des fortunes ses produits, se rebiffe en privilégiant les réseaux de distribution parallèles. ● LE CHIFFRE D'AFFAIRES des sociétés de vente par correspondance augmente de 10 % par an depuis le milieu des années 80 et, en 1995, il s'est élevé à 2 000 milliards de yens (environ 100 milliards de francs), soit un cinquième des ventes des grands magasins. ● LES PORTES de l'archipel nippon s'entrouvrent grâce à la vente par correspondance. Les Américains l'ont rapidement compris et réalisent 80 % des ventes. Les entreprises françaises sont encore timides, même si La Redoute s'est associée au numéro deux nippon de la vente par correspondance, Nissen, et remporte des succès avec Cyrillus, sa filiale spécialisée dans la vente de vêtement moyenne gamme.

La vente par correspondance ou la révolte du consommateur nippon

Fatigués de payer le prix fort dans les magasins, les Japonais se tournent vers les vépécistes. Les entreprises américaines, qui ont compris l'intérêt de ce marché de 100 milliards de francs, en représentent 4 %

TOKYO
de notre correspondant

Le consommateur nippon a longtemps été la grande dupe de la croissance économique nationale en payant des fortunes des produits, en particulier importés. Depuis quelques années, il se rebiffe. Il cherche toujours la qualité mais il est devenu exigeant en matière de prix. Il privilégie les réseaux de distribution parallèles et déserte les magasins des grandes marques qui, pendant des années, ont fait des culbutes sur les marges et puisé allègrement dans son portefeuille.

Discount shops et importateurs, jouant de la déréglementation pour casser les prix, ont fleuri à travers l'Archipel : la force du yen a rendu en effet outrageuse cette « arnaque » du consommateur et a provoqué un sursaut de révolte. Mais la « démocratie de la consommation » a survécu à une relative dévalorisation du yen par rapport au dollar. Il n'est pas fortuit que le cinéaste Juzo Itami, qui a bâti sa carrière sur la dénonciation de ce qu'il nomme les *« cages dans lesquelles vivent les Japonais »*, c'est-à-dire certains maux de la société nippone (corruption, évasion fiscale ou crime organisé), ait consacré son dernier film, sorti cet été à Tokyo, *Supaa no Onna* (La femme du supermarché), à cette nouvelle mentalité du consommateur.

Dans sa révolte, le consommateur nippon a découvert, parmi les nouvelles armes à sa disposition, la vente par correspondance. La majorité (80 %) des utilisateurs sont des femmes de 20 à 40 ans qui travaillent. Mais de plus en plus de personnes âgées ont également recours à la vente par correspondance, ainsi que les habitants des régions les plus reculées.

200 MAGASINS SUR INTERNET

Depuis le milieu des années 80, le chiffre d'affaires des sociétés de vente par correspondance augmente de 10 % par an et, en 1995 il s'est élevé à 2 000 milliards de yens (environ 100 milliards de francs), soit un cinquième des ventes des grands magasins. On compte plus de deux mille sociétés de vente par correspondance. Les plus grosses, telles que Senshukai, Cecile et Nissen, se sont dotées d'énormes centres de distribution. Sur leur catalogue figurent en général quelque trois mille produits et ceux sur CD-ROM, disponibles dans les grandes surfaces, en présentent jusqu'à dix mille. Plus de deux cents magasins figurent en outre sur le réseau de vente par correspondance d'Internet.

La vente par correspondance a assurément un impact modeste dans la réduction globale de l'excédent commercial nippon, mais elle ouvre des portes que l'on pensait barricadées. Les Américains l'ont rapidement compris. On estime qu'en 1995 deux millions de *Japonais ont commandé des produits* par correspondance à l'étranger pour près de 1 milliard de dollars (environ 5 milliards de francs), dont 80 % en provenance des Etats-Unis.

Chaque jour arrivent au centre postal international de Tokyo quelque 22 tonnes de paquets, dont une grande majorité d'achats par correspondance. Le système profite de tarifs postaux relativement bon marché et de droits de douane de 2 % sur les produits manufacturés importés au Japon. Dans l'ensemble, un produit acheté par correspondance à l'étranger revient moins cher que la même marchandise vendue dans un magasin. Les vêtements représentent la moitié de ces achats.

Les grands de la vente par correspondance américains (L. L. Bean en tête, suivi de Lands'End et Eddie Bauer) sont présents et loin de s'en repentir. Chez Lands'End à Yokohama, des opérateurs prennent les commandes par téléphone en japonais et donnent des détails sur les produits souhaités. La plupart des achats sont payés par carte de crédit ou par virements postaux ou bancaires.

Il y a deux ans, Quantum International, une filiale de National Mail Corp., était inconnue au Japon. Une émission de télévision au cours de laquelle le spectateur peut commander les produits qu'on lui présente, « Telecom World », lancée en 1994, et une association avec la maison de commerce Mitsui, ont renversé la situation. Aujourd'hui, 27 chaînes de télévision diffusent ce programme et Quantum International reçoit 1,6 million de commandes par an.

Les Américains n'ont pas eu besoin de la pression de Washington pour forcer ce segment de la forteresse du marché de détail nippon. C'est d'ailleurs un domaine où l'organisme de promotion des importations de produits manufacturés (Mipro) mène une active politique de promotion. Mais, si les Anglais sont représentés avec Freemans, les Allemands avec Quelle, les Français – qui disposent pourtant de quelques vedettes de la vente par correspondance (La Redoute, Les Trois Suisses, Damart) – sont encore timides dans l'exploitation des débouchés de ce marché.

La Redoute, qui semble développer une stratégie vers le reste de l'Asie (notamment en Chine), s'est associée au numéro deux de la vente par correspondance nippone, Nissen, pour faire figurer ses produits dans son catalogue. Une filiale de la Redoute, Cyrillus, spécialisée dans la vente d'une gamme moyenne supérieure de vêtement, *qui diffuse au Japon son catalogue* en français, avec une table de correspondance des prix en yens, semble en revanche avoir le vent en poupe. Un domaine de la vente par correspondance que les Japonais voudraient développer est celui de l'agro-alimentaire. Lors d'un récent Salon de la vente par correspondance organisé par le Mipro, seulement cinq sociétés françaises étaient présentes.

Philippe Pons

Baisse régulière de l'excédent commercial

L'excédent commercial nippon fond depuis trois ans. Au cours de l'année fiscale 1995 (achevée le 31 mars 1996), il a baissé de 24 % pour franchir le seuil psychologique des 10 milliards de dollars (près de 50 milliards de francs). Si cette évolution se poursuit au même rythme, le Japon pourrait devenir un importateur net et enregistrer un déficit commercial en 2003. Nous n'y sommes pas encore. Mais il y a bien un changement dans la structure des échanges extérieurs japonais consécutif à la valorisation du yen.

Au léger recul des exportations (–1,1 % par an depuis 1993) s'est ajoutée une hausse des importations de biens manufacturés : de 31 % du total des achats extérieurs nippons en 1985, ils sont passés à 59 % en 1995. Un rééquilibrage qui doit être nuancé : 20 % des importations *sont constituées par des produits fabriqués par des entreprises* japonaises implantées à l'étranger, comme 60 % des téléviseurs vendus dans l'archipel.

La chemise Lacoste, un champ de coton avec crocodile

A l'occasion des vacances, nous publions une série d'articles, illustrée par Jacques Valot, retraçant l'histoire de produits et de marques associés à la période estivale.

CETTE CHEMISE est une enfant de la balle. Une balle qui n'en finit plus de rebondir, un après-midi de 1927, sur un court surchauffé des Etats-Unis. Pour la première fois, la Coupe Davis va échapper aux mains des Américains. Le joueur yankee voudrait bien en finir mais face à lui se démène un drôle de Français. Dans les tribunes, son surnom est sur toutes les lèvres : « Crocodile ». Il est tenace, ne lâche pas sa proie, il renvoie balle après balle. Il sera le meilleur à l'issue des cinq sets. Son capitaine lui a promis une valise en « croco » s'il remporte la victoire. Un ami, Robert Georges, lui a dessiné un emblème, une signature qu'il portera désormais brodée sur son blazer : un saurien à la gueule grande ouverte. *« Pour résister à la chaleur des étés américains, j'eus un jour l'idée de faire fabriquer à mon usage personnel une chemise... Lacoste »*, dira plus tard le champion, trois fois vainqueur des Internationaux de France, deux fois vainqueur de Wimbledon et autant de fois des Internationaux des Etats-Unis, à Forest Hill ; inoubliable héros de la Coupe Davis avec Borotra, Brugnon et Cochet.

HISTOIRES DE PRODUITS



★ **Le groupe Lacoste est une holding de 80 personnes, dirigée par Bernard Lacoste, fils aîné du fondateur René Lacoste. Cette structure anime et coordonne 25 000 personnes à travers le monde, licenciés fabricants ou/et distributeurs. Le chiffre d'affaires de la marque Lacoste s'élève à 650 millions de dollars. Vingt-cinq millions d'articles (dont six millions de chemises) sont vendus chaque année.**

En 1933, René Lacoste et le bonnetier André Gillier confectionnent un vêtement de sport en tissu léger, à manches courtes et « bords-côtes », de couleur blanche. A cette époque, les joueurs de tennis portent encore sur les courts des chemises de ville classiques, en tissu-chaîne et trame, à manches longues. La chemise Lacoste, elle, est souple et aérée. Elle libère les gestes, absorbe la sueur, laisse respirer la peau. Son secret de fabrication s'appelle le « jersey petit piqué » ou « L 12-12 », une structure de mailles qui transforme le coton en étoffe aérienne. Jamais auparavant une marque n'avait été visible à l'extérieur d'un vêtement. Le crocodile monte au filet. L'offensive dure depuis plus de soixante ans. Dès son lancement, la chemise Lacoste suscite envie et jalousie. On veut la porter. On veut aussi l'imiter. *« Un animal d'importation non déclaré peut vous coûter cher »*, lance la société à qui oserait « détourner » son logo du droit chemin : les terrains de tennis, le golf, la plage, la mer. *« Sur un bateau,* claironne un slogan, *le meilleur ami de l'homme, c'est le crocodile. »*

UN TRICOT DE 230 GRAMMES

Toute chemise Lacoste digne de ce nom voit le jour dans un champ de coton. Il faut même 20 kilomètres de pure fibre longue (un mélange d'origines péruvienne, turque, marocaine, égyptienne, russe, africaine...) pour obtenir un tricot de 230 grammes, dont 0,3 gramme de crocodile. Le fil est doublé. Chaque bouton est taillé dans la nacre d'un coquillage des mers du Sud. Le col et la patte sont modelés à la main par une couturière experte. Avant la Seconde Guerre mondiale, les réclames garantissaient cette chemise *« absolument irrétrécissable »*, à condition d'être lavée *« dans de l'eau tiède légèrement savonneuse »* et de sécher à l'ombre.

Les consignes n'ont pas changé. Si les nouvelles Lacoste supportent le tambour des machines (à 40 degrés) et des séchoirs, elles préfèrent le soin manuel et l'instrument à corde, c'est-à-dire le fil à linge, tendu à l'abri du soleil. Quant au repassage, il ne s'entend qu'à l'envers, pour ne pas écraser la maille ni lustrer le coton.

Au début des années 50, la chemise au crocodile a connu un surcroît de célébrité, lorsque le président Eisenhower apparut en couverture de *Life Magazine* dans cet habit léger. C'est aussi avec un crocodile sur le cœur que la France a reconquis la Coupe Davis, en décembre 1991, face aux Etats-Unis.

Propriétaire de la marque, la famille Lacoste est épaulée par le groupe textile Devanlay, son partenaire industriel, qui détient un droit exclusif – jusqu'en 2012 – de fabriquer les vêtements Lacoste dans le monde.

Ces as de la confection ont su avec le temps élargir la gamme des coloris sortis des cônes de coton (du rouge profond au mauve céleste). Ils ont su encore accroître la résistance des tissus à la sueur acide ou aux agressions des poudres de lavage.

Le crocodile, lui, reste bien dans sa peau. Après avoir trouvé chemise à sa taille, il s'est offert du parfum (avec Jean Patou), des lunettes optiques et solaires, des cannes de golf et des raquettes, des chaussures et des montres.

Il lorgne maintenant vers une ligne de bagages estampillés Delsey. Jusqu'où mordra-t-il ?

Eric Fottorino

PROCHAIN ARTICLE
Lafuma

DÉPÊCHES

■ **INDIAN AIRLINES : la compagnie aérienne indienne va être privatisée,** a annoncé, vendredi 16 août le gouvernement indien. La vente de 51 % des actions permettra de réinjecter 225 millions de dollars (1,1 milliard de francs) et de redresser sa situation financière.

■ **FRET AERIEN : les négociations nippo-américaines** sur le fret aérien, qui devaient permettre d'aboutir à un accord pour éviter les sanctions mutuelles, se sont soldées, vendredi 16 août, par un échec à l'issue de deux jours de discussions.

■ **CONTINENTAL/MICHELIN : la Commission européenne a donné** son accord, vendredi 16 août, à la création d'une société commune entre les fabricants allemand et français de pneumatiques, leur permettant de collaborer dans différents domaines (achats, recyclage) à l'exception de la fabrication des pneus.

■ **VOLVO : le constructeur automobile suédois** envisage de déménager son siège à l'étranger, arguant du fait que le marché suédois ne représente que 10 % de ses ventes.

■ **THORN EMI : la scission du groupe britannique** en deux sociétés distinctes, l'une spécialisée dans l'édition musicale (EMI group) et l'autre dans la location d'appareils ménagers (Thorn plc) a été approuvée vendredi 16 août par l'assemblée générale annuelle.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Emmanuel CHAVENEAU,

survenu le 10 août, à Nantes.

De la part de
Florence Chaveneau Brugère,
sa mère,
Myriam et Claire Chaveneau,
ses sœurs,
Dorothée Ficholle,
sa fiancée.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

5, *bis*, rue Francis-Merlant,
44000 Nantes.
16, rue d'Armaillé,
75017 Paris.

– M. et Mme Jean-Louis Depierris
ont la douleur de faire part du décès de leur beau-père et père,

Stjepam SINKO,
capitaine de corvette honoraire,
directeur d'entreprises,

survenu le 10 août 1996, à Sibenik (Croatie), dans sa quatre-vingt-cinquième année.

– Mme Jean-Claude Pineau,
Charles, Catherine, Florence, Antoine,
ses enfants,
Alice,
sa petite-fille,
Mme Fernand Braudel,
sa belle-mère,
M. et Mme Alain Pineau,
Mme Jean-Marc Pineau,
Sœur Nicole Pineau,
M. et Mme Jacques Pineau,
Mme Marie-Pierre Braudel,
Ses frères, sœur, belles-sœurs,
Et tous leurs enfants,
Catherine Dorléans, Denis Fournar, Charles Harvey,
Mme Dichamp,
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

M. Jean-Claude PINEAU,

à Paris, le 14 août 1996, à l'âge de soixante-six ans.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Séverin, Paris-5e, le lundi 19 août, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

33, rue Gazan,
75014 Paris.

« Mon âme se repose en paix sur Dieu seul. »
(Ps. 61).

Le prieur de Taizé,
Frère Roger,
Et toute la communauté,

font part avec peine du décès de

Frère Max THURIAN,
de Taizé,

survenu le 15 août 1996, à l'âge de soixante-quinze ans, à la suite d'une longue maladie.

La célébration des obsèques aura lieu à Taizé, dimanche 18 août, à 16 heures.

71250 Taizé-Communauté.

Max Thurian est né le 16 août 1921, à Genève. En 1942, il fut l'un des premiers à rejoindre Frère Roger, fondateur de la communauté de Taizé. Avec Frère Roger, il a assisté au concile du Vatican (1962-1965). Il a écrit de nombreux ouvrages théologiques sur Marie, la confession, l'eucharistie, le mariage et le célibat, l'essentiel de la foi. Il a été ordonné prêtre à Naples, en 1987.

Anniversaires de décès

– *En souvenir de*

Monique BOUSSEL

décédée le 19 août 1986.

Sa fille,
Ses amis.

– Le 16 août 1992 disparaissait le

docteur Pierre-François GRIGAUT

Pour ceux qui l'aimaient, il est toujours présent.

– Aimé, Anne-Marie, Eliane, Laurence et Bertrand,
rappellent le souvenir de

Jacqueline HAUSER,

qui les a quittés, le 18 août 1982.

10 août 1896,
10 août 1996

Suzanne MOMON

Ma mère aurait cent ans, si les nazis ne l'avaient assassinée comme otage à Auschwitz, en 1943.

De la part de

Gilbert Brustlein,
son fils,

L'un des tout premiers combattants armés de la Résistance française à Barbès-Rochechouart et à Nantes, condamné à mort, en novembre 1941, par la direction soviétique du Parti communiste français, condamné à mort, en mars 1942, par le tribunal militaire nazi au procès de la Chambre des députés.

Survivant grâce à Dieu.

– Le 19 août 1995,

Pierre SCHAEFFER

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui avec nous, en ce premier anniversaire.

L'aveugle a vu
ce qu'il lui était interdit de voir.
Le sourd a entendu.
Les mains immenses
vont caresser les étoiles.

Pierre Schaeffer.

Conférences

DROITS DE L'HOMME
Cours par correspondance, en langue française, proposés par le

Centre d'études et débats internationaux.
Renseignements et inscriptions (uniquement par correspondance) au :

CEDI,
6, route de Trèves, Building B,
L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

Les craintes de déflation limitent la reprise du franc

La devise française s'est redressée après les déclarations du premier ministre Alain Juppé écartant toute idée de conflit avec la Banque de France. Mais ce rebond reste fragile

Le franc a vécu une semaine agitée. Mardi 13 août, il est tombé jusqu'à son cours le plus bas depuis le 22 mars (3,4292 francs pour 1 deutschemark), malgré des interventions répétées de la Banque de France. Le premier ministre a été contraint d'intervenir pour tenter de rassurer les marchés financiers, expliquant qu'*« il n'existe aucun conflit entre le gouvernement et la Banque de France »*. La demande d'ouverture d'une information judiciaire contre les anciens dirigeants du Crédit lyonnais avait été interprétée par les opérateurs comme une manœuvre de l'Elysée, destinée à déstabiliser le gouverneur de la Banque de France. Les déclarations du premier ministre ont permis au franc de se redresser face au deutschemark. Mais le rebond reste fragile. Le recul des prix à la consommation en juillet a conforté le pessimisme des investisseurs sur la santé de l'économie française.

TAUX ET DEVISES

LES MOUVEMENTS de la parité *franc*-deutschemark ont constitué, cette semaine, le principal centre d'animation des marchés financiers internationaux. Lundi 12 et mardi 13 août, la devise française a continué à glisser face au deutschemark, pénalisée par la demande gouvernementale d'ouverture d'une information judiciaire contre les anciens dirigeants du Crédit lyonnais, *« une décision à l'effet désastreux auprès des investisseurs étrangers »*, selon l'expression d'un analyste d'une banque britannique. Elle a été interprétée comme une manœuvre de l'Elysée destinée à déstabiliser le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, symbole de la politique du franc fort. Mardi après-midi, le franc est tombé jusqu'à 3,4292 francs pour 1 deutschemark, son plus bas niveau depuis le 22 mars, malgré des interventions répétées de la Banque de France.

La baisse du franc prenant de l'ampleur, le gouvernement s'est vu contraint, mercredi, de réagir. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Paris Match*, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a affirmé qu'*« à aucun moment Jean-Claude Trichet n'est mis en cause dans le dossier* [Crédit lyonnais]. *Il ne saurait donc être visé par ces investigations »*. Le premier ministre est venu en renfort, en fin de matinée. Lors d'un entretien accordé à la hâte à plusieurs agences de presse, Alain Juppé a pris soin d'expliquer qu'*« il n'existe aucun conflit entre le gouvernement et la Banque de France. Chacun joue son rôle. La Banque de France est indépendante et veille à la stabilité de la monnaie. Le gouvernement mène la politique économique, budgétaire et fiscale. Tout ceci se passe dans le meilleur esprit possible. »* Cette volonté d'apaisement a permis au franc – parallèlement aidé par le rebond du dollar (1,4940 deutschemark et 5,1050 francs vendredi) – de regagner du terrain face au deutschemark (3,4170 francs pour 1 deutschemark vendredi).

Tensions sur les taux

en pourcentage

3,90% 14 août

21 février — 15 août

1996

Source : Bloomberg

En apparence, la Banque de France sort renforcée de cette mini-crise monétaire. Le gouvernement a été forcé de réaffirmer publiquement son soutien à la politique suivie par l'institut d'émission. La Banque de France peut également se réjouir de la démonstration qui vient d'être apportée : quand le franc baisse, les taux d'intérêt remontent (les rendements à trois mois se sont hissés à plus de 4 % mardi). Preuve est donc faite, selon elle, qu'il faut une monnaie forte pour disposer de taux d'intérêt bas.

Des décisions monétaires très attendues

Trois grands événements monétaires se dérouleront cette semaine. Le premier sera la réunion, mardi 20 août, du conseil de la Réserve fédérale américaine. Après la publication de statistiques indiquant une croissance modérée sans tensions inflationnistes aux Etats-Unis, les investisseurs ne croient plus à un resserrement de la politique monétaire. Jeudi 22 août – hasard du calendrier –, les conseils de la Bundesbank et de la Banque de France se réuniront. Les déclarations d'Otmar Issing, chef économiste de la Bundesbank, soulignant la fragilité de la reprise économique en Allemagne et estimant qu'*« une hausse du mark ne cadre pas avec le paysage économique actuel »*, ont ravivé l'espoir d'une baisse du taux des prises en pension (Repo), fixé à 3,30 % depuis début février. Un tel geste augmenterait la marge de manœuvre de la Banque de France pour assouplir sa politique monétaire.

De nombreux professionnels doutent toutefois que l'atmosphère soit entièrement assainie. Les adversaires de la politique du franc fort, silencieux depuis dix mois, ont en effet profité de l'incident pour reprendre les armes. Pour le député Philippe Briand (RPR, Indre-et-Loire), *« il est des lois que l'on regrette d'avoir votées, de celles qui font mal au ventre. La loi du 4 août qui donne son indépendance à la Banque de France en est une »*.

L'hostilité de nombreux parlementaires, au sein même de la majorité, à la politique suivie par la Banque de France se trouve nourrie, sur le plan théorique, par les thèses des experts qui affirment que l'économie française est confrontée à d'importantes forces déflationnistes qu'il convient de combattre en ramenant les taux d'intérêt à court terme à un niveau proche de 0 % et en décrochant le franc d'un deutschemark largement surévalué. L'annonce, lundi, d'un recul des prix à la consommation au mois de juillet (compris entre 0,2 % et 0,3 %) leur a fourni un nouvel argument.

FAIBLESSE DE L'AGRÉGAT M 3

A celui-ci vient s'ajouter la très faible croissance de la masse monétaire en France : l'agrégat M 3 a progressé de 1,3 % sur un an au mois de juin, bien en deçà de l'objectif de croissance à moyen terme de 5 % que s'est fixé la Banque de France. Le camp des déflationnistes – parmi lesquels on retrouve l'ancien ministre de l'économie Alain Madelin – réclame une solution monétaire à la japonaise (le taux d'escompte nippon se situe à 0,5 % depuis près d'un an, tandis que les interventions de la Banque du Japon ont permis au yen de se replier de près de 30 % face au dollar depuis avril 1995). Le président de la République lui-même, le 14 juillet, en mettant en avant la baisse récente des prix, avait donné le sentiment qu'il partageait cette analyse.

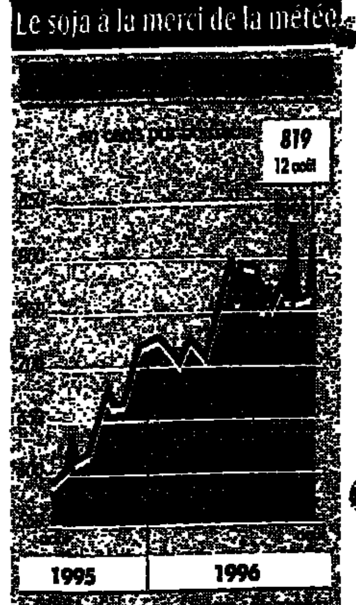
Le rebond du franc apparaît, dans ces conditions, tant sur le plan politique qu'économique, fragile. *« Depuis quinze jours, les grands fonds d'investissement américains effectuent des repérages. Ils sondent l'état d'esprit des autorités monétaires, du gouvernement et des investisseurs français*, analyse le responsable des marchés d'une grande banque française. *Les vraies attaques pourraient survenir à la rentrée, à l'occasion d'un mouvement social, d'une impopularité croissante du premier ministre ou de mauvais indicateurs économiques. »*

D'autres économistes restent optimistes et écartent l'éventualité d'une crise sur la parité franc-deutschemark. *« A qui fera-t-on croire sérieusement que les perspectives de croissance sont meilleures outre-Rhin qu'en France ? Quant au risque de ne pas satisfaire le critère budgétaire, ce n'est pas un scoop, ni un problème pour le franc et l'Union économique et monétaire, puisque le même risque existe en Allemagne »*, estime François Chevallier, économiste à la Banque française du commerce extérieur (BFCE).

Pierre-Antoine Delhommais

MATIÈRES PREMIÈRES

Le soja à la merci de la météo



LE CHICAGO BOARD OF TRADE, premier marché mondial des céréales, guette le ciel. Après avoir connu un printemps médiocre, qui avait entraîné une surenchère des cours du blé, le monde céréalier américain s'inquiète des récoltes à venir : toutes les grandes régions céréalières du Middle West américain souffrent de sécheresse depuis plusieurs semaines.

Le soja est le plus menacé. Les plants sont en fleur et ont besoin d'eau pour monter en graines. Mais, pour l'instant, tout est sec. En apprenant, mercredi 14 août, que le National Weather Service – l'équivalent de la météorologie nationale – ne prévoyait pas de pluie pour les dix prochains jours, les esprits se sont enflammés. Les contrats à terme de soja, en hausse déjà depuis plusieurs séances, augmentaient de plus de 8 cents pour terminer à 7,89 dollars le boisseau, un de ses plus hauts niveaux historiques. En fin de semaine, les cours sont retombés autour de 7,84 dollars le boisseau, suite à la publication de nouvelles prévisions faites par des instituts privés, qui annonçaient, eux, de la pluie, dans les prochains jours.

Si le marché des oléagineux est traditionnellement l'objet de spéculations sur la météo en cette période de l'année, cette fois-ci, l'affaire semble un peu plus sérieuse. Compte tenu des premières indications sur l'état des récoltes, peu d'intervenants s'attendent à voir la production américaine de soja atteindre les 2,3 milliards de boisseaux prévus par le département américain de l'agriculture.

Les difficultés des Etats-Unis, premier producteur et exportateur mondial de soja, risquent de peser lourd sur le marché. Car, en face, la demande ne cesse d'augmenter. Après l'Europe, l'Asie est devenue un grand importateur de cet oléagineux, utilisé pour l'huile, mais surtout, pour la nourriture du bétail. Déjà, certains redoutent que le surenchérissement du soja ne vienne handicaper un peu plus les éleveurs, déjà passablement affaiblis par la crise de la « vache folle ».

Martine Orange

Marché international des capitaux : activité très soutenue

L'APPÉTIT des investisseurs internationaux pour les emprunts de longue durée s'est un peu émoussé dans les compartiments européens, mais certainement pas dans celui du dollar des Etats-Unis. Cette monnaie vient de servir à libeller une grande émission de dix ans, pour le compte de la Banque mondiale, dont l'exemple pourrait être suivi sous peu par le Canada qui cherche à renforcer ses réserves de changes. Le Trésor public de Toronto a chargé trois banques, deux américaines, Goldman Sachs et Morgan Stanley, et une canadienne, Scotia Capital Markets, de diriger l'affaire. Les obligations canadiennes en dollars américains seront simultanément offertes en souscription sur tous les continents à la fois. Il s'agira donc d'un emprunt de type *« planétaire »* et non d'un euro-emprunt dont les titres ne peuvent normalement être vendus aux Etats-Unis que quarante jours après leur lancement en Europe.

Une des principales raisons du regain de faveur que connaissent les placements à longue échéance tient à l'espoir que les taux d'intérêt à très court terme ne vont pas monter prochainement. Ceux qui achètent de tels titres sont en général des investisseurs professionnels. Les particuliers, quant à eux, préfèrent souvent des durées brèves ou moyennes. Les débiteurs sont nombreux à répondre à leur demande et les nouvelles émissions internationales, de trois à six ans, se succèdent à une cadence assez soutenue dans diverses devises.

Actuellement, le placement de ces emprunts, destinés aux particuliers, est assez lent, ce que la période des vacances explique en grande partie, mais pas entièrement. Une hésitation se fait jour qui tient aux incertitudes du marché des changes et à la perspective de l'introduction d'une monnaie commune en Europe. Certains épargnants ne se décident pas à placer leurs fonds dans une devise donnée. L'euro pourrait être introduit dès 1999. On dit qu'il sera fort et il devrait l'être si le nombre des pays membres de l'Union monétaire européenne est limité. Mais, si le cercle des participants s'élargit au-delà de la France, de l'Allemagne, des pays du Benelux et de l'Autriche, l'euro pourrait s'avérer moins solide. Aujourd'hui, on ne peut pas préjuger de sa valeur extérieure et de sa tenue par rapport au dollar ou au yen. Or, pourtant, le remboursement des placements effectués maintenant dans des devises de notre continent pourrait bien se faire en euros.

MARK OU DOLLAR

Depuis plusieurs semaines, quelques banques proposent des solutions permettant aux souscripteurs de différer leur choix. Plusieurs formules sont proposées qui partent d'un placement normal en deutschemarks et qui, si les porteurs le souhaitent, peuvent déboucher sur du dollar à un taux de change déterminé d'avance qui est plus élevé que celui de ces derniers jours. Dans un cas, par exemple, il sera possible de transformer ses obligations en marks ; dans d'autres, en dollars, et cela à la fin de 1998, juste avant la date prévue de l'introduction de l'euro, ou bien de rester en marks jusqu'à l'échéance finale, en 2002. Dans un autre cas, le choix entre le mark ou le dollar ne se fera qu'au moment du remboursement, en l'an 2000. En contrepartie de l'option qui leur est laissée, les souscripteurs acceptent un taux d'intérêt inférieur à celui qui serait servi sur des titres classiques libellés dans l'une ou l'autre des deux devises. Pour l'heure, les banques qui ont mis au point cette formule les appliquent à des emprunts qu'elles contractent pour leur propre compte. Beaucoup songent déjà à lancer des opérations construites sur les mêmes modèles dont les débiteurs seraient étrangers.

Il n'y a pas eu de nouvelles émissions en francs français durant la semaine du 15 août, qui a été l'une des plus calmes de l'année dans ce compartiment. Les marchés allemands, hollandais ou suisses ont continué d'accueillir sans relâche de nouveaux emprunts internationaux pour des volumes importants. Des pays comme la Grèce ou la Turquie, qu'on voit rarement ensemble sur un même marché, en ont profité pour lever des fonds en marks, ainsi que le Mexique.

Pour sa part, l'Afrique du Sud s'est annoncée, souhaitant également contracter un emprunt en marks. On accorde une très grande importance à ce projet car Pretoria s'est longtemps tenue à l'écart des marchés européens. Durant les dernières années de l'apartheid, il y avait même eu une sorte de boycottage. Plusieurs autres emprunteurs, comme la province canadienne d'Ontario, refusaient de traiter avec les banques impliquées dans de nouvelles émissions sud-africaines. La prochaine opération, de l'ordre de 0,5 milliard de marks, sera placée sous la conduite de la Deutsche Bank et de Morgan Stanley.

Christophe Vetter

La Bourse de Londres atteint le plus haut niveau de son histoire

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↗ + 1,38%	↗ + 0,14%	↘ – 0,50%	↗ + 1,63%	↗ + 0,89%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

LA SEMAINE boursière a été placée sous le signe de l'attente et de la prudence, avant les réunions des conseils, mardi 20 août, de la Réserve fédérale américaine (Fed) et, jeudi 22 août, de la Bundesbank et de la Banque de France. L'absence de nombreux investisseurs, en vacances, a également réduit les volumes de transactions.

La Bourse de Paris a été particulièrement touchée par ce calme estival puisqu'elle n'a été, en raison du pont du 15 août, ouverte que durant trois séances. Le bilan de cette semaine écourtée a été négatif. L'indice CAC 40 des valeurs vedettes a cédé 0,50 %, pour revenir mercredi soir à 1 979,52 points. Depuis le début de l'année, la performance de Paris s'établit à 5,75 %, ce qui la met en milieu de classement des grandes places internationales. Si Londres (+ 4,98 %), Tokyo (+ 4,86 %) et Milan (+ 2,21 %) font moins bien qu'elle, Wall Street (+ 11,18 %), Francfort (+ 13,07 %) et Zurich (+ 10,85 %) la devancent nettement.

La Bourse de Paris a été affectée par l'accès de faiblesse du franc et par les tensions sur les taux d'intérêt à court terme qui ont accompagné celui-ci. *« Un franc faible représente des risques pour les marchés d'actions qui, dans le passé, ont mal réagi aux pressions sur la devise. Tout signe de resserrement de la politique monétaire exercerait immédiatement une forte pression à la baisse sur la Bourse de Paris »*, notent les spécialistes de la maison de courtage américaine Smith Barney. Ils estiment toutefois que, *« si l'indice CAC 40 venait à descendre au-dessous de 1 900 points, il serait temps de prendre des positions à la hausse, en raison des fondamentaux solides dont dispose l'économie française, comme une inflation faible et un excédent de la balance commerciale »*.

Tout en espérant une éventuelle amélioration du climat économique et le retour d'opérations de restructurations industrielles susceptibles d'animer la cote, les opérateurs comptent sur un apaisement du climat monétaire en France. Un geste de la Bundesbank, jeudi 22 août, sur le taux de ses prises en pension, lors de son conseil de rentrée, y contribuerait. Il permettrait à la Banque de France de réduire, dans la foulée, le taux de ses appels d'offres, ramené à 3,55 % au début du mois de juillet.

HAUSSE À TOKYO

Aucune tendance claire ne s'est dessinée cette semaine à Wall Street. L'indice Dow Jones est resté pratiquement stable, d'un vendredi sur l'autre (+ 0,14 %). La publication d'une série d'indicateurs économiques pour le mois de juillet (production industrielle et ventes au détail en hausse de 0,1 %, prix à la consommation en progression de 0,3 %, mises en chantier de logements en recul de 1,3 %) a confirmé le ralentissement actuel du rythme de la croissance aux Etats-Unis. Elle a du même coup diminué la probabilité d'un resserrement de la politique monétaire américaine, mardi 20 août, à l'issue du conseil de la Fed. *« Une hausse du taux des fonds fédéraux serait une très mauvaise surprise et provoquerait de sérieux craquements à Wall Street »*, prévient Michael Sharp, gestionnaire à New York.

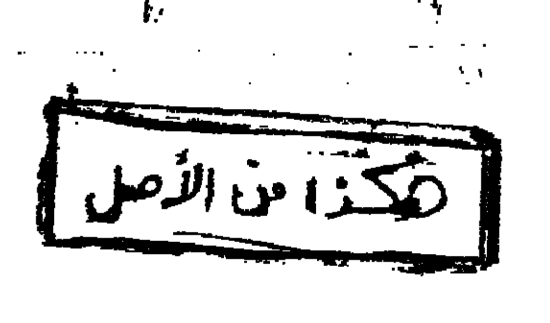
La Bourse de Tokyo s'est bien comportée. L'indice Nikkei a gagné 1,38 % pour terminer à 20 834,00 points, soutenu par des perspectives monétaires favorables. Les craintes d'une hausse prochaine du taux d'escompte au Japon se sont apaisées. *« Maintenant que les chances de relever les taux en septembre se sont évanouies, la Banque du Japon (BoJ) va se fixer une autre échéance, peut-être décembre »*, explique Mamoru Yamaguchi, analyste au Nikko Research Institute. En revanche, les investisseurs affichent une défiance croissante face aux valeurs d'entreprises de télécommunication, comme NTT, DDI et KDD, ce qui limite la capacité de rebond de la Bourse japonaise.

De surcroît, la privatisation de la compagnie japonaise de chemins de fer JR West, l'opération la plus importante prévue cette année sur le marché boursier nippon, ne suscite guère d'enthousiasme. Seules 3 395 demandes de participation aux enchères avaient été reçues à la date limite du 13 août, contre 18 670 lors de la privatisation, il y a trois ans, de l'autre compagnie de chemins de fer JR East.

Du côté des places européennes, la Bourse de Francfort a gagné 0,89 %, l'indice DAX terminant, vendredi, à 2 548,36 points. Elle a bénéficié du rebond du dollar, favorable aux sociétés exportatrices allemandes, et des espoirs d'assouplissement de la politique de la Bundesbank. *« Les anticipations de baisse des taux d'intérêt ont aiguillonné l'ensemble du marché »*, observe, interrogé par l'agence Bloomberg, Dino Fuschillo, qui gère, de Londres, chez Lazard Investors Ltd., un portefeuille de 1,1 milliard de francs d'actions allemandes.

La plus belle performance de la semaine a été réalisée par la Bourse de Londres. L'indice Footsie a gagné 1,63 % et il a atteint, vendredi 16 août, le plus haut niveau de son histoire, à 3 872,90 points. Après l'annonce d'un nouveau recul du taux de chômage (7,6 %) et d'une baisse des prix à la consommation (– 0,4 %) en juillet – qui a dissipé les craintes d'un relèvement des taux de la Banque d'Angleterre –, c'est une amélioration surprise, vendredi, des comptes publics britanniques (un excédent de 1,66 milliard de livres au mois de juillet) qui a permis d'accélérer le mouvement de hausse des actions.

P.-A. D.



هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

TAUROMACHIE

FERIAS **Le week-end du 15 août est l'occasion de trois férias majeures, à Béziers, et à Bayonne et à Dax. Dans les trois cas, question de voyages et de contrats, on retrouve des cartels similaires. ● MANZANARES, dont c'est la saison des adieux en France, sera à Béziers le 18 avec Rincon et El Cordobès. ● À SUIVRE encore Denis Loré, Miguel Rodriguez et Juan Carlos Garcia à Dax (toros de Miura) et Enrique Ponce, Vicente Barrera et Cristina Sanchez à Bayonne (taureaux de Mari Carmen Camacho). ● COMME en Espagne, l'afición semble en déclin dans les corridas et novilladas du Sud-Ouest dont les traits communs sont un choix attentif des élevages, une présence des vedettes en exercice, le sérieux du public et accessoirement la qualité de la musique. ● LE RESTE est, l'affaire des taureaux, par exemple les fameux Miura, si dangereux et trop rares.**

De plus en plus de corridas sans l'afición

En France comme en Espagne, seules quelques grandes férias font le plein. Le prix exorbitant des places et la retransmission télévisée des courses semblent vider les gradins des arènes de leurs authentiques connaisseurs

PEUT-ÊTRE, ce n'est pas un détail, que les choses changent depuis que les portables sonnent dans les gradins ou dans le *callejon*. L'espace réservé (sacré ?) de l'arène se trouve miné par le bruit du dehors et, au passage, l'intimité intempestive. Mais ce n'est qu'une impression. Ce qui est plus certain, les grandes arènes françaises en ont fait la démonstration et l'épreuve (en juillet et les 4 et 11 août), c'est qu'en dehors des ferias répertoriées, elles ont du mal à faire le plein ou même le demi-plein.

Le prix exorbitant des places et l'illusoire déferlement des images télévisées jouent un rôle central. A moins que le principe même d'une communion à risques soit en question. *Les temps sont durs, pas* seulement de ce côté des Pyrénées. A Séville, quand finissait la feria, il restait encore une corrida de luxe à voir, celle de la fête du Corpus, et des *novilladas* tous les dimanches qu'on appelait les *novilladas secretas* en raison de leur silence et de leur discrète, mais sérieuse, fréquentation : les aficionados faisaient le point des dernières cuvées ; les toreros réputés ou retirés conseillaient les novices. *Novilladas secretas* et corrida du Corpus viennent d'être supprimées. Faute de public, la *Maestranza* n'a rouvert ses portes que le 15 août. Elle n'a affiché complet (*« No hay billetes ! »*) que trois fois pendant sa dernière feria.

Crise de l'*aficion*, cet assemblage de la fréquentation et de la compétence ? Les grandes ferias de printemps, Valence, Séville et surtout Madrid (avec son engouement aromatisé au cigare) font le plein. Partout ailleurs, ça flanche. Les prix sont extravagants. Les plus jeunes boudent un rite qui sent, plus que le football ou le rock, son incorrection. Ses triomphateurs officient, quelques jours *après la San Isidro, devant des* gradins désolés, à Albacete, Badajoz, Cordoue ou Grenade. Barcelone n'ouvre plus le dimanche. Comme pour souligner cette *« crise, la pire qu'a connue la corrida en toute son histoire »*, selon Joaquin Vidal dans *El Pais*, on brade les trophées, les oreilles pleuvent.

La télévision, à sa façon, précipite la fin de ce qui ne fait que trembler, enterre ce qui bouge encore, noie sous l'argent, le ralenti et une pléthore d'images ce qui surnageait avec peine. Après les fêtes de printemps en France, le débat a rebondi dans toute la presse espagnole : certes, le public français a sauvé la fiesta, payant rubis sur corne avec ferveur, mais au prix de réactions bizarres et d'une incompréhension savante des choses de l'arène.

Il n'est jamais fini d'accabler la télévision. Mais devant les arts qui *ne se maintiennent que dans un* fragile équilibre entre archaïsme et modernité (cirque, variété, cabaret), entre le fantasme et la sèche réalité, entre l'usage du temps télévisuel et l'instant tauromachique, on doit reconnaître que son rôle est celui d'un laminoir et d'une tricherie avec le risque. Qui consentira au prix du sang en direct ? Ou même à l'ennui ? Le spectacle banalisé l'emporte.

Une nouvelle génération de taurins fait évoluer les règles de la margoulinerie. Ce n'est pas le côté margoulin qui est neuf, c'est sa forme. L'argent ne circule plus comme avant. L'image est idolâtrée. On a même essayé de légaliser la fraude (ratiboisage des cornes). Avec leur fiche très technique doublée d'un commentaire, les comptes rendus de presse disent toujours, à leur façon, la vérité. Pour peu que l'on sache les *lire, on sait si les vedettes* triomphent devant des taureaux invalides ou aux cornes douteuses. Quand, par exception, ceux-ci sortent bien (comme les Cuadri, mercredi 5 juin, à Madrid), il n'y a plus personne en face.

Francis Marmande

La passe d'armes du 16 août

Prenez trois seigneurs au sommet de leur art un vendredi 16 août à Dax : l'un, César Rincon qui cherche à retrouver son *sitio* ; l'autre, Joselito intimement convaincu qu'il est le meilleur de l'époque (il a des arguments) ; le troisième *(lire ci-contre)* José Mari Manzanares dans sa tournée d'adieux réussis. Mettez ces trois hommes devant *six taureaux de Torrealta, beaux à voir (sauf les cornes), commodes* de comportement et d'armures. Au troisième, Joselito sortira le grand jeu. Ce n'est plus alors qu'un récital à trois voix, gestes d'estampe, mains basses comme des voix, changements de mains délicates comme une sonate, coups d'épée comme on les porte au moment de mourir. *Rincon remis en selle par ses acolytes et* Manzanares piqué au vif par Joselito, le tout dans une gravité allègre et, pour mémoire, sous une pluie d'oreilles, c'est ce qu'on appelle une « grande après-midi de toros ».

José Mari Manzanares quitte lentement la France

UN TORERO fait-il jamais des adieux moins définitifs que ceux de Maurice Chevalier ? Cette saison est la saison des adieux annoncés de José Mari Manzanares, de son nom : Dols Abellan, *né le 14 avril 1953* à Alicante, fils de banderillero, matador de taureaux depuis 1971.

Manzanares a reçu l'alternative des mains de Luis Miguel Dominguin, avec El Viti pour témoin, à Alicante, devant des taureaux d'Atanasio Fernandez. *Une scène résume* son sentiment des taureaux. C'est un matin de mai 1987 à Séville. Un autobus arrive sur la place de la Campana. Un gosse se plante au milieu de la chaussée et donne avec son T-shirt une « véronique » au car qui fait une embardée et pile. Le chauffeur écarlate sort comme un fou, arrache le T-shirt des mains du gamin et lui dit d'une voix de rocaille : *« Mira, hombre, plus bas les mains, baisse la main, laisse-la courir, n'oublie jamais... »*

Un des traits de la science de Manzanares, c'est cet art de l'abandon des mains. Physique type de torero, mince comme un couteau, cheveux de geai, visage d'ange qui aurait vécu sept vies, Manzanares torée de ceinture et de mains comme personne. A condition que tout aille bien ! Sinon, Manzanares *a pu se conduire comme le dernier* des malandrins, ratant sorties sur sorties à force d'indifférence, avec un talent inimitable, ou plutôt spécial, de désenchanter ses plus chauds partisans.

IL LUI FAUT DU NERF

Curieusement, lui qui n'est que facilité et qui pour cette facilité a exigé son lot de taureaux faciles, lui qui a reçu son lot de blessures et de coutures, *il lui faut du nerf*. Ce nerf, Paco Ojeda, dans les années 80, l'a réveillé d'un coup. Dans la rivalité, Manzanares exulte. Il est de ces voyous élégants qui, d'une main baissée, d'un rythme trouvé, sans effet ni faribole, vous font oublier *dans l'instant* trois siècles d'amertume.

Comme il a du pouvoir, il s'est dessiné une saison d'adieux, alternant avec la vedette du moment, Enrique Ponce, ou dans un cartel de luxe agencé par ses soins. Ainsi, pour ses dernières apparitions en France, il sera à Béziers le 18 août (avec Rincon et Manuel Diaz El Cordobès, taureaux de Mari Carmen Camacho de Medina Sidonia), puis les 7 et 8 septembre à Dax (corrida « mondiale » avec des partenaires de tous les pays ; « mano a mano » avec Enrique Ponce), et le 22 septembre à Nîmes, seul devant six taureaux de différents élevages.

Reste que se retirer, pour un torero, est impossible. Parce que, s'il laisse de côté la terre, la compétition et l'identité qui sont, un temps, l'essence de la corrida, il y a toujours les *taureaux et cette vie de voyage sans* issue. Le plus grand nombre prend la porte sans le désirer. Quelques-uns par celle de l'infirmerie. Ceux qui ont une carrière ronde, avec des instants précieux et des après-midi de désespoir, n'ont aucune raison de partir. Aucune raison raisonnable. Leur vie est là, insignifiante, plus vraie que la vraie vie, informulable loin des taureaux et du voyage.

F. M.

Les Miura, vedettes rares

DEUX SEMAINES après le décès de Don Eduardo Miura, le plus célèbre des éleveurs des plus célèbres taureaux de combat (*Le Monde* du 30 juillet), Dax clôture le 18 août sa *« feria des ferias »* avec une « Miurada » pour le Français Denis Loré, Miguel Rodriguez et *Juan-Carlos Garcia. Le 25, Bilbao boudera la saison* de son temple austère et exigeant par une Miurada historiquement sérieuse pour El Fundi, Miguel Rodriguez et Domingo Valderrama. Voilà tout pour le mois d'août et pour un bon moment !

Les Miuras sont rares, toujours très attendus, durs et déroutants et depuis trois ou quatre ans, ici ou là, *désastreux. Ce sont des taureaux pour toreros vail*lants, téméraires, ou alors désireux de sortir du purgatoire par la grande porte ou celle de l'infirmerie. Ou bien pour toreros français. Les Miura sont porteurs d'une triple légende. Ils semblent plus longs d'une vertèbre *que le commun des mortels ; leur intelli*gence du combat fait que nul ne peut oublier une seconde qu'il s'agit de Miura ; leur seule présence enfin fait flotter une peur singulière qu'ils interprètent très bien.

L'ambiance est aussi Miura. De toute façon, ce ne sont pas des taureaux que l'on aborde comme les autres. *Les vedettes, pas plus les confirmées que celles* qui sont en voie de célébrité, ne s'y collent. Cela exige trop de risques, trop de métier, sans pratiquement de possibilité de triompher à l'amiable, comme c'est devenu la règle partout.

A Hagetmau, le 4 août, lors de la *novillada* annuelle, un Francisco José Porras a hélé les taureaux comme Antonio Ferrera, en ululant. C'est ce qu'il a entendu faire à la télévision. Ça plaît. Dès que le novillo se retournait trop brusquement, il était débordé. Personne ne lui a dit et il n'a pas su voir. Les Miura ne par*donnent jamais. Toréer n'a rien à voir avec l'art des* ballerines, soit, mais on torée comme on danse, c'est-à-dire comme on est. Porras y met un rictus à la Luis Mariano. Un autre sera du genre à forcer le destin, par ses postures, ses adresses au public. Sauf que le destin des Miura ne se force jamais.

Même s'il se casse une corne. Ce qui est plusieurs fois douloureux : *parce que l'accident n'est jamais dû* au hasard, mais aux manœuvres de *peones* trop zélés ; parce qu'on ne doit plus toréer dans ces conditions ; parce qu'on rejoint vite l'état d'âme de ceux qui n'oublient jamais l'exception où s'effectue la corrida. Avec *ses sociétés « peñas » sérieuses accourues des* environs (Mugron, Roquefort, Garlin, Mont-de-Marsan), avec ses musiques graves qui se sont tues et l'attitude responsable de sa présidence faisant évacuer les picadors, Hagetmau s'est comporté en petite arène : c'est-à-dire plus dignement que les grandes. Quant aux novillos, dont on se demande souvent ce qu'ils *deviennent, ils finiront probablement, Miura ou pas,* en daube dans les meilleures maisons de la région, chez Tellechea par exemple (« Le Cheval Blanc » à Bayonne) avec sauce à l'Irouléguy et petits légumes.

F. M.

SPORTS

Le Paris-Saint-Germain joue la modestie

L'équipe de Ricardo a peiné pour battre Caen 2 à 0

LA GÊNE commençait à monter. La même que le téléspecta*teur peut ressentir en observant* un candidat perdre les pédales devant une caméra. Il lâche une absurdité, puis deux, et pour rien au monde on ne souhaiterait se retrouver à sa place. *A voir* les Parisiens balbutier leur football, vendredi 16 août, devant une modeste formation caennaise, on imaginait un orageux retour aux vestiaires, sous des sifflets sanctions d'un football laborieux. Patrick Mboma (85e) et Patrice Loko (89e) ont évité des retrouvailles houleuses avec un tiède public parisien.

Il fallait toute la sérénité naturelle de Ricardo, *rappelé par* Michel Denisot au poste de mana*ger général*, pour se déclarer *« satisfait de l'ensemble de l'équipe »* et promettre *« d'autres matchs de ce type puisque les équipes qui viennent au Parc veulent d'abord défendre »*. Une analyse mâtinée de la modestie devenue *la règle chez* les Parisiens. A l'inverse des deux der*nières saisons*, ils n'abordent plus le championnat en position de favori incontestable. Et si l'orgueil des vainqueurs de la Coupe des coupes exige un titre de champion et un second succès européen, les promesses demeurent convenues.

Une telle prudence est révélatrice de la rupture voulue avec *l'ère Fernandez. Au Camp des* Loges, les entraînements désormais feutrés font oublier les colères de Luis l'impétueux, dont le caractère ne pouvait s'accommoder d'une machine bien huilée comme celle du PSG. Vendredi, *Luis Fernandez* n'aurait pas attendu le dernier quart d'heure pour quitter son banc et piétiner les quelques mètres de pelouse réservés aux entraîneurs. Ricardo, dont les *joueurs soulignent* une rigueur proche de celle d'Artur Jorge, n'a pas bronché, fidèle aux leçons de silence distillées par Michel Denisot.

*Le tandem, complété par le dis*cret Joël Bats, promu entraîneur, voudrait faire souffler enfin un vent de calme sur l'équipe. Depuis deux ans, le PSG alterne les coups d'éclat avec d'inexplicables baisses de régime. Champions d'automne, de la *saison* 1995-1996, avec dix points d'avance sur leurs poursuivants, les Parisiens avaient laissé Montpellier, Metz et Lille leur infliger à domicile une retentissante série de camouflets qui a marqué les esprits.

RECRUTEMENT MINIMUM

Conscients qu'un bouleversement dans l'effectif serait nuisible, les nouvelles têtes pensantes se sont contentées d'un recrutement minimum, afin d'apporter une cohésion au groupe, plutôt que de chercher à combler absolument les départs de Youri Djorkaeff, Daniel Bravo, Pascal Nouma ou Oumar Dieng. Fidèle à son habitude, le PSG s'est tourné vers sa filière brésilienne pour dénicher Leonardo, dont la prestation chaloupée face à Caen s'est dissoute dans les approximations du jeu collectif.

Peu de nouvelles vedettes, mais l'arrivée d'une flopée de *jeunes joueurs qui ravit* Michel Denisot, soucieux de voir, dans un futur proche, la moitié de l'équipe composée de joueurs formés dans le giron parisien. *Une perspective encore éloignée* puisque seule la très moyenne prestation de l'ex-Nantais Benoît Cauet a permis à Patrick Mboma d'effectuer une rentrée victorieuse contre Caen. Ce premier but a provisoirement mis fin aux *questions* de cet attaquant de vingt-cinq ans, prêté l'an dernier au FC Metz.

Au terme d'une saison perturbée par des blessures et ponctuée de quatre petits buts, Patrick Mboma n'avait pourtant *« pas envie de revenir coûte que coûte à Paris »*. Mais la règle des prêts ne laisse pas de choix aux joueurs. Roméo Candela et Jérôme Leroy font également partie de ces jeunes joueurs qui ont été mis à la disposition d'un club afin de mûrir et de revenir aguerris pour les joutes de première division sous leurs couleurs *parisiennes* d'origine. Le calme et la rigueur affichées par les dirigeants du PSG effraient un peu Roméo Candela, pour qui l'objectif *« est de s'asseoir sur le banc des remplaçants »*. Vendredi, cet ancien joueur de Châteauroux, le club filiale du PSG, ne figurait pas sur la feuille de match. Une situation difficile à vivre puisqu'en deux saisons, avec la Berrichonne, il n'avait été que deux fois remplaçant. Comme Patrick Mboma, cet ancien élève du centre de formation du PSG n'aurait *« pas été dérangé de rejoindre un autre club »*, mais les dirigeants parisiens en ont décidé autrement. Jérôme Leroy, revenu après une saison à Laval, avait des contacts avancés avec Guingamp et Rennes, mais pour lui aussi, le retour au bercail, même à contrecoeur, *était programmé*.

A l'aube d'une saison charnière, les Parisiens semblent vouloir écarter de leur chemin toute trace de fantaisie. Un élan de sérieux que le public parisien saura faire payer au prix fort si les résultats ne suivent pas. Vendredi, avant même l'échauffement, les *joueurs* avaient pris soin de saluer poliment leurs supporteurs. Comme pour les prévenir des nombreux réglages qu'il reste encore à effectuer.

Fabrice Tassel



Perpignan en tête de la D2

En écrasant Louhans-Cuiseaux (4-0), Perpignan s'est installé en tête du classement de deuxième division, vendredi 16 août, au cours de la *deuxième journée du championnat. Dans le match au sommet qui les* opposaient à Sochaux, l'un des favoris de la compétition, les Forgerons de Gueugnon ont confirmé leurs prétentions à une remontée très rapide en première division (1-0). La troisième équipe à compter deux victoires en deux journées est le surprenant nouveau promu, Toulon (1-0 contre Mulhouse). Le Red Star a obtenu une victoire au Mans (0-1), tandis que Toulouse s'inclinait à Châteauroux (1-2). Autres résultats : Epinal-Amiens, 0-3 ; Martigues-Saint-Brieuc, 2-1 ; Niort-Charleville, 2-0 ; Lorient-Valence, 1-0 ; Beauvais-Troyes, 1-0.

Beaucoup de soleil et de la chaleur

L'ANTICYCLONE établi sur la France se décale peu à peu vers l'est. Une perturbation orageuse située sur le proche Atlantique se rapproche de la France, pour donner des orages à l'ouest du pays lundi.

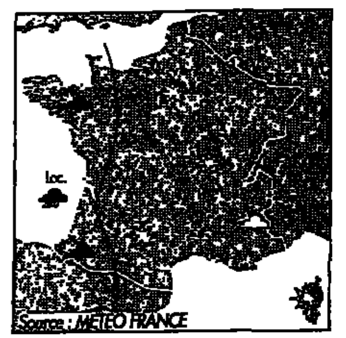
Dimanche matin, de la Bretagne à la Vendée, les nuages et les éclaircies alterneront. Il y aura encore quelques brumes ou brouillards locaux au lever du jour, du Nord-Pas-de-Calais à la région Champagne-Ardennes jusqu'à la Lorraine. Sur le reste du pays, le temps sera bien ensoleillé.

Dimanche après-midi, de la Bretagne aux *côtes atlantiques* jusqu'à l'Aquitaine, les nuages envahiront le ciel, avec un risque d'orage, surtout en soirée. Dans les Pyrénées, les nuages seront plus nombreux avec des orages isolés en soirée.

Les températures minimales iront de 11 à 14 degrés au nord et de 15 à 20 degrés au sud. L'après-midi, le thermomètre marquera de 28 à 34 degrés du nord au sud.

Lundi, de la Bretagne à la Normandie, au Centre, jusqu'à l'Aquitaine et aux Pyrénées, le ciel sera le plus souvent très nuageux, avec quelques ondées ou orages isolés. Sur le Languedoc-Roussillon et l'ouest du Massif central, le temps deviendra orageux l'après-midi. Dans tout le reste du pays, il fera beau.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 18 août vers 12h00

La qualité de l'air

Indice de pollution

Excellent

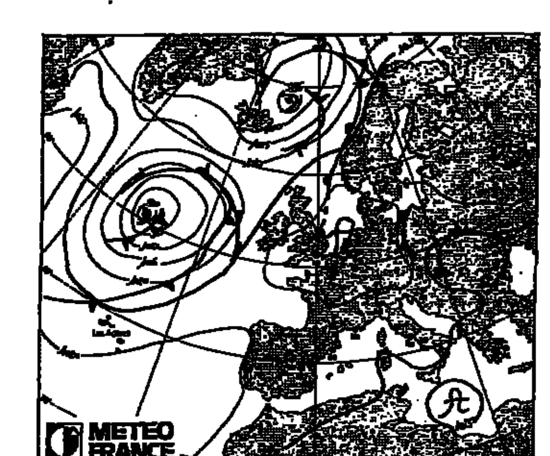
Source : AIRPARIF

Tendance pour le 17 août : médiocre

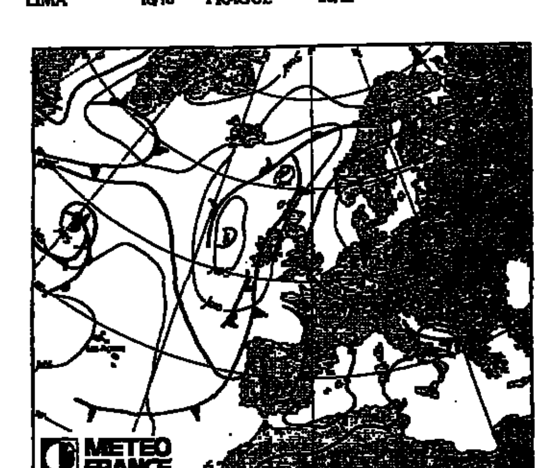




TEMPÉRATURES du 16 août maxima/minima											
FRANCE		GRENOBLE	28/14	TOURS	29/14	CHICAGO	23/17	LISBONNE	29/18	PRETORIA	15/11
AJACCIO	27/17	LILLE	24/13	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	24/13	LONDRES	27/14	RABAT	26/18
BIARRITZ	26/16	LIMOGES	28/12	ALGER	32/24	DAKAR	30/26	LOS ANGELES	28/22	RIO DE JAN.	25/16
BORDEAUX	31/13	LYON	26/16	AMSTERDAM	21/10	DJAKARTA	32/23	LUXEMBOURG	23/13	ROME	30/17
BOURGES	27/15	MARSEILLE	31/17	ATHÈNES	32/25	DUBAI	44/33	MADRID	32/17	SAN FRANC.	19/11
BREST	25/15	NANCY	24/11	BANGKOK	37/28	DUBLIN	21/13	MARRAKECH	35/18	SANTIAGO	24/7
CAEN	28/13	NANTES	30/16	BARCELONE	27/21	FRANCFORT	25/12	MEXICO	23/13	SÉVILLE	33/20
CHERBOURG	27/13	NICE	27/21	BELGRADE	22/15	GENÈVE	25/12	MILAN	27/14	ST-PÉTERS.	25/17
CLERMONT-F.	26/9	PARIS	28/16	BERLIN	22/15	HANOÏ	32/28	MONTRÉAL	29/18	STOCKHOLM	26/14
DIJON	26/15	PAU	29/16	BOMBAY	30/16	HELSINKI	20/11	MOSCOU	26/12	SYDNEY	20/7
FORT-DE-FR.	30/23	PERPIGNAN	29/17	BRASILIA	29/20	HONGKONG	28/25	MUNICH	20/11	TENERIFE	29/22
		POINTE-À-PIT.	31/23	BRUXELLES	22/11	ISTANBUL	29/22	NAIROBI	21/12	TOKYO	37/26
		RENNES	29/14	BUCAREST	27/16	JÉRUSALEM	29/26	NEW DELHI	32/26	TUNIS	36/25
		ST-DENIS-RÉUNION	26/19	BUDAPEST	23/16	KIEV	27/14	NEW YORK	25/20	VARSOVIE	25/16
		ST-ÉTIENNE	25/10	BUENOS AIRES	23/13	KINSHASA	30/20	PALMA DE M.	33/17	VENISE	27/17
		STRASBOURG	24/13	CARACAS	31/27	LE CAIRE	35/22	PÉKIN	32/25	VIENNE	23/17
		TOULOUSE	30/15			LIMA	18/16	PRAGUE	20/12		



Situation le 17 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 19 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Tension aux Indes

LA SITUATION est de nouveau très tendue aux Indes. Les musulmans, mécontents que le vice-roi ait offert au pandit Nehru la présidence du gouvernement provisoire, sont passés à ce que M. Jinnah lui-même a appelé *« l'action directe »*. A Calcutta, à Bombay, à Madras et dans plusieurs autres centres musulmans, ils ont cessé le travail et provoqué de graves émeutes.

Depuis plusieurs semaines, les relations entre la Ligue musulmane et le Congrès étaient devenues beaucoup plus tendues, c'est-à-dire depuis que le Congrès avait déclaré voir dans la future Assemblée constituante une assemblée souveraine. Les musulmans craignaient que par là le Congrès ne cherchât à revenir sur le groupement de provinces tel qu'il était prévu par le projet de la mission britannique et qui avait été accepté à la fois par le Congrès et par la Ligue musulmane.

Par réaction contre cette attitude du Congrès, qu'elle jugeait suspecte, la Ligue musulmane a de nouveau réclamé le détachement complet des provinces de majorité musulmane. La dernière démarche du vice-roi offrant au chef du Congrès, le pandit Nehru, la présidence du gouvernement a provoqué les derniers événements.

De son côté, le Parti du Congrès a cherché à faire preuve d'esprit conciliant. Il a d'abord expliqué que, lorsqu'il réclamait une Assemblée constituante souveraine, il entendait par là que celle-ci devait être soustraite à toute pression extérieure. Par ailleurs, le pandit Nehru a déclaré hier à Bombay que, bien que l'entrevue qu'il a eue récemment dans cette ville avec M. Jinnah n'ait mené à aucun résultat, il espère encore que la Ligue musulmane voudra bien participer au gouvernement qu'il cherche à constituer.

Jean Lequiller
(18-19 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6889

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I								■							
II										■				■	
III						■	■								
IV				■										■	
V								■		■		■	■		
VI		■						■							
VII			■							■					
VIII	■				■	■			■			■			■
IX									■		■				
X														■	
XI					■										
XII		■		■					■	■				■	
XIII							■						■		
XIV			■						■		■				
XV							■					■			

HORIZONTALEMENT

I. Celle de Papin peut être appelée cocotte. Pierres précieuses pour certains médecins. – II. Des gens qui n'arrêtent pas de faire des boulettes. Coule chez des voisins. – III. Entoure une poignée. Dès qu'ils sont apprentis, commencent à mettre la main au panier. – IV. Possessif. Une voisine de lit. – V. Un crustacé qu'on prendrait pour un mollusque. Saint. – VI. Un refus désuet. Une ville où l'on a fait le point. – VII. Lie. Qui n'ont pas assez poussé. Couleur de bâton dans une capitale. – VIII. Dans une île. Préfixe. Saint des Pyrénées. Cale pour un contrôle. – IX. Jolis bâtiments. Comme un centre pour les enfants. – X. Qui ne fait pas plaisir à entendre. – XI. Travailleur étranger. Qui donne une bonne idée. – XII. Quand on s'y met, on se découvre. Port du Japon. – XIII. Font partir les mouches. Connaît bien le Coran. Un vague sujet. – XIV. D'un auxiliaire. Pas originales. Chiffre. – XV. Pas empruntés. Remplissaient des bourses. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Coupures après la saignée. En France, fait un tabac. – 2. Peut courir sur le haricot. Est formé de sept os. Cri de celui qui vient de déguster. – 3. Fibre synthétique. Agissons de façon déloyale. – 4. Sans vigueur, d'une certaine façon. Plus elle est haute et plus il y a de danger. Posséda. – 5. Région dans une île. Qui est bien rentré. Petite baie. – 6. Précise une possession. Territoire marocain. Ne veulent ni le tiers ni la moitié. – 7. Pronom. Peuvent être rangées avec les vernis. – 8. Prénom. Machine à hacher. – 9. Danse populaire. Pourraient embouteiller Paris. – 10. Un métal mou. Circule en Amérique latine. Ne pique pas si elle est plate. – 11. Comme un puceron qu'on n'aime pas voir tomber dans les pommes. Fleur. – 12. N'était pas lâché d'un œil. Lac. Un poisson qu'on peut voir dans les buissons. – 13. Parfois associée au formol. Une dépression. – 14. Mettre en demeure. Trou dans un mur. – 15. Jolie figure de danseuse. Peuvent empoisonner quand ils sont gâtés.

SOLUTION DU N° 6888

HORIZONTALEMENT

I. Distinguo. – II. Illusions. – III. Géant. Sil. – IV. Lerne. – V. Iso. Iota. – VI. Tommettes. – VII. Areu. Aéra. – VIII. Iéna. Isis. – IX. Or. Es. – X. Eu. Pleine. – XI. Strie. Osé.

VERTICALEMENT

1. Dignitaires. – 2. Ile. Sore. Ut. – 3. Slalomment. – 4. Tune. Mua. Pi. – 5. Istrie. Olé ! – 6. Ni. Notaire. – 7. Gosettes. Io. – 8. Uni. Aériens. – 9. Oslo. Sassée.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 20 août

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade).
■ **LE QUARTIER DE LA MOUZAÏA** (37 F), 11 heures, sortie du métro Botzaris (Monuments historiques).
■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).
■ **LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, angle du boulevard Morland et de la rue de Sully (Monuments historiques).
■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** et la place de Furstenberg (50 F), 14 h 30, devant l'église (Elisabeth Romann).
■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).
■ **MARAIS** : sur les traces de Mme de Sévigné (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobeau (Frédérique Jannel).
■ **MONTMARTRE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Pigalle sur le terre-plein central (Europ explo).
■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).
■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par artiste, Renoir, 14 h 30 ; visite par thème, les impressionnistes, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **LE PARC GEORGES-BRASSENS** (35 F), 14 h 30, entrée côté rue des Morillons (Ville de Paris).
■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** : histoire des grandes écoles (50 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Monge (La Parisienne).
■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Monuments historiques).
■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (55 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Paris et son histoire).
■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** : 2e parcours (50 F), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).
■ **LE VILLAGE D'AUTEUIL** (37 F), 15 heures, devant l'église Notre-Dame-d'Auteuil (Monuments historiques).
■ **DU QUARTIER LATIN** au Forum des Halles (60 F), 18 h 30, place Saint-Michel devant la fontaine (La Parisienne).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet .	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

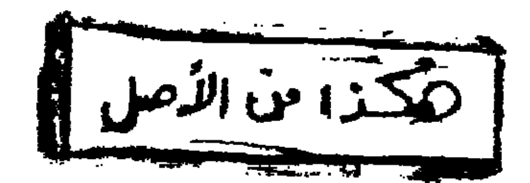


Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



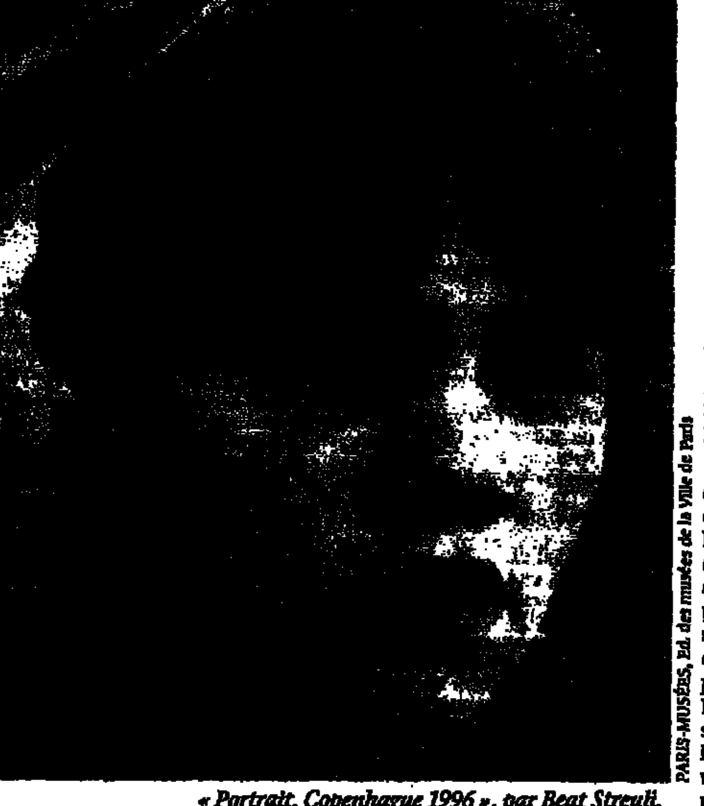
ART La *Maison* européenne de la photographie (MEP), à Paris, présente cet été deux expositions consacrées au portrait : un choix de figures d'artistes, sélectionnées par Bernard Lamarche-Vadel à partir des collections de la MEP, et une série de portraits d'artistes contemporains réalisés par David Seidner. ● *LE MUSÉE D'ART MODERNE* de la Ville de Paris révèle quelques portraits d'adolescents du Suisse Beat Streuli. Que les visages soient célèbres ou anonymes, *les différentes démarches* se situent par rapport à Nadar, qui, dans les années 1850, a inventé ce qu'on appelle le portrait psychologique. ● LUC DELAHAYE, photographe de l'agence *Magnum*, publie, début septembre, un petit livre de portraits de sans-abri, réalisés en février 1994 dans le métro parisien, non par lui mais par des cabines de Photomaton.

Le portrait photographique ou « la ressemblance intime »

Trois expositions et un livre, chacun à leur manière, remettent au goût du jour un genre auquel Nadar, en cherchant de façon systématique à révéler l'âme de ses modèles, avait donné dès 1850 ses premières lettres de noblesse

PORTRAITS D'ARTISTES ET DAVID SEIDNER, VISAGES DE L'ART CONTEMPORAIN, Maison européenne de la photographie, *5-7, rue de Fourcy, 75004 Paris.* Tél. : 44-78-75-00. Jusqu'au 8 septembre. Catalogue David Seidner, éd. Gina Kehayoff et MEP, 64 p., 310 F.
***PORTRAIT*, de Beat Streuli, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris. Tél. : 53-67-40-00. Jusqu'au 22 septembre. Catalogue, éd. Paris Musées, 66 p., 120 F.**

Nadar, le premier, a prouvé qu'un portrait photographique pouvait, au-delà de la reproduction des traits, révéler l'âme du modèle. *Baudelaire complice*, Nerval pathétique, Dumas jubilatoire, Berlioz flamboyant, Gautier paria... En cherchant de façon systématique à faire vivre ses modèles, Nadar a inventé le portrait psychologique dans les années 1850. Nombreux sont les enfants de Nadar à se retrouver dans sa profession de foi de 1857 : « *Donner, non pas banalement et au hasard, une indifférente reproduction plastique à la portée du dernier servant de laboratoire, mais la ressemblance la plus familière et la plus favorable, la ressemblance intime. C'est le côté psychologique de la photographie.* »


« Portrait, Copenhague 1996 », par Beat Streuli.
PARIS-MUSÉES, Ed. des musées de la Ville de Paris

CONNIVENCE

Trois expositions parisiennes et un livre montrent que cette « ressemblance intime » est toujours d'actualité, sorte de repère que l'on recherche ou auquel on s'oppose. La Maison européenne de la photographie (MEP) a demandé à Bernard Lamarche-Vadel de sélectionner quelques portraits d'artistes dans la collection de la MEP. L'*exercice permet* de *retrouver* quelques tandems célèbres : Warhol par Newton, Miro par Brassaï, Bacon par Bill Brandt, Giacometti par Cartier-Bresson, Picasso par *Irving Penn... Succès assuré*, tant le public aime commenter les visages célèbres comme s'il s'agissait de photos de vacances.

Il est instructif de voir comment un *photographe s'empare* d'une personnalité, la transforme ou la respecte, la vampirise ou la restitue, la rend sévère ou mièvre, ridicule ou intelligente. Certains portraits retiennent plus l'attention que d'autres. Parce que le photographe donne un sentiment de l'oeuvre ou de l'artiste, tout en imposant son sens de la forme. Tout Cartier-Bresson est dans ce pauvre Giacometti, imperméable sur la tête, anéanti par les trombes d'eau ; et toute la sculpture de ce dernier est résumée par ce personnage voûté et fragile. L'exercice peut vite tomber dans la balourdise. Ainsi Mapplethorpe a-t-il cru bon de jeter dans les bras de Louise Bourgeois un pénis sculpté – elle sourit à cette blague de potache –, référence appuyée à son œuvre fortement « *sexuée* ». La différence entre Cartier-Bresson et Mapplethorpe est que le premier était intime de Giacometti quand le second ne devait pas entendre grand-chose à l'univers de Louise Bourgeois. Être « dans l'œuvre », fréquenter l'atelier de l'artiste – un des atouts de Nadar –, c'est s'approcher au plus près du mystère de la création. Ainsi, quelques images exposées sont avant tout des documents précieux : la série époustouflante du visage grimaçant d'Antonin Artaud, en 1947, par Denise Colomb, le juvénile Balthus par Irving Penn, Hans Namuth qui surprend un Pollock au travail, jetant sa peinture sur la toile au sol.

A l'opposé de cette connivence, quelques photographes ont réussi des portraits remarquables, quand leurs préoccupations croisaient celles de l'artiste. Le plus bel exemple est le portrait de Bacon par Avedon – il manque cruellement dans l'exposition –, chef-d'oeuvre né de leur goût commun *pour la cruauté et le désespoir.* Depuis Avedon, Marc Trivier est sans doute le portraitiste le plus intéressant, réussissant à créer une tension dans des visages qui ne se prêtent que très rarement à l'oeil du photographe : Michaux, Genet, Gracq, Warhol, Dubuffet...

Bernard Lamarche-Vadel a dégagé un thème qui renvoie à l'une de ses obsessions : le portrait photographique comme masque mortuaire. Ainsi les visages annoncent leur fin quand ils ne sont pas déjà transformés en fantômes. Pour accentuer le propos, les images sont accrochées plus bas que la normale, pour que le spectateur les domine, comme s'il plongeait sur un corps mis en terre. Quelques images, pas toutes, fonctionnent ainsi à merveille : Warhol allongé, les yeux clos (Newton), Bacon halluciné errant sur un chemin (Brandt), et surtout Joseph Beuys, traqué, décomposé, le cheveu collé au crâne, comme une bête agonisante (Namuth).

ÉLOGE DU BANAL

Au même étage, la MEP présente d'autres portraits, tous réalisés par David Seidner : quarante-cinq portraits d'« *artistes contemporains* », « *admirés* » par le photographe. L'échantillon est instructif : une écrasante majorité d'Américains (Johns, Fischl, Serra, Koons, Schnabel, Rauschenberg, Weiner...) dont deux photographes à la mode (Cindy Sherman et William Wegman) et quatre Français (Boltanski, Messager, *Calle, Bustamante*). *Tous* appartiennent à l'establishment artistique et incarnent ce qu'il est de bon ton d'aimer.

Ce qui frappe, c'est le traitement *singulier que Seidner fait subir* à ces artistes, à rapprocher de celui opéré naguère par le studio Harcourt, en balayant tout indice d'individualisation des personnes : gros plans frontaux, visages inexpressifs, lèvres serrées, la partie droite du visage dans l'obscurité, la gauche dans la lumière, fond noir, accrochage en séries rapprochées. C'est donc une masse de figures décérébrées que l'on voit et non des personnalités douées de sentiments.

Troisième exposition, celle du Suisse Beat Streuli au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Ici, point de célébrité, mais des projections de diapositives représentant des adolescents anonymes, surtout des jeunes filles, dans un grand espace blanc plongé dans la pénombre. Les visages sont ingrats, les traits incertains se dessinent sur un fond flou qui doit être la rue, la peau est terne et mangée par l'acné, les couleurs sont jaunâtres et surexposées, les regards ignorent le téléobjectif, tournés vers un camarade dont on devine le dos.

Streuli place le banal sur un piédestal. Il est rare de mettre en valeur des personnes qui n'ont à offrir au spectateur non pas leur génie, non pas leur beauté, non pas leurs excès, non pas leurs certitudes, *mais simplement une jeunesse* banale et un bonheur apparent. Cette jeunesse, ce bonheur, c'est « *la ressemblance intime* » recherchée par Nadar. C'est aussi ce qui fait la force de ces images.

M. G.

Luc Delahaye, photographe

« Obtenir des visages non pas vrais mais justes »

LUC DELAHAYE, Ed. Sommaire

COMMENT FAIRE pour que le modèle *donne le maximum de lui-même* au photographe, sans « jouer », alors que la confrontation photographe-photographié vient influencer la pose ? Luc Delahaye, trente-quatre ans, photographe membre de *l'agence Magnum, auteur de nombreux re*portages de guerre (ex-Yougoslavie, Tchétchénie, Rwanda), a réalisé une série de portraits de sans-abri, non pas en les faisant poser devant lui, mais dans une cabine de Photomaton. *Dix-huit de ces portraits sont* rassemblés dans un petit livre – son premier –, à paraître début septembre. Dans ses reportages de guerre, Delahaye a toujours cherché à « *se dissoudre* » dans l'actualité *qu'il* fixe, à être *le plus* « *absent possible* », le plus « *indifférent* » pour supporter les horreurs qu'il voit et mieux les photographier. On retrouve cette préoccupation dans les *portraits de sans-abri* : bruts, secs, émouvants.

« Pourquoi demander à des sans-abri de poser dans des cabines de Photomaton ?

– *C'est un travail réalisé pendant* une semaine, dans les gares et surtout dans le métro, durant l'hiver, en février 1994. Sept jours sur sept, de l'ouverture du métro à sa fermeture. Les prises de vue allaient vite. Ils *réglaient leur siège, parfois je les aidais* à s'installer, quatre flashes et voilà. Je leur donnais un Photomaton, je gardais les trois autres. J'en ai réalisé une trentaine. J'ai choisi le Photomaton pour me retirer, me soustraire, supprimer l'appareil encombrant pour laisser ces sans-abri seuls face à un objectif invisible, pour qu'ils retrouvent leur *identité perdue*. Une cabine de Photomaton, c'est un abri pour des *gens qui n'en n'ont pas. Un SDF n'a plus* l'habitude du regard de l'autre. Supprimer le photographe, c'est donner plus de chance à la personne d'être vraie dans l'image.

– Ça veut dire quoi, une image vraie ?

– *La vérité, en photographie, est* un leurre. Je ne sais pas si ces visages sont vrais, mais disons qu'ils sont justes, en rien magnifiés ni arrangés. Ce qui reste pour moi, ce n'est pas la rencontre avec ces gens, ni leur vrai visage, mais cette image. *C'est* un souvenir, une trace exacte d'un état, à un moment donné. J'ai d'ailleurs revu un modèle six mois après, il ne se souve*nait en rien de la prise de vue réa*lisée ensemble.

– Vous allez continuer cette série au Photomaton ?

– Elle est close, mais je la pro*longe avec une autre série de portraits de* passagers du métro, qui se sont assis en face de moi. Je les prends de façon systématique et à leur insu. Personne ne me voit. Ce sont donc des photos volées. J'en ai fait *trois cents. Toujours avec cette idée, un peu* utopique, d'approcher la personne au plus près de ce qu'elle est. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

★ ***Portraits***, **éd. Sommaire, 80 F (en librairie le 1er septembre).**

A Salzbourg, Lorin Maazel dirige une Elektra cataclysmique

ELEKTRA, opéra en un acte de Richard Strauss, sur un livret de Hugo von Hofmannsthal, avec *Hildegard Behrens* (Elektra), Karen Huffstodt (Chrysotemis), Doris Soffel (Klytamnestra), Kenneth Riegel (Aegisth), John Brôcheler (Orest), Orchestre *philharmonique de Vienne*, Chœur de l'Opéra de Vienne, Lorin Maazel (direction), Dietrich D. Gerpheide (chef de chœur). Keita Asari (mise en scène), *Hanae Mori* (costumes), Yuji Sawada (lumières). Grosses Festspielhaus, le 15, 20 h 30.

SALZBOURG
de notre envoyé spécial

Quand il ne tombe pas des cordes, le public des soirées lyriques de Salzbourg envahit le trottoir et une partie de la chaussée qui longent le Festspielhaus. Flûte de champagne à la main, les mélomanes en smoking et robe du soir devisent sous le regard des vacanciers massés de l'autre côté de la rue. Tout à l'heure, après la représentation, le masque de respectabilité de certains tombera à l'heure de prendre le taxi du retour et l'on verra des femmes, quadra ou quinquagénaires, jouer des poings pour s'approprier une voiture convoitée par une grand-mère, sous les regards ahuris de spectateurs gênés.


FESTIVAL DE SALZBOURG

Il est vrai que la musique n'adoucit pas toujours les mœurs, et l'opéra de Strauss et Hoffmannsthal n'est ni un chant d'amour ni une berceuse. C'est l'une des œuvres les plus noires, les plus tragiques du répertoire lyrique, du théâtre pur, où musique et mot sont consubstantiels l'un de l'autre. Et la représentation *donnée à Salzbourg*, pour critiquable qu'elle soit sur le plan scénique, atteignait un degré d'incandescence vocale et orchestrale écrasant. Dans la fosse, Lorin Maazel et les *Wiener Philharmoniker*. Le chef américain est connu pour être un technicien hors norme, peut-être le chef de l'heure qui maîtrise le mieux ses moyens et un straussien seulement comparable à Wolfgang Sawallisch. *Dès le début de la repré*sentation, Maazel imprime une *puissance* cataclysmique à la partition qui s'accompagne toujours d'un respect de sa dynamique : le chef va du *pianissimo* au *fortissimo* assourdissant avec une sonorité qui reste toujours transparente. *Sa lecture est aussi analytique* que lorsqu'il dirige *Le Sacre du printemps* de Stravinsky, aussi noire que l'exige l'oeuvre de Strauss. Il est suivi par des chanteurs qui in*carnent vocalement leur rôle avec* un jusqu'au-boutisme qui ignore la prudence. Malade, Leonie Rysanek est remplacée par Doris Soffel. Passé le regret de ne pas *entendre pour la dernière fois* cette légende du chant, on admire sa « remplaçante », qui donne une leçon de chant, de diction, de maintien dans le rôle de Clytem*nestre. Hildegard Behrens est* une Electre prodigieuse de fureur, de violence ; mais, si l'on ne peut dire qu'elle chante vraiment faux (à part le premier monologue où *elle s'écarte parfois d'un demi-ton* en deçà ou au-delà des notes), on ne peut pas non plus affirmer qu'elle chante juste, voix étrange depuis toujours mais ô combien *prenante. Karen Huffstodt chante* comme d'habitude, sans s'économiser, poussant une voix apparemment sans limite, au bord de la rupture... qui ne vient jamais. *Les hommes sont impeccables.*

Mise en scène ou gymnastique rythmique ? Bras levés au ciel pour les aigus, déplacements calqués sur la musique, on cherche la *direction d'acteurs. Le décor* (les ruines d'un donjon perché en haut d'une montagne) est littéral, son esthétique est proche de ce que l'on peut voir sur les scènes des théâtres où l'on considère l'opéra comme un concert costumé. Après le *Fidelio* de Herbert Wernicke, on se demande si c'est bien le même Gérard Mortier qui produit cette *Elektra.*

Alain Lompech

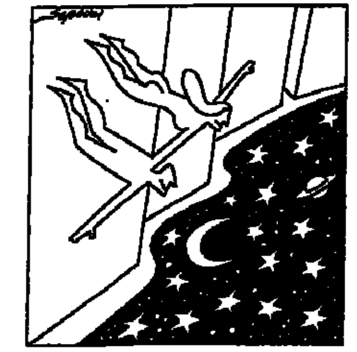
Marianne Faithfull chante Kurt Weill

A Salzbourg, il n'y a pas que le Festival et la « grande musique » : la Rock House propose des concerts dans un lieu aménagé dans une sorte de cave voûtée au rez-de-chaussée d'une vieille maison. Ma*rianne Faithfull y donnait, mercredi 14 août au soir, après Fidelio*, des chansons de Kurt Weill qu'elle vient d'enregistrer (1 CD RCA). Elle ne chante pas toujours bien juste, mais le fait avec une chaleur, un rien désabusée dans la voix et des feulements de femme bleuie par la vie.

Marianne Faithfull n'est pas une chanteuse d'opéra qui s'encanaille : *c'est une diseuse qui égrène* ce qu'elle sait mieux que d'autres, soutenue par le piano génial de Paul Trueblood. Un nom qui marque un récital inoubliable dont les Français pourront bientôt profiter.

Les festivités d'Uzeste musical

Dans son village de Gironde, Bernard Lubat convoque l'imprévu dans tous les arts



C'EST REPARTI ! Uzeste musical, cette fantaisie pluridisciplinaire voulue par Bernard Lubat au milieu des années 70, commencera sa dix-neuvième édition le 17 août avec comme sous-titre « La Fête des arts à l'oeuvre » et une dédicace au comédien Henri Virlojeux, décédé le 19 décembre 1995. Les festivités – le terme n'est pas ainsi lancé pour ne rien dire – devraient se terminer le 25 août. Mais à Uzeste, petit village de la Gironde, à quelques dizaines de kilomètres de Bordeaux, on n'est jamais sûr de rien.

Au programme, concerts multiples, débats, « actes » de comédiens, présentations d'arts plastiques et graphiques, comédies, feux d'artifice, randonnées et apéritifs. Sont annoncés la Compagnie Lubat, diverses chorales, Jacques Di Donato, le comédien Philippe Caubère, l'écrivain Félix-Marcel Castan, le conteur René Martinez, Les Femmouzes T, Joëlle Léandre, Louis Sclavis, le Collectif Proxima Centauri, Xavier Charles, le Big Band Gironde, le Trio Graillier / Cullaz / Goubert, Jacques Thollot, le Mhere Quartet, Archie Shepp, Claude Barthélémy avec Daunik Lazro etc.

★ Festival Uzeste musical, Le Bourg, 33730 Uzeste. Du 17 au 25 août. Tél. : 56-25-38-46. Spectacles de 30 F à 150 F. Abonnement : 800 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Petit Pays et son groupe les Sans-visa
Toujours au sommet des hit-parades africains, plébiscité dans toutes les soirées où tournent les rythmes d'Afrique, le Camerounais Petit Pays est une valeur sûre pour l'appel à la danse. Avec son groupe les Sans-Visa et entouré, pour l'occasion, de Manu Dibango, Antoine Joseph Bell, Toto Guillaume, Manu Lima et Papa Wemba, il tricote un makossa très enlevé défiant toute fatigue.
Hot Brass, 211, av. Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 22 heures, le 17. Tél.: 42-00-14-14. 100 F.

Kadda Cherif Hadria, Cheb Tahar
Voici déjà venir l'ultime bal-concert au Kiosque à musiques du parc de La Villette. Festival raï pour clore ces rendez-vous festifs où se retrouve, chaque dimanche, une population chamarrée et enthousiaste. D'abord Kadda Cherif Hadria, dont la musique emprunte parfois d'étonnants chemins de traverse. Ensuite, Cheb Tahar, chanteur volcanique à la rudesse sauvage.
Kiosque à musiques du parc de La Villette, Paris-19e. Mo Porte-de-La-Villette. 17 h 30, le 18. Tél.: 40-03-75-03. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

FAUX FRÈRES, VRAIS JUMEAUX
Film américain d'Andrew Davis, avec Andy Garcia, Alan Arkin, Rachel Ticotin, Joe Pantoliano (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e.
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FREISCHUTZ
Film franco-hongrois d'Ildiko Enyedi, avec Gary Kemp, Sadie Frost, Alexander Kaidanovsky, Peter Vallai, Andor Lukats, Philippe Duclos (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er.

INSTANT DE BONHEUR
Film américain de James Foley, avec Al Pacino, Mary Elizabeth Mastrantonio, Jerry Barone, Patrick Borriello (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

MO'
Film français d'Yves-Noël François, avec Jean-Marc Barr, Jean Yanne, Gunilla Karlzen, Bernard Haller, Farid Chopel, Cécile Vassort (1 h 22).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ULTIME SOUPER
Film américain de Stacy Title, avec Jason Alexander, Cameron Diaz, Nora Dunn, Charles Durning, Ron Eldard, Annabeth Gish (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

ACE VENTURA EN AFRIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (39-17-10-00) ; George-V, 8e ; UGC Gobelins, 13e.
L'ÂGE DES POSSIBLES (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
L'ARMÉE DES 12 SINGES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
BABE LE COCHON DEVENU BERGER (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78).
BEAUMARCHAIS L'INSOLENT (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEAUTÉ VOLÉE (Fr.-A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CASINO (*) (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odeon, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
CRASH (**) (Can., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10).
DANGEREUSE ALLIANCE (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
DEAD MAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DENISE AU TÉLÉPHONE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
LA DERNIÈRE MARCHE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DES NOUVELLES DU BON DIEU (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
DINGO ET MAX (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
LE FACTEUR (It., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
FLIPPER (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
FRESA Y CHOCOLATE (Cub., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GABBEH (Ira., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE GRAND TOURNOI (A., v.f.) : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
GUANTANAMERA (Cub., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
HEAVENLY CREATURES (néo-Zel., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
LE HUITIÈME JOUR (Fr.-Bel.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA JURÉE (A., v.f.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10).
LEAVING LAS VEGAS (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LÉON (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10).
MACHAHO (Fr.-Alg., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
MAUDITE APHRODITE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78).
MEURTRE EN SUSPENS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e.
MONDO (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MOONLIGHT & VALENTINO (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
RICHARD III (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
RIDICULE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
ROCK (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
SAFE PASSAGE (A., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LA SECONDE FOIS (It., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).
SEVEN (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
SMOKE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
STRIPTEASE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
THE ADDICTION (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40).
THE FALLS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
TOY STORY (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TRAINSPOTTING (**) (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LES TROIS FRÈRES (Fr.) : George-V, 8e.
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT (Fr.-Esp.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TROIS VŒUX (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10).
UN DIVAN A NEW YORK (Fr.-Bel., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
UN HÉROS TRÈS DISCRET (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
UNE NUIT EN ENFER (**) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; George-V, 8e.
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
VACANCES EN FAMILLE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
VENGEANCE FROIDE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er.
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

LA BALLADE DES SANS-ESPOIRS (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LA CHINOISE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; rés. 40-30-20-10).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
DUEL (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
DUNE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
KES (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
SOUVENIRS DE LA MAISON JAUNE (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SYLVIA SCARLETT (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; rés. 40-30-20-10).
THE SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 14 h 30.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 10 h 20.
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TROLESS (**) (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 13 h.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 18 h 30.
FUNNY BONES (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) samedi 21 h 45.
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) dimanche 11 h 45, 14 h 30, 16 h 30, 19 h 30, 22 h.
KES (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 18 h 10, dimanche 19 h 55.
MARIAGE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 21 h 50.
MURIEL (Austr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 21 h 15.
MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 21 h 30.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h.
REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 16 h 20.
SADE, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) dimanche 14 h 30, 17 h 20, 20 h 10.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 19 h 20.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 17 h 10.
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 18 h.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 22 h, dimanche 18 h.
LES TROTTOIRS DE BANGKOK (**) (Fr.) : Brady, 10e (47-70-08-86) dimanche 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30.
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 15 h 50.
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 11 h.
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 18 h.
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) samedi 16 h 30, 19 h 10, 21 h 50.

FESTIVALS

AKIRA KUROSAWA, HUMANISTE ÉPIQUE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). le Château de l'araignée, dim. 13 h 45, mar. 14 h 45 ; la Forteresse cachée, sam. 19 h 30, dim. 16 h ; le Duel silencieux, sam. 17 h 30, lun. 14 h.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). le Grand Alibi, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mr and Mrs Smith, dim. 14 h 15, 16 h, 20 h, 22 h ; le Faux Coupable, lun. 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 20 h, 22 h ; Chantage, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
ARNAUD DESPLECHIN CINÉASTE DE NOTRE TEMPS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). la Vie des morts, dim. 19 h 45, mar. 16 h 50 ; la Sentinelle, dim. 21 h.
BRANDO, LE REBELLE (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). la Poursuite impitoyable, sam. 16 h 30, 19 h 50 ; Viva Zapata !, dim. 13 h 50, 16 h, 18 h 05, 20 h 05 ; Reflets dans un œil d'or, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Un tramway nommé désir, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h 50.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). les Voleurs, dim. 11 h.
LE CINÉMA CHINOIS, DE LA TRADITION A LA MODERNITÉ (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Salé sucré, dim. 12 h, 17 h 45 ; Vive l'amour, lun. 12 h ; Rouge, le fantôme de HK, mar. 12 h.
L'ÉTÉ FRITZ LANG (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). l'Invraisemblable Vérité, sam. 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30 ; la Cinquième Victime, dim. 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30 ; la Femme au gardénia, lun. 18 h 30, 20 h 30 ; le Tigre du Bengale, mar. 18 h 30 ; le Tombeau hindou, mar. 20 h 30.
FRANK CAPRA (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Forbidden, sam. 18 h 05, 20 h 05 ; la Blonde platine, dim. 14 h, 18 h 10, 20 h 10 ; la Vie est belle, lun. 14 h 10, 16 h 30, 19 h 50 ; Arsenic et Vieilles Dentelles, mar. 13 h 50, 18 h, 20 h 15.
GÉNÉRATION 90, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Bar des rails, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Nord, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Métisse, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Petits Arrangements avec les morts, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
GRANDS ESPACES SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Le Gaucher, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rio Bravo, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Une corde pour te pendre, lun. 18 h, 20 h, 22 h ; L'Esclave libre, mar. 19 h, 21 h 30.
JAMES BOND (v.o.), Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Opération Tonnerre, sam. 14 h 10, 16 h 35, 19 h, 21 h 25 ; On ne vit que deux fois, dim. 14 h 10, 16 h 35, 19 h, 21 h 25 ; les Diamants sont éternels, lun. 14 h 10, 16 h 35, 19 h, 21 h 25 ; Casino Royale, mar. 14 h 10, 16 h 35, 19 h, 21 h 25.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Plumes de cheval, lun. 12 h 15 ; la Pêche au trésor, dim. 12 h 15, lun. 12 h 15.
LE MAX-LINDER FAIT SA CINÉMATHÈQUE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). la Chatte sur un toit brûlant, sam. 16 h ; The Women, sam. 19 h ; la Dolce Vita, sam. 21 h 30 ; Bienvenue Mister Chance, dim. 14 h 30 ; Chantons sous la pluie, dim. 17 h ; Sunset Boulevard, dim. 19 h 30 ; Arsenic et Vieilles Dentelles, dim. 22 h ; Gilbert Grape, lun. 14 h 30 ; Ed Wood, lun. 17 h ; Arizona Dream, lun. 19 h 30 ; Dead Man, lun. 22 h ; la Nuit de l'iguane, mar. 14 h 30 ; The Misfits, mar. 17 h ; Moby Dick, mar. 19 h 30 ; Quand la ville dort, mar. 22 h.
MIKIO NARUSE OU LE PESSIMISME POÉTIQUE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Nuages flottants, sam. 21 h 45, mar. 12 h 30 ; le Grondement de la montagne, lun. 18 h 15.
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Les Contes des chrysanthèmes tardifs, sam. 16 h 30, 19 h 10, 21 h 45 ; Les Musiciens de Gion, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Miss Oyu, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Sœurs de Gion, mar. 13 h 50, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
MODÈLES DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). To be or not to be, sam. 17 h 50, 19 h 50 ; Noblesse oblige, dim. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50.
REGARDS SUR LE CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Le Roman de Genji, lun. 16 h.
RÉTROSPECTIVE KEN LOACH (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Family Life, sam. 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55 ; Black Jack, dim. 13 h 45, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Kes, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Regards et Sourires, mar. 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITÉ (v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55). Garçon d'honneur, sam. 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; Au-delà du bien et du mal, dim. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; A Strange Love Affair, lun. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; Encore, mar. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Lola, une femme allemande, lun. 13 h 40 ; La Troisième Génération, mar. 21 h 30 ; L'Amour est plus froid que la mort, mar. 15 h 10.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Les Ailes du désir, sam. 19 h ; Alice dans les villes, lun. 19 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; L'Etat des choses, mar. 16 h 40 ; Paris, Texas, mar. 19 h.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Révisons nos classiques : L'Enfance de Gorki (1938, v.o. s.-t. f.), de Marc Donskoï, 16 h 30 ; En gagnant mon pain (1939, v.o. s.-t. f.), de Marc Donskoï, 19 h ; Mes Universités (1940, v.o. s.-t. f.), de Marc Donskoï, 21 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Exotismes : Captive parmi les fauves, v.f.), de William Berke ; la Forêt de la terreur, v.f.), de Lew Landers, 17 h ; Beau Geste (1939, v.o. s.-t. f.), de William Wellman, 19 h 30 ; Zoulou (1963-1964, v.o. s.-t. f.), de Cy Endfield, 21 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Portraits de Berlin, de part et d'autre du Mur : Le Ciel partagé (1964, v.o. s.-f.), de Konrad Wolf, 14 h 30 ; Asphalte (1929), de Joe May, 16 h 30 ; Les Assassins sont parmi nous (1946, v.o. s.-t. f.), de Wolfgang Staudte, 19 h ; La Scandaleuse de Berlin (1948, v.o. s.-t. f.), de Billy Wilder, 21 h ; **L'Etrange Festival** : Two Deaths (1995, v.o. s.-t. f.), de Nicholas Roeg, 17 h 30 ; Institut Benjamenta (1995, v.o. s.-t. f.), 19 h 30 ; Un ange pour Satan, v.f.), de Camillo Mastrocinque, 21 h 30.
LUNDI
L'Etrange Festival : Détective bureau 23 (1963, v.o. s.-t. anglais), de Seijun Suzuki, 17 h 30 ; La Bouche de Jean-Pierre (1995), de Lucile Hadzihalilovic, 19 h 30 ; Ghost in the Shell (1995, v.o. s.-t. f.), de Mamoru Oshii, 21 h 30.
MARDI
Portraits de Berlin, de part et d'autre du Mur : David (1979, v.o. s.-t. f.), de Peter Lilienthal, 14 h 30 ; Sous les ponts (1944-1945, v.o. s.-t. f.), d'Helmut Käutner, 16 h 30 ; Génération 45 (1966-1990, v.o. s.-t. f.), de Jürgen Böttcher, 19 h ; Si loin, si proche (1993), de Wim Wenders, 21 h ; **L'Etrange Festival** : A Gun for Jennifer (1995, v.o.), de Todd Morris, 17 h 30 ; Les Vagabonds de Kanto (1983, v.o. s.-t. anglais), de Seijun Suzuki, 19 h 30 ; Eureka (1983, v.o.), de Nicholas Roeg, 21 h 30.

(*) Films interdits aux moins de douze ans.
(**) Films interdits aux moins de seize ans.

SAMEDI 17 AOÛT

TF 1

20.45

MADEMOISELLE ARDEL
Téléfilm [1 et 2/2] de Michael Braun, avec Andréa Jonasson, Véronique Jannot (225 min). 63558878
Mademoiselle Ardel dirige avec succès une maison de haute couture. Elle est sur le point de réaliser son rêve : se venger de la famille italienne di Falco, en rachetant son entreprise de textile. Mais c'est compter sans la comtesse Bianca di Falco qui envoie son neveu, un photographe, espionner sa rivale...

0.30 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. Pris au piège.
1.20 Journal, Météo.

1.30 et 2.35, 4.15, 5.05 Histoires naturelles. 2.25 et 3.05, 4.05, 4.45 TF 1 nuit. 3.35 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 4.55 Musique.

France 2

20.50

FORT BOYARD
Avec Gérard Holtz, Jeane Manson, Jean-Marie Castille Jaboulle, Gilles Picard, Ombline de Clermont Tonnerre, Romain Anselmo. Au profit de l'Association Daniel-Balavoine (100 min). 444814

22.30

RAYMOND DEVOS À L'OLYMPIA 1994
Un clown, un fou, un artiste. Spectacle enregistré en 1994. Sketches : Qu'est-ce qui vous arrive ?, La Part du fou, Je zappe, Le Penseur, Jeanne d'Arc, Les Poches sous les yeux, La Porte, J'ai des doutes, Le Clown, Le Thon (65 min). 5107307

23.35 Journal, Météo.
23.45 ▶ La Chine. Documentaire. Le rêve de Shanghai (45 min). 2809611

0.30 Années 1900. Le dernier vertige [4/4]. 1.25 Quinze ans, l'aventure. 3.20 Sur les traces des émerillons. 3.45 Opéra sauvage. Singapour. 4.40 La Vie au bout des doigts. 5.05 Ma fille, mes femmes et moi. Série [2/4].

France 3

20.50

LE BARON
Feuilleton [2/4] d'A. Fracassi (95 min). 438283
Actionnaire en majorité de la QMI, le Baron est confronté à un adversaire qui n'hésite pas à s'en prendre directement à ses proches afin de le persuader de lui céder la société.

22.25

LA FIDÈLE INFIDÈLE
Téléfilm de Jean-Louis Benoît, avec Marie-France Pisier, François Berleand (85 min). 1588727
Dans un manoir bordelais vivent un écrivain et sa femme. En revenant d'un voyage, celle-ci constate qu'une nouvelle secrétaire occupe une place particulière dans sa maison et surtout dans l'œuvre de son mari.

23.50 Journal, Météo.
0.15 Les Cavales de la nuit. La montée au pouvoir des femmes : le syndrome d'Antigone, de Guylaine Guidez (75 min). 5144079

Arte

20.45

LA FEMME DE TA VIE
Série [5/7]. La femme comblée, de Jose Ganga, avec Carmen Maura, Antonio Banderas (58 min). 3884271
Une femme devient l'amante d'un homme en fuite, accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis.

21.45 Métropolis. Chroniques de Chine. Mode in China ; rap'n'roll en Chine ; la peinture après Tiananmen ; l'abécédaire de Gilles Deleuze (55 min). 7464468

22.40

MUSIC PLANET
Magazine. Lost in Music. London Jungle, d'Oliver von Felbert (55 min). 1288801

23.35 Au bord de l'Irtych. Téléfilm de Viatcheslav Sorokine, avec Nicolas Pavlov, Victor Khozlainov (58 min). 3558082
La tragique collectivisation agricole des années 30.
0.35 L'île aux trente cercueils. Feuilleton [11/12] (rediff., 25 min). 3838867
1.00 La Nuit ■ Film de Mohamed Malas avec Sabah Jazairi (1992, v. o., 116 min). 8615788
L'histoire de Koneitra, ville de Syrie, de 1936 sous le mandat français au moment de la révolte arabe, à 1949, après l'indépendance.

M 6

20.45

RETOUR DE L'AU-DELÀ
Téléfilm de Paul Wendkos, avec Lindsay Wagner, Bruce Boxleitner [1/2] (86 min). 383543 [2/2] (86 min). 2108497
Après avoir échappé de peu à la mort, une femme (Lindsay Wagner, la Super Jamie des années 70) devient la proie d'une horde de morts vivants bien décidés à l'emporter dans l'au-delà.

23.55 Hongkong Connection. Série. Les yeux d'Angel.
0.55 Best of Dance. Musique.

2.25 La Saga de la chanson française. Documentaire. Charles Trenet. 3.25 Culture pub. Magazine. 3.40 E = M 6. Magazine. 4.10 Fréquenstar. Magazine. Carla Bruni. 5.35 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

20.30

CADFAËL
Série. [6/8] Trafic de reliques (77 min). 8043017
Meurtres chez les moines.

21.50 Billard artistique. Trophée Canal - 1996
22.35 Flash d'information.
22.40 Le Journal du cinéma. Jackie Chan.

23.00

POLICE STORY
Film chinois de Jackie Chan avec Jackie Chan (1985, 82 min). 214494

0.25 Même heure l'année prochaine ■ Film de G. Lazotti (1994, 84 min). 7636588
2.20 Les Compagnons de la Marguerite ■ ■ Film de J.-P. Mocky (1967, 90 min). 7886147
3.50 Sirènes ■ Film de J. Duigan (1994, v. o., 91 min). 5442876
5.20 Blown Away. Film de S. Hopkins (1994, ♦, 116 min). 9182920

Radio

France-Culture

21.35 Avignon 96. Ecrire les langues françaises. 3. Avec Agustin Gomez-Arcos.
22.35 Musique : Les Voix de l'Amérique. That's (not) entertainment ! 1. Les interprètes : connus et méconnus.

0.05 Prix Italia : une sélection. (rediff.). Le Transcamerounais. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Nicolas Gogol et le diable pittoresque (1) ; 1.57, Noms et renoms ; 2.57, Classiques d'hier et d'aujourd'hui ; 4.49, Les Parsis de Bombay ou les derniers zoroastriens ; 6.15, Le Gai Savoir.

France-Musique

21.30 Festival de la Roque d'Anthéron. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de l'Abbaye de Silvacane, par le Kölner Kammerchor, dir. Peter Neumann, Mechtild Bach, soprano, Eric Schneider, piano : Œuvres de Schubert : An die Sonne D 439 ; Hymne an den Unendlichen D 232 ; Psaume nº 23 D 706 ; Gott im Ungewitter D 985 ; Gott der Weltschöpfer D 986 ; Gebet op. 139 ; Coronach D 836 ; Mirjams Siegesgesang D 942.

0.05 Musique pluriel. Engine (création française), de Lindberg ; Three Inventions (création française), de Benjamin ; Arena 2 (création), de Lindberg, par le London Sinfonietta, dir. Markus Stenz (concert donné le 24 juin au Centre Georges Pompidou). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Roméo et Juliette. Roméo et Juliette, de Tchaïkovsky, par l'Orchestre symphonique d'URSS, dir. Svetlanov ; Roméo et Juliette de Prokoviev, Gavrilov, piano ; Les Capulets et les Montaigus, de Bellini, par L'Orchestre de Suisse Romande, dir. Lewis ; Roméo et Juliette, de Berlioz, par l'Orchestre de Chicago, dir. Giulini ; Roméo et Juliette, de Gounod, par le Capitole de Toulouse, dir. Plasson ; Roméo et Juliette, de Pierson, par The English Northern Philharmonia, dir. Lloyd-Jones ; The Walk into the Paradise Garden, de Delius, par l'Orchestre de l'Opéra Gallois, dir. MacKerras.

22.40 Da Capo. Œuvres de Bach, Mozart, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Le Château des Oliviers.
21.30 Reportages.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Faites la fête.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Salsa opus. [1/5] New York, notre monde latin.
20.35 La Transamazonienne. [1/2] Le rêve blanc.
21.25 Artek.
21.55 15 jours sur Planète.
22.20 Le Grand Héron bleu.
23.10 Avoue Cognacq-Jay.

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Sport été. Trial Master.
22.30 Concert : The Flying Pickets. Enregistré au Theaterhaus de Stuttgart (55 min). 4785494
23.25 Le court en dit long.
0.20 Paris dernière (60 min).

France Supervision

20.30 Concert : Concerts classiques (95 min) 11001104
22.05 Cyclisme.
22.20 Cap'tain Café. Invité : Mano Solo.
23.20 Bruxelles requiem. D'André Dartevelle.
0.25 Concert : Festival Jazz et Musiques métisses d'Angoulême (55 min). 45872234

Ciné Cinéfil

20.30 Le Club.
22.05 Le Meilleur du cinéma britannique.
23.00 Ils ne voudront pas me croire ■ Film d'I. Pichel (1947, N., v.o., 95 min) 57138859
0.35 Jamais deux sans trois. Film d'André Berthomieu (1951, N., 105 min) 74488031

Ciné Cinémas

20.40 Le Choix de Salomon. Téléfilm américain de Andrew Tennant (95 min) 8175433
22.15 Les Dessous d'Hollywood : Les Scénaristes.
23.05 Tolérance ■ ■ Film de Pierre-Henry Salfati (1989, 105 min) 15243814

Série Club

20.45 Schimanski. L'enfant qui en savait trop.
22.15 Mission impossible. Meurtre en différé.
23.00 Jake Cutter. La perle noire.
23.45 Hong Kong Connection. Le mensonge ne paie pas.

Canal Jimmy

20.00 Earth Two. L'enfant des fleurs.
20.50 Friends. Celui qui a perdu son singe.
21.10 Batman.
22.00 Chronique californienne.
22.05 T'as pas une idée ? Invité : Nino Ferrer.
23.05 L'Adieu aux as.

Eurosport

17.25 Motocyclisme. En direct de Brno. Championnat du monde de vitesse : Grand Prix de la République tchèque : Epreuve de side-cars (65 min). 6709678
18.30 Motocyclisme.
19.30 Nouvelle vague.
20.00 Tennis. En direct de New Haven (Connecticut) : Tournoi messieurs 1re demi-finale (120 min). 205185
22.00 Sumo (60 min). 828524

Les films sur les chaînes européennes

TSR

22.05 La Fureur de vivre. Film de Nicholas Ray (1955). Avec James Dean, Natalie Wood. *Drame.*
OU
22.05 Psychose. Film d'Alfred Hitchcock (1960, N.). Avec Anthony Perkins, Janet Leigh. Suspense.
OU
22.05 Pretty Woman. Film de Garry Marshall (1990, 105 min). Avec Richard Gere, Julia Roberts. *Comédie.*
0.25 Pulsions. Film de Brian De Palma (1980, 100 min). Avec Angie Dickinson. *Suspense.*

DIMANCHE 18 AOÛT

TF 1

12.55 Journal, Trafic info, Météo.
13.20 Walker Texas Ranger. Série. Kidnapping.
14.10 Arabesque. Série. Le secret de la confession.
14.55 Le Rebelle. Série. Ex aequo.
15.45 Les Dessous de Palm Beach. Série. Jeu, set et meurtre.
16.30 Dingue de toi. Série.
16.55 Vidéo gag.
17.10 Disney Parade.
18.15 Des millions de copains. Les vacances de l'amour.
19.05 Alerte à Malibu. Série. Cas de conscience.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

LES CIGOGNES N'EN FONT QU'À LEUR TÊTE
Film de Didier Kaminka (1988, 82 min). 529673
Un couple qui ne peut pas avoir d'enfant a recours à une mère porteuse.

22.15 Ciné dimanche.

22.30

PARIS BRÛLE-T-IL ? ■ ■
Film de René Clément (1966, N., 180 min). 16679147
Reconstitution minutieuse, mise en scène spectaculaire, vedettes pour les personnages historiques et les petits rôles.

1.10 Journal, Météo.
1.25 Concert : Le Jardin secret. La voix des sables. Enregistré à Toulouse (60 min). 4220277

2.25 et 3.25, 4.25 TF 1 nuit. 2.35 et 3.35, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. 5.05 Musique.

France 2

12.50 et 13.15 Météo.
12.55 Journal, Loto.
13.25 La Terre en partage. Téléfilm [3/3] Le bien et le mal, de Steven H. Stern, avec Christopher Reeve (90 min). 1038073
14.55 Derrick. Série. L'affaire Weldau.
15.55 Flic à tout faire. Série.
16.25 Mec mic-mac. Pièce de Louis-Michel Colla, mise en scène de Pascal E. Luneau et Sonia Sariel avec Christian Vadim (95 min). 370499
18.00 Le Feu de la Terre. Java, cratères fertiles, de Pierre Willemin.
19.00 et 4.55 Stade 2.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.50

SUGARLAND EXPRESS ■
Film de S. Spielberg avec G. Hawn (1974, 110 min). 708857
Au Texas, une jeune femme libérée de prison fait évader son mari et part avec lui dans une voiture volée pour récupérer leur enfant confié à des parents adoptifs.

22.50

LE SIÈCLE DES HOMMES
Documentaire [3/5]. 1917, Le drapeau rouge (50 min). 2790147

23.40 Journal, Météo.
23.50 Musiques au cœur de l'été. Concert final des lauréats du 16e Concours 1995 Clara Haskil avec Michaela Ursuleasa, Sheila Arnold, Klaus Sticken, l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez Cobos (105 min). 6280079

1.35 Trilogie pour un homme seul. 2.30 Fort Boyard (rediff.). 4.00 Ma fille, mes femmes et moi. Série [3/4].

France 3

12.40 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 Les Quatre Dromadaires.
14.05 Hercule Poirot. Téléfilm. Le couteau sur la nuque, de L. Antonio, avec Peter Ustinov (95 min). 3513383
15.40 Sport dimanche. Tiercé, en direct de Deauville ; 16.05, cyclisme : classique de Leeds.
17.05 Magnum. Série.
17.55 Y a pire ailleurs.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.10 Benny Hill.

20.50

UN CAS POUR DEUX
Série. Le gagnant, de Peter Adam (60 min). 3385316

21.50 Mourir d'amour. Série. Pourquoi tu m'aimes ? (55 min). 7440857
22.45 New York District. Série.
23.30 Journal, Météo.

23.55

BRIGADOON ■ ■ ■
Film de Vincente Minnelli avec Gene Kelly, Cyd Charisse (1954, v. o., 104 min). 9823383
Deux Américains en voyage en Ecosse découvrent un village-fantôme qui ne « s'éveille » que quelques heures par siècle. Le surréalisme façon Peter Ibbetson au service de la comédie musicale virtuose dont Minnelli avait le secret. La fable est magnifique, les décors et chorégraphies époustouflants, le film un pur enchantement.

La Cinquième

12.00 L'Esprit du sport. L'esprit du surf : Surfers Girls [3/5].
Comment les femmes vivent-elles le surf ? Découvrez l'implantation des femmes dans un monde de compétition et d'aventures dominé par les hommes.

13.00 Jimbô. 13.30 Teva. 14.30 Autour des festivals. Autour des marionnettes, du théâtre de rue et des mimes. 15.30 Les Lumières du music-hall. Ray Ventura. 16.00 Les Grandes Familles. Feuilleton [2/4]. 17.30 Décisions secrètes. 18.30 Va savoir.

Arte

19.00 Premiers Comiques. Léontine garde la maison (1912) ; Robinet boxeur (1913) ; Le Haut-de-forme de Polidor (1913) ; Le Poil à gratter (1907) (30 min). 8741
19.30 Maestro. Magazine. Scott Ross en concert à la Villa Médicis le 6 avril 1989 (60 min). 8963
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : NOS ANNÉES 70
proposée par Gilles Verlant et Jean-Paul Boucheny.

20.46 De Woodstock au Walkman. Documentaire de Gilles Verlant, Jean-Paul Boucheny et Bernard Faroux (119 min). 100446876
22.50 Phantom of the Paradise ■ ■ Film de Brian De Palma avec Paul Williams, William Finley (1974, v. o., 92 min). 618578
Mélange étonnant et détonant du film d'horreur et du film musical. Un style flamboyant, une violente critique de l'univers exhibitionniste du show-business, la légende de Faust réactualisée. Brian De Palma est un grand cinéaste.
0.15 I'll be your Mirror. Documentaire d'Edmund Coulthard et Nan Goldin (53 min). 9777079
A travers ses photos et ses films, Nan Goldin revient sur sa bande d'amis des années 70 et 80, décimés par l'héroïne et le sida.

1.10 Métropolis. Chroniques de Chine. Mode in China ; rap'n'roll en Chine ; la peinture après Tien An Men ; l'abécédaire de Gilles Deleuze ; l'agenda culturel (rediff.). 2.05 Le Canapé rouge. Dialogues burlesques sur canapé. Série.

M 6

12.20 Madame est servie. Série. Un coup nouveau venu d'ailleurs.
12.55 Onassis, l'homme le plus riche du monde. Téléfilm de Waris Hussein, avec Raul Julia (178 min). 59051470
16.05 Grand Prix moto tchèque.
17.00 L'Aventurier. Série. Un million de livres sterling.
17.25 Ange Esperandieu. Téléfilm, avec Serge Dupire, Nathalie Roussel (86 min). 3123673
19.00 Models Inc. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Thème : Les volcans.
20.35 et 0.45 Sport 6.

20.45

CAPITAL
Reportages : Le train de vie des ministres ; Paparazzi ; Les travailleurs de l'an 2000 ; Versailles : l'envers du décor (110 min). 638079

22.35 Culture pub. Magazine. Spécial famille (35 min). 6188885

23.10

LA MAÎTRESSE DE SAÏGON
Téléfilm de Joe D'Amato, avec Monica Seller, Steven Rogers (86 min). 6448083
Une jeune gouvernante suisse est engagée à l'essai par une riche famille de Saïgon. Elle doit redonner le goût de vivre au petit fils de ses patrons...

0.55 Grand Prix moto tchèque. Sport. Retransmission des 500 cc.
1.55 Best of 100% nouveautés. Musique.

3.35 Femmes dessus-dessous. Documentaire (50 min). 4.25 Les Tribus du Lobi. Documentaire (45 min). 5.10 La Saga de la chanson française. Edith Piaf. 6.00 Boulevard des clips.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 Les Sept Péchés capitaux. L'orgueil. Courts métrages (30 min). 717470
13.05 C'est pas le 13 heures.
13.30 Un chantage en or. Téléfilm de Hugues de Laugardière (90 min). 102695
15.00 Surprises.
15.10 A la recherche de Michel Polnareff. Documentaire (58 min). 5059383
16.15 Décode pas Bunny.
17.10 Les Superstars du catch.
18.00 Hibernatus ■ Film d'Edouard Molinaro (1969, 79 min). 6958673
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.15 Flash d'information.
19.25 Ça cartoon

20.30

LISBONNE STORY ■
Film germano-portugais de W. Wenders avec Rüdiger Vogler (1995, 99 min). 708499
Un ingénieur du son rejoint à Lisbonne un cinéaste allemand qui y tourne un film et l'a appelé.

22.05 Flash d'information.

22.15

UNE CORRIDA À MONT-DE-MARSAN
Bibliographie taurine ; La Révolution en marche ; Corrida du 24 juillet, avec Enrique Ponce, Manuel Diaz el Cordobes et Francisco Rivera Ordonez (80 min). 725079

23.35 Quand l'esprit vient aux femmes ■ Film de Luis Mandoki avec Melanie Griffith (1993, 101 min). 9987012
1.20 Le Deuxième Père ■ Film de Chris Menges avec William Hurt (1994, v. o., 101 min). 53889513

Radio

France-Culture

19.00 Le Bon Plaisir de (rediff.). Claude Mauriac.

22.00 De bouche à oreille. Goûter le monde ailleurs et ici, saveurs nomades. 8. Un p'tit causé, soupe au giraumond et colombo (Caraïbes). 22.35 Musique : Le Concert. Avignon 96. Chanter les langues françaises : Afrique. Francis Bebey, accompagné de ses deux fils Patrick et Francis Etonde, et Noël Ekouabi. 0.05 Clair de nuit (Rediff.). Tentatives premières : La vie avec toi, c'est comme un crocodile devant le fou ; Rub a Dub Dub ; Rémanences : Blanches pâmées ; Des mots dans le vent : Nathalie Grauwin lit des poèmes de Joyce Mansour ; La Durée du oui : Phaeton, dernière danse. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Nicolas Gogol et le diable pittoresque (2) ; 1.57, Aristote ; 3.23, Splendeurs et misères des garçons de café ; 4.22, Blaise Cendrars ; 5.52, Entretiens avec Ephraïm Grenadou (1).

France-Musique

19.35 France-Musique l'été. Festival d'été Euroradio. Concert promenade. Concert donné le 28 juillet, au Royal Albert Hall, à Londres, par le BBC Singers Chœur et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Rafael Frühbeck de Burgos : Atlantida, oratorio (création au Royaume-Uni), de De Falla, Maria Bayo, soprano, Katarina Karnéus, mezzo-soprano, William Dazeley, baryton ; Concerto pour la main gauche, de Ravel, Louis Lortie, piano ; Symphonie nº 7, de Beethoven.
21.30 Festival de La Roque d'Anthéron. *Festival d'été Euroradio.* Concert donné en direct du parc du Château de Florans, par le Quatuor Keller : Jésus que ma joie demeure, de Bach et Hesse ; Toccata et fugue, de Takacs ; Création écrite pour Léon Fleisher, de Kirchner ; Chaconny, de Saxton ; Chaconne, de Bach et Brahms ; Concerto pour piano et quatuor à cordes d'après le concerto pour piano et orchestre nº 14, de Mozart.

0.05 Akousma. Hommage à Pierre Schaeffer. Pierre (création), de Bayle ; Pierres réfléchies (mouvements nº 1 à 4), de Pierre Henry ; Etude aux objets (mouvements nº 1, 3 et 5), de Pierre Schaeffer ; Le Ravissement de Saint-Antoine, de Michel Chion, Pierre Schaeffer, récitant. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Fidelio, de Beethoven, par les Chœurs Arnold Schœnberg et l'Orchestre de Chambre d'Europe, dir. Harnoncourt, Margiono (Leonore), Seiffert (Florestan).

22.00 Soirée lyrique... (Suite). Valse de l'empereur, de Strauss fils, dir. Berg, Medjimorec, piano, Ottensamer, clarinette ; Moïse et Aaron, de Schœnberg, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la Radio Autrichienne, dir. Gielen, Reich (Moïse), Devos (Aaron). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Grands reportages. (TF 1 du 20/10/89)
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 ▶ Trafic. Film de Jacques Tati (1971, 105 min) 12151499
0.15 Bob le déplorable.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Millénium. [7/10] Matérialisme, richesse et pauvreté.
21.30 Les Parois de la mémoire. [3/6] La face nord des Grandes Jorasses.
22.00 L'Inde fantôme. [7/7] Réflexions sur un voyage.
22.50 La Grande Famine. [2/3] L'exil.
23.40 Zoo : Etat des lieux. [2/4] Zoos trois étoiles.

Paris Première

20.30 Paris déco.
21.00 Chimère. Film de Claire Devers (1988, 90 min) 5301878
22.30 ▶ Bossa nova. De Walter Salles.
23.30 Vedettes en coulisses. De Claude Vernick. Sacha de Paris ou « Distel By Love ».
0.30 Le Canal du savoir (55 min).

France Supervision

19.00 Du côté de chez nous. [6/10] De Daniel Karlin.
20.00 L'Eté des grands créateurs.
20.30 Louis, enfant roi ■ ■ Film de Roger Planchon (1992, 155 min) 32236031
23.05 Cyclisme.
23.20 Concert : Festival Jazz d'Angoulême (55 min). 26810760

Ciné Cinéfil

20.30 Charmante famille ■ Film d'Otto Preminger (1937, N., v.o., 80 min) 26129925
21.50 Les Fruits sauvages ■ Film d'Hervé Bromberger (1953, N., 100 min) 87971789
23.30 Jamais deux sans trois. Film d'André Berthomieu (1951, N., 105 min) 57186298
1.15 The Young Guns ■ Film d'Albert Band (1956, N., v.o., 80 min) 41303722

Ciné Cinémas

20.30 Une Anglaise romantique ■ ■ Film de Joseph Losey (1975, 115 min) 2475147
22.25 Histoires extraordinaires ■ ■ Film de Louis Malle, Federico Fellini et Roger Vadim (1967, 115 min) 38763692
0.20 La Dernière Cible. Film de Buddy Van Horn (1988, v.o., 95 min) 39153600

Série Club

19.55 Robocop. Le suspect.
20.35 Le Club.
20.45 Commissaire Flemming.
22.15 Mission impossible. L'héritage.
23.00 Jake Cutter. Le singe.
23.45 Hong Kong Connection. Je connaissais un homme.
0.30 Anthelme Collet.

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Le show télévisé.
20.50 Dream On. Futile attraction.
21.15 Top bab. Invité : Lou Reed.
22.00 Father Ted. Et Dieu créa la femme.
22.30 et 1.10 La Semaine sur Jimmy.
22.40 New York Police Blues. Episode nº 62.
23.25 Le Meilleur du pire.
0.00 Friends.

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct de Leeds (Angleterre). Coupe du monde : 7e manche (120 min). 195708
17.00 Golf.
20.00 Tennis. En direct. Tournoi de Newhaven. Finale messieurs.
21.30 Formule Indy. En direct. Grand Prix d'Elkhart Lake (Wisconsin) : La course.
23.30 Motocyclisme (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.20 Vengeance diabolique. Film de Tom McLoughlin (1991, 105 min). Avec Tim Matheson, Brooke Adams. *Horreur.*

RTL 9

20.30 Le Soleil des voyous. Film de Jean Delannoy (1967, 105 min). Avec Jean Gabin. *Policier.*
22.15 Lucrèce Borgia. Film de Christian-Jaque (1952, 95 min). Avec Martine Carol. *Histoire.*
0.05 En avant la musique. Film de Giorgio Bianchi (1962, N., 90 min). Avec Fernandel. Comédie.

TMC

20.35 Mister Johnson. Film de Bruce Beresford (1990, 105 min). Avec Maynard Eziashi. *Comédie dramatique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

DIMANCHE 18 - LUNDI 19 AOÛT 1996

M. Toubon transmet au parquet un dossier contre les anciens dirigeants du Lyonnais

L'ouverture d'une information judiciaire contre M. Haberer n'est qu'une possibilité

LE MINISTRE DE LA JUSTICE a annoncé, vendredi 16 août qu'il donnait suite à la demande de son collègue de l'économie et des finances sur une possible mise en cause judiciaire des anciens dirigeants du Crédit lyonnais. Jacques Toubon a donc transmis, le 14 août au soir, au parquet général de la Cour d'appel de Paris, les éléments que lui avaient fournis Jean Arthuis, c'est-à-dire, pour l'essentiel, un rapport de la Cour des comptes sur la gestion d'Altus Finance, filiale de la banque publique (*Le Monde* du 9 août). Le communiqué du ministère prend la précaution d'indiquer que ce n'est que si le parquet général partage l'expertise juridique de la chancellerie, que le dossier sera transmis au parquet de Paris, compétent pour ouvrir une information judiciaire. Le procureur général, Alexandre Benmakhlouf, n'étant autre que l'ancien directeur du cabinet du garde des sceaux, un désaccord entre eux sur un tel sujet n'est guère envisageable.

L'ouverture d'une information judiciaire contre Jean-Yves Haberer, es-qualité de PDG du Crédit lyonnais, n'est pourtant pas acquise. Le texte de M. Toubon explique que le parquet devra examiner si les documents transmis par M. Arthuis peuvent simplement nourrir les informations judiciaires déjà ouvertes tant sur la gestion d'Altus Finance que sur celle du Crédit lyonnais, si cela nécessite des réquisitoires supplétifs, c'est à dire une extension des champs d'investigation des juges d'instruction déjà saisis, ou, dernière possibilité, l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire. Avant de faire un tel choix, il devra, prévient le communiqué de M, Toubon, procéder à des vérifications complémentaires qui pourraient prendre la forme d'une enquête préalable.

Le dossier juridique est fort complexe. La chancellerie confirme ce qu'avait fait remarquer au *Monde* M. Arthuis : les comptes consolidés d'un groupe ne peuvent en soit relever du délit de faux bilan. Celui-ci est défini par l'article 437 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés qui prévoit cinq ans d'emprisonnement et 2 500 000 francs d'amende pour ceux qui auront présenté des comptes annuels *« ne donnant pas pour chaque exercice une image fidèle du résultat des opérations (...), de la situation et du patrimoine. »* Ce délit ne peut être reproché qu'aux dirigeants d'Altus.

Pour autant, s'il se confirmait que les comptes de cette filiale étaient mensongers et s'il s'avérait que les responsables de la société mère avaient eu personnellement la volonté d'un tel fait, cela pourrait entraîner des poursuites contre eux. Cela relèverait d'un alinéa de l'article 10 de l'ordonnance de 1967 : il prévoit une peine de deux ans de prison et une amende pour ceux qui auront *« sciemment répandu dans le public (...) des informations fausses ou trompeuses sur les perspectives ou la situation d'un émetteur de titres (...) »* ; or, le Crédit lyonnais avait émis dans le public des certificats d'investissements, et leurs cours ne pouvaient être qu'influencés par les comptes d'une filiale importante. Ces mêmes faits pourraient aussi, d'après la chancellerie, être qualifiés de *« faux »*, dont les auteurs sont passibles de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende.

Trois personnes paraissent particulièrement visées par les développements judiciaires de ce dossier : Jean-Yves Haberer, président-directeur général du Crédit lyonnais, et président du conseil d'administration d'Altus Finance; Jean-François Hénin, directeur général de cette filiale ; François Gille, directeur général adjoint du Crédit lyonnais et administrateur d'Altus. Pour l'instant, les comptes d'Altus ont déjà donné lieu à l'ouverture, le 17 mars 1995, de quatre informations judiciaires ouvertes contre X pour abus de pouvoir, abus de crédit, abus de bien sociaux, complicité et recel relatives à des opérations menées dans le domaine commercial et immobilier. Elles ont été confiées aux juges Eva Joly et Jean-Pierre Zanoto. Pour sa part, un avocat, Alain Géniteau, a porté plainte, en décembre 1994, en tant que détenteur d'un certificat d'investissement du Crédit lyonnais, pour faux bilan contre la banque publique.

Claire Blandin et Thierry Bréhier

« Si un élément intentionnel était établi... »

LE MINISTÈRE de la justice a diffusé, vendredi 16 août en fin d'après midi. le communiqué suivant : « L'expertise technique effectuée par la direction des affaires criminelles et des grâces sur les faits portés à la connaissance du garde des sceaux par M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, et concernant la gestion de la société Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais, a permis de rechercher la qualification juridique susceptible d'être donnée à ces faits en tant qu'ils concernent la société mère.



VERBATIM

» L'analyse montre en effet que si les dispositions pénales relatives à la présentation des comptes annuels des filiales ne paraissent pas pouvoir s'appliquer aux comptes consolidés du Crédit lyonnais, les faits dont il s'agit pourraient, si un un élément intentionnel était établi, être constitutifs du délit de diffusion d'informations fausses et trompeuses, voire de faux et usage de faux en écriture de commerce.

» En conséquence le garde des sceaux a saisi le 14 août le parquet général de la cour d'appel de Paris. S'il partage cette analyse, celui-ci transmettra ces éléments au parquet de Paris qui recherchera les conséquences procédurales pouvant en résulter au regard des diverses informations judiciaires déjà ouvertes concernant tant la filiale du Crédit lyonnais que la société mère. Il appartiendra au parquet, au besoin par des vérifications complémentaires, d'examiner si les faits évoqués par le ministre de l'économie et des finances peuvent trouver place dans ces informations, s'ils appellent des réquisitoires supplétifs ou l'ouverture d'une information judiciaire nouvelle. »

Mme Chirac, la « félicitation conjugale », le machisme et les rancunes

« LA CONSTITUTION de la Ve République ne prévoit pas de place officielle pour la femme du chef de l'Etat. » Rappelée d'emblée par Bernadette Chirac à Catherine Nay, au cours d'un entretien qui devait être diffusé lundi 19 août sur Europe 1, cette vérité indique que l'épouse du président de la République n'a pas l'intention de malmener son image de femme discrète. Une réserve qui n'exclut pas la franchise et la lucidité. Le ton est celui d'une conversation détachée – *« Je suis la maîtresse de maison de la maison Elysée »* –, où perce cependant un peu de résignation, voire d'amertume.

« Je pensais que mon mari ferait une carrière de haut fonctionnaire. J'appartenais à une famille gaulliste historique – j'en suis très fière –, mais je ne pense pas que la politique était dans nos conversations quotidiennes lorsque, étudiants, nous nous sommes rencontrés (...) Quand il est entré au cabinet du premier ministre Georges Pompidou en 1962, j'ai assez vite compris qu'il s'orienterait de ce côté-là, [et] *que je n'avais pas d'autre choix que de suivre. (...) J'ai eu un peu peur, j'ai tout de suite senti que nous serions happés par une spirale dont je ne sortirais plus. »*

Mme Chirac évoque alors les *« trains de nuit, les enfants petits... Nous n'avons jamais su ce que c'était qu'un week-end de loisirs, de liberté »*. Impossible de résister à la *« force de volonté, force de caractère tranquille »*, de Jacques Chirac : *« Le président n'est pas un spécialiste de la félicitation conjugale. Quand c'est bien, il ne dit rien. Quand certaines choses ne vont pas, il ne se prive pas de les souligner. C'est un comportement d'un très bon maître d'école. »* Au sujet de celle qui l'a précédé durant quatorze ans à l'Elysée, Mme Chirac n'est pas avare de louanges : *« Je considère Mme Mitterrand comme une femme extrêmement courageuse, dans sa manière de montrer ses convictions par son action, aussi dans sa vie personnelle, et face à la maladie »*. *« Fière d'être élue locale »*, Mme Chirac souhaite continuer son activité politique en Corrèze. Le faible pourcentage de femmes en politique en France lui semble une situation *« anormale »*, produit d'*« un univers très machiste »*.

« Oui, j'ai des rancunes, confie enfin Mme Chirac. *Le pardon est une vertu chrétienne, je devrais m'y conformer (...). Certaines choses sont impossibles à oublier. Je suis assez rancunière. »*

Le camping « à risque » de Thônes (Haute-Savoie) a été évacué

ANNECY
de notre correspondant

Les derniers occupants du camping « à risque » du Lachat, situé à Thônes (Haute-Savoie), devaient quitter les lieux samedi 17 août avant midi, heure de l'ultimatum fixé par le préfet. L'évacuation du terrain, implanté en bordure d'un torrent, devait mettre un terme au bras de fer qui oppose depuis plusieurs semaines son gérant, Claude Mermillod à Michel Morin, préfet de Haute-Savoie. Le 13 août, le tribunal de grande instance d'Annecy a donné raison au représentant de l'Etat qui avait assigné M. Mermillod en référé pour non-respect d'un arrêté de fermeture en date du 19 juin dernier.

Comme d'autres gérants de campings moins rebelles, Claude Mermillod fait les frais de la politique de surveillance accrue des campings lancée par Michel Barnier (RPR), lorsqu'il était ministre de l'environnement du gouvernement d'Edouard Balladur. Une décision qui faisait suite à la catastrophe de Vaison-la-Romaine et aux inondations survenues en 1993 et 1994, notamment en Camargue.

DEUX DÉCRETS

Les décrets du 11 janvier 1993 et du 13 juillet 1994 ont défini la notion de camping à risque. Elle concerne les sites exposés aux inondations, aux avalanches, aux glissements de terrain ou aux feux de forêt. Les préfets, chargés de les répertorier, en ont recensé 3 870 sur les 10 000 campings exploités en France. Cet inventaire, qui ne constitue pas une liste de campings à fermer, vise à préserver les vies humaines en cas d'événements naturels à caractère exceptionnel. En Haute-Savoie, c'est un sujet sensible depuis la catastrophe du Grand-Bornand. Le 14 juillet 1987, une coulée de boue avait tué 23 personnes qui campaient au bord de ce torrent.

Dans le département, 22 campings sont classés « à risque ». Le 3 juin, la Commission consultative de sécurité et d'accessibilité a examiné les 18 cas les plus urgents et imposé certaines mesures de sécurité aux exploitants. Ceux-ci s'étaient notamment engagés à mettre en place des dispositifs d'évacuation par fléchage lumineux, des systèmes d'alarme avec haut-parleurs et une présence permanente la nuit. Parmi ces campings placés sous surveillance, celui des Marmottes, à Chamonix, a été submergé par un mètre d'eau lors d'inondations survenues le 23 juillet. Le système d'alerte avait fonctionné.

Les gérants des campings de Cusy et de Margencel ont renoncé à installer des clients sur la partie inférieure de leurs terrains situés au bord de l'eau. Un camping de Samoëns est resté fermé cet été, son exploitant ayant refusé d'y effectuer des travaux jugés trop coûteux. Seul le gérant du camping de Thônes avait voulu passer outre les nouveaux règlements et les injonctions du préfet. Aujourd'hui sanctionné, il devra se plier aux dispositions en vigueur s'il veut reprendre son activité.

Christophe Vincent

M. Juppé maintiendra le cap de sa politique économique

ALAIN JUPPÉ s'attend à devoir engager *« une course de fond »* à la rentrée. Pour tenir la distance, le premier ministre a *« l'intention de demander au gouvernement de se montrer offensif »*, et attend de la majorité qu'elle s'engage aux côtés du gouvernement *« pour convaincre tous les Français »*. Dans un entretien au quotidien *Sud-Ouest* du samedi 17 août, le chef du gouvernement indique qu'il a *« bien conscience de toutes les difficultés qui sont devant nous sur le plan social et économique »*, mais confirme sa volonté de maintenir le cap de sa politique économique.

Quant à *« l'autre politique »*, prônée par certains membres de la majorité, elle conduirait *« à la catastrophe »*. *« Dans les années 81, 82, 83, et à nouveau en 88, 89, nous avons expérimenté l'autre politique. Celle-ci existe, je ne le nie pas. C'est une politique d'inspiration keynésienne. On dit dépensons plus, endettons-nous, cela relancera la machine économique ; on sait finalement ce que cela donne »*, indique M. Juppé.

M. Giscard d'Estaing interpelle M. Chirac sur le viaduc de Millau

VALÉRY GISCARD D'ESTAING, président du conseil régional d'Auvergne, vient d'écrire au président de la République afin d'obtenir le *« réexamen »* rapide du projet de viaduc près de Millau, dans le cadre des travaux de l'A 75 (*Le Monde* du 10 août), indique *Le Figaro* du samedi 17 août. M. Giscard d'Estaing émet *« les plus graves réserves »* sur la solution retenue pour le franchissement de la vallée du Tarn. Le projet appartenant, selon lui *« à la famille des ponts haubanés, construits pour les entrées de port ou les estuaires des fleuves »* ne correspond pas à un ouvrage situé à grande hauteur.

Le viaduc, proche de la sous-préfecture de l'Aveyron, n'est pas situé sur le territoire de l'Auvergne, il permettra cependant l'avancée de l'autoroute A 75 entre Clermont-Ferrand et Montpellier.

DÉPÊCHES

■ **VATICAN : le voyage du pape en France du 19 au 22 septembre** est maintenu, a annoncé, vendredi 16 août, le Vatican. Porte-parole, le père Ciro Benedettini a déclaré que le pape se remettait de son dernier incident de santé. A propos de ce voyage, Mgr Joseph Duval, président de la conférence des évêques, a déploré, dans *La Croix* datée du 17 août, l'*« agressivité »* des actions qui se préparent en France contre cette visite et déclaré que *« Jean Paul II ne vient pas se mêler de la politique française »*.

■ **SALAIRES : une *« légère embellie salariale s'est amorcée en 1995 »*,** avec des hausses nominales de salaires plus importantes qu'en 1994 et 1993 (2,2 % en 1995, contre 1,9 % l'année précédente), indique une étude du ministère du travail publiée vendredi 16 août. La pratique de l'individualisation des salaires (un tiers des augmentations accordées en 1995) a progressé. Si plus de 80 % des entreprises de plus de 1 000 salariés ont accordé des augmentations individualisées, le plus souvent en complément d'augmentations générales, deux PME sur trois continuent de ne pratiquer que des augmentations générales.

■ **PAYS BASQUE : un attentat à l'explosif non revendiqué** a entièrement détruit, dans la nuit de vendredi à samedi 17 août, un restaurant de la chaîne McDonald's en cours d'achèvement à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques).

■ **MEURTRE : le meurtrier présumé de Carole Nicard des Rieux** (23 ans), disparue à Montpellier (Hérault) depuis le 7 août et découverte morte, vendredi 16 août, en bordure d'une route, a été mis en examen pour *« agression sexuelle, viol et meurtre »* et écroué. L'homme, un médecin de 40 ans, marié et père de famille, dont l'identité n'a pas été communiquée, aurait étranglé la jeune femme après qu'elle eut repoussé ses avances.

■ **CARNAGE : 48 brebis ont été égorgées,** jeudi 15 août, à Buhy (Val-d'Oise), par deux dogues qui ont dû être abattus sur ordre de la gendarmerie. Les chiens, qui appartenaient à Catherine d'Herbès, conseiller régional Front national de Picardie et conseiller municipal de Beauvais (Oise), ont attaqué une centaine d'autres brebis, qui ont dû être abattues en raison de la gravité de leurs blessures. Les chiens s'étaient échappés de la propriété de leur maître, le château d'Allaincourt.

■ **ESPACE : le quatrième tir de la fusée japonaise H-2,** réalisé samedi à partir du centre spatial de l'île de Tanegashima, a mis en orbite deux satellites. Le premier, Adeos, pèse 3,5 tonnes. Equipé de huit capteurs d'observation de la Terre (cinq japonais, deux américains et un français), il va collecter des informations sur la température des océans, la vitesse et la direction du vent à leur surface, les gaz à l'origine de l'effet de serre tels que le gaz carbonique et la diminution de la couche d'ozone. Le second satellite, JAS2, est destiné aux radio-amateurs et pèse 50 kilos.– *(Reuter.)*

■ **COMMUNICATION : la commission fédérale du commerce** (FTC) a officiellement donné son aval à la fusion entre Time Warner et Turner Broadcasting Systems (TBS) (*Le Monde* du 24 juillet). Un an jour pour jour après l'annonce de ce rapprochement négocié pour 6,5 milliards de dollars (environ 32,5 milliards de francs), l'accord de la FTC donne naissance au premier groupe mondial de communication. Toutefois, l'instance américaine de régulation a demandé à Tele-Communications Inc, deuxième câblo-opérateur des Etats-Unis et actionnaire à 21 % de TBS, d'échanger cette participation contre 9 % du capital de Time Warner. TCI doit aussi renoncer à son droit de vote dans la nouvelle société.

Publicis s'implante au Mexique

LE GROUPE publicitaire français Publicis, premier réseau européen (20,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995 dont 54 % sur le Vieux Continent) et septième mondial, vient de franchir une nouvelle étape dans son développement à l'étranger. Déjà présent dans cinquante-sept pays, le groupe fondé en 1926 par Marcel Bleustein-Blanchet et dirigé depuis le décès de ce dernier, le 11 avril, par Maurice Lévy, vient de prendre le contrôle majoritaire (51 %) de l'agence mexicaine Paulino Romero y Asociados.

Cette agence est l'une des plus anciennes du Mexique puisqu'elle fut fondée en 1951, à Mexico, sous le nom de Metropolitana de Publicidad. Elle fut rebaptisée en 1976 du nom de son fondateur, Paulino Romero, un des pionniers de la publicité au Mexique, par son fils, Carlo Romero Hidalgo, président actuel. Paulino Romero y Asociados travaille depuis de nombreuses années pour de grands annonceurs mexicains, comme Industrias Cannon et Aseguradora Mexicana, et pour des grands clients internationaux, comme Kimberly Clark, Reckitt and Coman, ou encore Nestlé, ce dernier figurant aussi parmi les plus importants budgets de Publicis.

Outre son aspect complémentaire, l'entrée dans le capital de Paulino Romero y Asociados revêt un aspect symbolique pour Publicis. Il montre que le groupe français s'est totalement affranchi de son associé américain True North (ex-FCB). Les deux partenaires, liés depuis 1988 par un accord stratégique, avaient décidé récemment de reprendre leur liberté en matière d'implantation internationale, même s'ils continuaient à collaborer ensemble en Europe (*Le Monde* du 5 mars). L'Amérique latine est traditionnellement l'un des fiefs de True North, et c'est l'un des sous-continents où les grands groupes publicitaires sont en quête de développement. Le groupe Havas Advertising, éternel rival de Publicis – qui vient toutefois de lui ravir le premier rang sur le plan européen –, ne s'y est pas trompé puisqu'il est présent dans onze pays (Argentine, Brésil, Chili, *etc.*)

Y.-M. L.

Tirage du *Monde* daté samedi 17 août 1996 : 451 314 exemplaires

